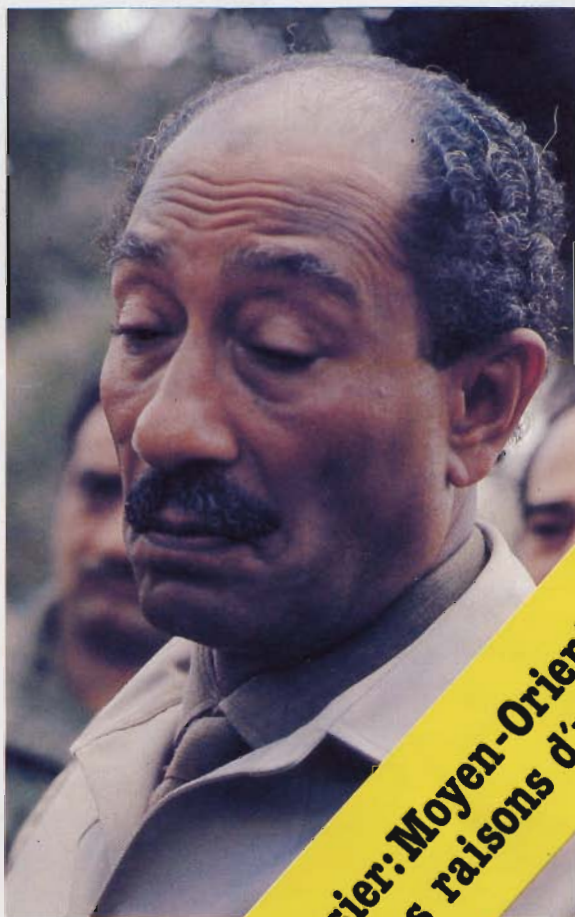


3 continents

N°1 FEVRIER 1978 - PRIX 5F



**LES ARMES
DE L'APARTHEID
LE DILEMME DE
CARTER**

**Dossier: Moyen-Orient
Sadate: les raisons d'un échec**

3 continents

AMERIQUE LATINE • ASIE • AFRIQUE

Revue mensuelle éditée par :
ARAFEDIT S.A.

Siège social : 7 Falknerstrass - Bâle (Suisse)

Bureaux de Paris : 47, rue des Francs Bourgeois 75004 Paris - Tél. 271.08.12 - 271.19.41

DIRECTEUR GENERAL :

Abdelghani Bousta

COMITE DE REDACTION :

Abdelghani Bousta -
Afif Hanifi - Bernard Couret -
Maged Nehme - Howard Schissel

**COLLABORATEURS
ET CORRESPONDANTS :**

Amir Iskandar - Edgard Mitchell -
Gérard Loots - Mehba Idriss - Khalil Atyeh -
Robert Altier - Charles Benoist -
Sami Modeidi - Fares Hilal -
Mohamed Chalabi - Narcisso Ribiero -
Papa Sylla Ba - George Street -
Karl van Meter

SECRETAIRE DE REDACTION :

Amélie Neuman

DIRECTION TECHNIQUE :

François Virfeu

MAQUETTE :

Christian Carrey

DOCUMENTATION :

Jack Rzewski

DIFFUSION :

NMPP - Hachette Internationale

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Bernard Couret

DEPOT LEGAL :

331/78

COMMISSION PARITAIRE :

en cours

IMPRIMERIE DE MONTSOURIS - MASSY

PRIX DE VENTE AU NUMERO :

Afrique noire, 250 - Algérie, 3,50 -
Allemagne, 3,50 - Angola, 50 -
Autriche, 36 - Belgique, 44 -
Canada, 1,75 - Côte-d'Ivoire, 2,50 -
Danemark, 9 - Egypte, 65 - Espagne, 70 -
Ethiopie, 2,00 - France, 5,00 -
Ghana, 55 - Guinée, 25 -
Grande-Bretagne, 65 - Grèce, 2,25 -
Guadeloupe, 5,00 - Haïti, 5,00 -
Hollande, 2,60 - Ile Maurice, 6,00 -
Irak, 5,00 - Iran, 100 - Italie, 900 -
Jordanie, 300 - Kuwait, 300 - Liban, 3,00 -
Madagascar, 250 - Mali, 400 -
Maroc, 4,00 - Martinique, 5,00 -
Mauritanie, 50 - Mozambique, 35 -
Nigéria, 2,65 - Nouvelle-Calédonie, 5,00 -
Portugal, 40,00 - La Réunion, 5,00 -
Suède, 8,85 - Suisse, 3,20 - Tahiti, 5,0 -
Tunisie, 400 - Turquie, 31 -
Etats-Unis, 1,50 - Zaïre, 2,70.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :
Prénom :
Profession :
Adresse :
Ville : Pays :

Envoi : par avion ☐ par voie ordinaire ☐
Règlement : chèque ☐ mandat lettre ☐ virement postal ☐

A renvoyer à ARAFEDIT S.A. : 7 Falknerstrasse - Bâle - Suisse.

Sommaire

EDITORIAL

- 3 Pourquoi « 3 Continents »

POLITIQUE

- | | | |
|----|---|------------------|
| 4 | Le dilemme de Carter | Karl Van Meter |
| 5 | La tournée de Carter : les avatars de la realpolitik | George Street |
| 9 | Tunisie : Provocation et répression
sous le signe du libéralisme | Hedi Soudani |
| 11 | France : Une nouvelle politique de coopération | Kassé Keita |
| 14 | Sud Liban : La guerre interminable | Khalil Atyeh |
| 17 | Les armes de l'apartheid | Howard Schissel |
| 21 | Sénégal : La victoire en chantant ? | Papa Sylla Ba |
| 24 | Angola : Tout pour la reconstruction nationale | Narcisso Ribiero |
| 25 | Dossier Moyen Orient : Sadate, les raisons d'un échec | Maged Chami |
| | | Amin Iskandar |
| | | Mohamed Chalabi |
| | | Fares Hilal |
| | | Sami Hodeidi |
| | | Khalil Atyeh |
- 42 3 CONTINENTS : *Turquie : la nouvelle loi américaine - Etats-Unis : le 25 mars pour les 10 de Wilmington - Portugal : salazarisme pas mort - URSS - Algérie : une même plate-forme - Grande-Bretagne : racisme électoral - Bolivie : victoire des grévistes de la faim*

ECONOMIE

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 45 | Mort de la conférence Nord-Sud : le crime parfait | Robert Altier |
| 47 | Les relations commerciales franco-algériennes ou les
déboires du néo-colonialisme | Charles Benoist |
| 50 | L'OPEP à la croisée des chemins | Edgar Mitchell |
| 52 | NOTES ECONOMIQUES : <i>Etats-Unis : déclenchement de la guerre commerciale - Mauritanie : un pillage organisé - Afrique du Sud : le jeu des multinationales - Irak : du soufre pour l'agriculture - L'économie sud-africaine en panne - Corée du Sud.</i> | |

CIVILISATION ET CULTURE

- | | | |
|----|---|----------------|
| 54 | La culture et le combat pour l'indépendance | Amilcar Cabral |
| 57 | Le procès du sionisme à Bagdad | Bernard Couret |
| 59 | Livres | |
| 61 | Notes culturelles | |

IDEES

- | | | |
|----|---|--------------------|
| 63 | Pensée et réalités socio-politiques dans le monde arabe | Abdelmajid Meziane |
|----|---|--------------------|

3 continents

AMÉRIQUE LATINE · ASIE · AFRIQUE

Jamais le Tiers-Monde n'a été à la fois aussi présent dans les mass-média occidentaux et son image autant déformée qu'aujourd'hui. Ainsi le « marché » est-il submergé d'une multitude de journaux, revues, périodiques et bulletins « *Confidentiels* » qui se déclarent directement concernés par les problèmes du Tiers-Monde et qui en fait se sont dévoyés soit dans la facilité du style « magazine », soit dans la phraséologie aventuriste ou tout simplement contentés d'une information fonctionnelle et commerciale au service de quelques centres de décision à l'intérieur comme à l'extérieur du Tiers-Monde.

Or les lecteurs exigent aujourd'hui une toute autre conception de l'information. Ils ressentent de plus en plus le besoin d'une information engagée, certes, mais qui soit avant tout fondée et vérifiée, ne serait-ce qu'à cause de la carence des mass-média dans la plupart des pays en voie de développement qui a permis à l'information provenant des métropoles capitalistes de s'y implanter librement et efficacement.

A cela, il y a au moins deux raisons : le manque de moyens et de structures, mais surtout l'orientation unilatérale imposée à l'information qui donne naissance à une presse conformiste. De la presse, les gouvernements attendent en général qu'elle présente un tableau monocorde d'une situation. Le lecteur n'est pas réellement informé. Il lui manque l'essentiel : l'information qui débouche sur une prise de conscience et une réflexion en profondeur. Par ailleurs, certains journaux risquant à tout moment la censure ou la saisie, choisissent de ne prendre aucun risque ; ils s'autocensurent, ou, plus simplement, pratiquent la règle du silence.

A « 3 Continents » qui doit le jour à une équipe de journalistes issus des pays du Tiers-Monde et d'ailleurs,

Pourquoi « 3 Continents » EDITORIAL

nous avons pour ambition de répondre aux aspirations légitimes des lecteurs pour une information adulte et crédible.

Nous nous proposons d'être à la fois une revue d'information et une tribune politique. « 3 Continents » donnera largement la parole à ceux qui, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et ailleurs veulent exprimer leurs opinions, défendre un point de vue, ou exposer une situation donnée. Notre revue, entend, en effet, être le point de convergence et d'échange entre tous ceux qui défendent un idéal démocratique et progressiste dans le Tiers-Monde.

Le défi des pays de l'OPEP, la guerre d'Octobre, la défaite américaine au Vietnam, la « révolution des œillets » au Portugal, l'avènement de la République populaire d'Angola et sa victoire sur les forces d'agression venues d'Afrique du Sud et du Zaïre, la récente visite en Israël de Sadate, la grave crise économique qui secoue le monde capitaliste, autant de faits qui ont marqué ces dernières années et dont l'onde de choc ne cesse de se

faire sentir dans le Tiers-Monde créant ainsi une situation nouvelle, à la fois porteuse d'espoir et semée d'embûches.

Les dirigeants des pays occidentaux se sont mis à l'heure du « dialogue » Nord-Sud, tout en mettant sur pied la « Commission Trilatérale » qui vise essentiellement à réaménager les conditions dans lesquelles ils pourront continuer à piller les richesses du Tiers-Monde. Le président Carter ne manque pas une seule occasion de souligner son attachement aux Droits de l'Homme sans pour autant modifier les grandes orientations de la politique américaine.

Le gonflement dangereux des dettes des pays du Tiers-Monde oblige ces derniers à accepter bon gré, mal gré, les conditions draconiennes de « remise en ordre » économique imposées par le Fonds Monétaire International.

C'est dans cette conjoncture nouvelle que « 3 Continents » est né. Nous allons beaucoup insister sur la qualité d'une information rigoureuse, engagée, documentée et formatrice qui nous permettra de nous situer selon une double vocation :

- journal du Tiers-Monde,
- journal de politique internationale.

Au moment où paraît ce numéro zéro, nous sommes conscients des difficultés qui nous attendent et des problèmes auxquels nous aurons à faire face. Nous ne négligerons rien pour en venir à bout.

Mais en dernier ressort, nous ne surmonterons ces divers obstacles que forts de la solidarité concrète de tous ceux qui ressentent l'urgente nécessité pour le Tiers-Monde de s'arracher à la mystification en matière d'information. Car ce « sous-développement » est sans doute le pire de tous.

LE DILEMME DE CARTER: morale ou sécurité nationale

Karl Van Meter

Lors de la dernière campagne présidentielle américaine, il a souvent été difficile de faire une distinction entre le programme proposé par Gerald Ford et celui de Jimmy Carter. Néanmoins, on a pu remarquer une innovation dans le style de Carter. Le ton moralisant de sa campagne a permis à celui-ci d'exploiter au maximum les retombées de l'affaire du Watergate et la fin de la guerre du Vietnam. Si l'affaire du Watergate s'est soldée par la démission de Nixon, la guerre du Vietnam a porté un coup mortel à la stratégie des blocs de Kissinger. Gerald Ford qui avait hérité de cette situation n'avait pu empêcher Kissinger de parachèver le discrédit de la politique étrangère américaine en rejoignant, avec la C.I.A. et les mercenaires, les rangs des perdants dans le conflit angolais. On peut donc voir de quel capital politique Jimmy Carter pouvait disposer en introduisant dans la formulation de sa politique étrangère la notion de moralité et de responsabilité envers le public américain.

A part cette innovation de style, Carter ne proposait pas une orientation très différente de celle de Nixon ou de Ford qui était en réalité la politique étrangère de Kissinger. L'utilisation de la C.I.A. pour des interventions clandestines n'a pas été débattue dans cette campagne, pas plus que le soutien accordé aux régimes répressifs à travers le monde. En revanche, le style moralisant de la campagne de Carter l'obligeait, pour être cohérent, à prendre position sur le problème des droits de l'homme et des ventes d'armes aux régimes dictatoriaux. Ce faisant, Carter non seulement échappait aux contradictions mais attaquait la politique de Kissinger sur deux de ses points les plus vulnérables.

Mais Jimmy Carter avait-il l'intention de remodeler profondément ce système ou voulait-il simplement introduire des considérations morales pour en arriver à des fins politiques précises? Il est vrai qu'en appuyant sur cet aspect moral, Carter a pu obtenir un consensus public qui lui permettrait d'entreprendre une politique étrangère «active», pour ne pas dire agressive. La reconstitution de ce consensus, après la défaite au Vietnam, reste jusqu'à aujourd'hui la plus grande victoire politique de Carter. Elle lui a permis d'accéder à la



Brzezinski, l'éminence grise de la Maison Blanche

Maison Blanche, mais, du même coup son moralisme a signifié sa dépendance envers le public américain. D'autre part, les droits de l'homme sont devenus l'arme de prédilection de Carter contre l'Union Soviétique à tel point que certains personnages politiques américains considèrent cet usage comme la raison d'être de toute sa campagne moralisante.

En ce qui concerne les droits de l'homme, le secrétaire d'Etat, Cyrus Vance, en a défini trois catégories dans son discours de la journée du droit de l'année 1977: le droit aux libertés civiles et politiques, le droit de la satisfaction des besoins vitaux tels que la nourriture, l'éducation, le logement et la santé, le droit au respect de l'intégrité de la personne. Comme le secrétaire d'Etat adjoint, M. Christopher, a tenu le même langage et a utilisé les mêmes catégories lors de son discours le 9 août devant l'Association des avocats américains, nous pouvons donc supposer qu'il s'agit d'une définition officielle des droits de l'homme.

Il est nécessaire de distinguer dans cette définition et dans les discours officiels la nette division entre les *droits économiques* et les *droits politiques*. Or, le fait de considérer ces droits comme distincts, différents, indépendants n'est ni plus ni moins qu'une déformation de la réalité à laquelle, bien sûr, les fonctionnaires américains ne se livrent jamais pour traiter des affaires internationales. Prétendre qu'il n'existe pas d'articulation entre les droits de l'homme dans le domaine politique et dans le domaine économique est un discours réservé exclusivement au grand public.

Mais il y a une autre lacune encore plus significative dans cette définition officielle des droits de l'homme. En cas de conflit, entre les droits de l'homme et la *sécurité nationale*, qui l'emporte? La *sécurité nationale* est-elle délimitée par les droits de l'homme ou vice-versa? Prenons deux exemples qui sont loin d'être sans rapport:

— Le 21 septembre 1976, en plein milieu de Washington D.C., Orlando Letelier, ancien ministre des Affaires Etrangères du gouvernement Allende, est assassiné par une bombe placée sous sa voiture par des agents de la DINA de Pinochet et des réfugiés cubains entraînés par la C.I.A. Le F.B.I. américain connaît les noms des assassins et ceux de leurs complices et sait que plusieurs d'entre eux opèrent encore sur le territoire américain. Mais il n'y a toujours pas de mandat d'arrêt ou de poursuite engagée contre eux. Fait significatif, M. Letelier a été assassiné à la veille de son entretien avec le candidat démocrate à la présidence, Jimmy Carter...

— L'autre exemple est aussi peu flatteur que le premier pour l'administration Carter. Au début du mois de novembre, Richard Helms, directeur de la C.I.A. lors de l'intervention au Chili contre Allende, a été condamné à une amende de 2000 dollars et à un an de prison avec sursis. Quel crime lui reprochait-on? Non pas d'être impliqué dans la disparition de 30 000 Chiliens mais tout simplement d'avoir menti devant une commission du Congrès américain concernant les opérations de la C.I.A. au Chili. En accord avec le président Carter, Helms n'a pas été poursuivi pour d'autres faits, à cause du risque qu'un tel procès aurait posé pour la *sécurité nationale*. Comme l'a fait remarquer Armando Uribe, lui-même ancien ambassadeur du Chili, pour le gouvernement Carter, le Chili relève encore aujourd'hui des intérêts de la *sécurité nationale* des Etats-Unis. Il doit être remarqué que sans aller jusqu'au renvoi pur et simple de l'affaire, la procédure dont Helms a bénéficié a été des plus douces. Si les droits de l'homme n'ont pas été évoqués dans ces deux affaires, c'est expressément pour éviter l'apparition au grand jour d'une situation de conflit entre ces droits et les intérêts de la *sécurité nationale*. C'est donc la *sécurité nationale* qui définit les limites chaque fois plus restreintes des droits de l'homme!

Il n'en va pas autrement pour le programme de la réduction des ventes d'armes à l'étranger que Carter a présenté le 19 mai dernier. Un chercheur américain, Michael Klare, a récemment démontré que les clauses spéciales et les *cas d'exception* permettent à deux tiers de toutes les exportations d'armes américaines d'échapper à ce programme. De plus, les contrats en matière de services, qui comptent pour 40 % de la valeur de toutes les ventes ne sont pas non plus régis par celui-ci. Il est donc possible et même probable que la valeur totale des ventes d'armes américaines à l'étranger continue à augmenter, tout en respectant les prévisions du programme dit de *réduction des ventes d'armes*.

Et pour quelles raisons y a-t-il tant d'exceptions et de clauses spéciales? Par quel moyen M. Carter justifie-t-il tant le truquage de son programme? D'après l'étude de M. Klare, on remarque que l'obstacle principal à la diminution des ventes d'armes est la définition qui est actuellement donnée de la *sécurité nationale* des Etats-Unis. Le conflit entre la nécessité du renforcement militaire de certains régimes répressifs exigée par la *Doctrine Nixon* et la réduction des ventes d'armes est donc résolu, encore une fois, grâce à la *sécurité nationale*.

Pour trouver les origines de cette notion de *sécurité nationale* et de son utilisation, il faut considérer la formation en politique étrangère de Jimmy Carter: son éducation dans ce domaine s'est faite au sein de la Commission Trilatérale et sous la direction de Zbigniew Brzezinski, l'homme qui a pris la relève de Kissinger lors de l'arrivée au pouvoir de l'administration Carter. Tout en respectant la *Doctrine Nixon*, Carter a élaboré avec Brzezinski une politique étrangère basée sur une modification subtile de celle de Kissinger et qui sous-tend une extension du rôle joué par la *sécurité nationale*.

En effet, la politique de Kissinger découlait de sa *stratégie des blocs* et était en même temps lourdement dépendante des interventions clandestines et des rapports de forces, surtout de nature militaire. Dans ce cadre, la défense des intérêts économiques américains avait souvent l'air d'être *secondaire* ou d'être une simple excuse invoquée pour justifier une de ces interventions ou même un conflit armé ouvert. En revanche, dans le cadre de la politique étrangère de Carter, profondément influencée par la Commission trilatérale et son concept de nouvel ordre économique mondial, il est devenu *prioritaire* de garantir et de protéger les intérêts économiques. Pour ce faire, Carter est prêt à abandonner la *stratégie des blocs* et à prévoir l'utilisation maximale de la puissance économique des Etats-Unis pour réaliser ses objectifs. On voit tout de suite les avantages que cette politique a par rapport à celle de Kissinger: souplesse, absence de politique clandestine, large répartition des responsabilités dans le maintien du *statu quo* parmi les partenaires économiques des Etats-Unis et bien sûr la possibilité de mener des campagnes moralisantes comme celle des droits de l'homme.

C'est donc au niveau de la Commission trilatérale que nous trouverons le lien entre les campagnes moralisantes et l'extension du rôle de la *sécurité nationale*. Qui plus est, le maintien du *statu quo* dans la situation actuelle de la crise économique mondiale

passera nécessairement par le renforcement des moyens de contrôle et de coercition de la population qui porte la guerre sur les deux fronts: d'un côté la lutte pour établir un consensus public, d'où le rôle des campagnes moralisantes; de l'autre côté, la destruction physique au besoin de toute contestation sérieuse du *statu-quo* d'où le rôle de la *sécurité nationale*. Il est évident que, dans un système capitaliste, la répression de la contestation prime sur la recherche d'un consensus; le monde libre (dont fait partie Pinochet) peut fonctionner sans le respect des droits de l'homme mais jamais sans une application très large de la notion de *sécurité nationale*. D'ailleurs, l'exemple de cette double stratégie qu'offrent les récents événements en R.F.A. en est un exemple frappant. Il faut souligner que la Commission trilatérale a marqué sa solidarité avec Schmidt en tenant sa réunion à la fin du mois d'octobre dernier à Bonn même.

Les problèmes que soulève le conflit entre la *sécurité nationale* et le respect des droits de

l'homme, ou en termes plus généraux, le respect de la démocratie, ont été largement développés devant la Commission trilatérale par son rapporteur Samuel Huntington. Dans son livre «*La crise de la démocratie*», Huntington affirme «la légitimité(...) de la coercition, du secret, de la tromperie, tous procédés qui, dans quelque mesure, sont les inévitables attributs du gouvernement». Ce Monsieur Huntington se trouve actuellement conseiller spécial au Conseil de sécurité nationale dirigé par Z. Brzezinski. La fonction de ce conseil est d'aider le président à formuler sa politique étrangère et de le conseiller en matière de *sécurité nationale* telle que l'utilisation de la C.I.A....

En somme, même si Jimmy Carter a été sincère lors de sa campagne présidentielle et au début de son arrivée au pouvoir, il se trouve pris dans un système immoral de domination mondiale aux articulations complexes et subtiles, un système dont on peut dire, comme Franco disait du sien: «*Tout est lié, très bien lié!*» ■

La tournée de CARTER: les avatars de la réalpolitik

George Street



Jimmy Carter a fait preuve d'une étonnante modestie le 19 janvier en prononçant, devant le Congrès des Etats-Unis, le premier message sur l'état de l'Union de son règne: c'est en demi-teintes qu'il a abordé les questions de politique étrangère, quelques jours seulement après une vaste offensive diplomatique qui l'a conduit, en sept étapes, dans autant de pays répartis sur trois continents. Bien que préparé de longue date

par une tournée éclair du secrétaire d'Etat Cyrus Vance il y a un an, un bref séjour présidentiel aux divers sommets de Londres en mai dernier, puis par d'autres déplacements de M. Vance, sans compter plusieurs invitations de chefs d'Etat ou de gouvernement à Washington, le premier voyage extra-muros du président américain avait commencé par une sorte de valse hésitation diplomatique — un pas en avant,

Les libertés des américains

Les droits de l'homme sont le cheval de bataille de Jimmy Carter en matière de politique internationale. Ses déclarations fracassantes sur cette question lors de sa campagne électorale, ses vigoureuses mises en garde contre certains manquements dans le domaine des libertés en Union Soviétique et dans d'autres pays socialistes sont encore présents dans toutes les mémoires.

Dans un récent article du *Baltimore Sun*, J. Carter se réfère à la définition d'un des pères de l'Indépendance, Jefferson: « *La vie, la liberté, le droit au bonheur* », pour préciser sa conception des droits de l'homme.

Mais dans sa propre énumération manquent de façon significative nombre de libertés collectives, notamment les libertés syndicales, le droit de grève. Et dans le *droit au bonheur*, il ne mentionne pas le droit au travail mais le droit à un *niveau d'existence matérielle minimale*. Cela correspond effectivement à la réalité américaine :

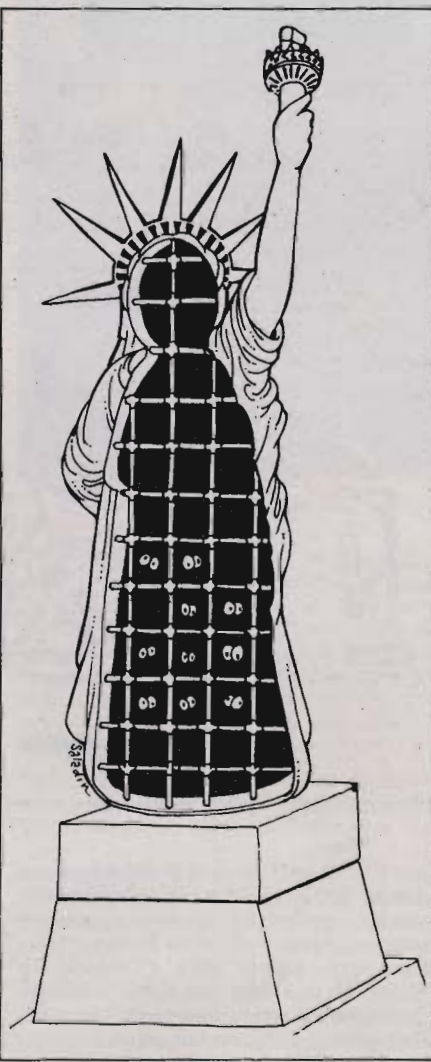
- Sept à dix millions de chômeurs en permanence, 40 % des jeunes noirs en particulier; trente sept millions de personnes maintenues à flot par le système d'assistance (« *welfare* »).
- Pas de système national et obligatoire de sécurité sociale. La détresse en cas d'accident ou de maladie pour ceux que l'assurance volontaire a mal couverts. Une inégalité entre riches et pauvres, jusque dans le financement des écoles par les taxes locales.
- Des discriminations importantes à l'égard des femmes: des salaires de 43 % inférieurs en moyenne à ceux des hommes (33 % en France), allant du simple au double selon la couleur de la peau. Pas de congés de maternité sauf pour 10 % des travailleuses; l'accouchement onéreux et assimilé à la maladie d'où perte de rémunération.
- Des droits syndicaux restreints et très fréquemment détournés: chasse aux militants, licenciements de candidats aux élections dans nombre d'entreprises...
- Dans le secteur public, les 14 millions de travailleurs ne disposent du droit de grève que dans 7 Etats, et les amendes, prison ou licenciements succèdent aux injonctions faites aux grévistes d'avoir à reprendre le travail.

La restriction des libertés n'est donc pas un phénomène marginal touchant les seules minorités raciales. Il n'en est pas moins latent que pour l'immense majorité des 25 millions de Noirs, des 10 millions de Chicanos, des 2 millions de Porto-Ricains et du million d'Indiens survivants, on se trouve en présence d'un véritable colonialisme intérieur, illustré par la puissance du Ku Klux Klan dans certains Etats, et les 282 années de prison infligées, sur faux témoignage, aux « *Dix de Wilmington* » pour ne citer qu'eux...

Le président Carter a bien raison de dire que tout n'est pas parfait chez lui. Tout ne l'est pas non plus chez les alliés les plus proches des Etats-Unis, comme on le sait: l'Iran, la Corée du Sud, l'Indonésie et bien d'autres.

Les quelques impertinences savamment dosées de Washington, les quelques suppressions d'aide, bien vite annulées ou tournées, n'ont pas changé grand chose au Brésil, au Chili ou ailleurs.

C'est que le recours aux alliés, stabilisateurs régionaux des intérêts occidentaux, a ses impératifs qui limitent singulièrement la portée des fortes paroles sur les droits de l'homme. Le secrétaire d'Etat Vance, alors frais émoulu, avait d'ailleurs prévenu le Sénat américain dès le 24 février 1977: « *Dans chacun des cas, nous devons toujours équilibrer nos préoccupations concernant le respect des droits humains avec nos objectifs économiques et militaires* ».



deux pas en arrière — attribuée aux difficultés que rencontraient son plan énergétique au Capitole.

A l'origine, M. Carter avait d'autres ambitions mais il s'est trouvé dans l'obligation de retrancher de son périple l'Afrique noire et l'Amérique latine. S'il n'a pas officiellement renoncé à s'y rendre, aucune date n'a cependant été fixée pour ce faire.

Derrière cette opération, et cette apparence d'incohérence, un homme: Zbigniew Brzezinski, président du Conseil national de sécurité, proche conseiller du président et inspirateur de sa politique étrangère... s'il en a une. « *Zbig* », ainsi le nomme-t-on à Washington, a « *porté le chapeau* » dans les colonnes d'une partie de la presse américaine qui n'a pas ménagé ses critiques dès le retour de Jimmy Carter au pays.

Droits de l'homme

En Pologne, où le président et sa suite pléthorique sont arrivés le 29 décembre, l'occasion était trop belle: c'est sur les droits de l'homme qu'on a mis l'accent, illustrant sans perte de temps la théorie de Zbigniew Brzezinski qui pense, contrairement à Henry Kissinger, qu'il y a là un terrain idéologique privilégié sur lequel la libre Amérique a l'avantage face à son premier adversaire, la « collectiviste » Union soviétique. Mais, diplomatie oblige, Jimmy Carter n'a pu sortir des généralités, se cantonnant à sa profession de foi habituelle, écartant toute critique concrète, déclarant même que « *nos conceptions des droits de l'homme sont beaucoup mieux préservées en Pologne que dans certains autres pays européens que je connais* », et constatant un « *degré substantiel de liberté de la presse* » chez ses hôtes.

Ce n'est pas tant l'existence de prisonniers politiques aux Etats-Unis, tels les « *Dix de Wilmington* », qui l'a arrêté, mais le sentiment que le terrain choisi est, lui aussi, miné et que Washington n'a peut-être pas dans ce domaine les moyens de la politique imaginative de Brzezinski.

L'écho poli mais distant rencontré à Varsovie a refroidi le bel enthousiasme du prêcheur baptiste Jimmy Carter qui, faute d'avoir pu enfoncer spectaculairement un coin entre pays socialistes, s'est trouvé dans l'obligation de faire des avances hors de propos à Edward Gierek, un « *proche ami personnel* » avec lequel il n'a « *aucune différence significative d'opinion* ».

Plus encore: prisonnier du côté spectaculaire et pour une part incongru de sa démarche — dont le moindre intérêt n'était pas le fait que les Etats-Unis comptent six millions de citoyens d'origine polonaise — le président n'a pu faire autrement que d'étendre ses grâces plus à l'Est en reconnaissant devant son interlocuteur « *qu'un pays comme le vôtre ou comme l'Union soviétique, qui ont souffert si profondément, ne commenceront jamais une guerre à moins qu'il se produise la provocation la plus grave ou un malentendu dû au manque de communication* ».

Toutefois, sacrifiant à la dialectique américaine de la détente, Jimmy Carter s'est empressé d'ajouter, et c'est moins rassurant, que « *nous voulons la paix, nous aussi, et ne commencerons jamais une guerre, sauf par erreur, si nous ne comprenons pas les*

motifs, les attitudes et le désir de paix de nos adversaires potentiels ».

A-t-il voulu invoquer, par anticipation, le droit à l'erreur? Cette petite phrase constitue, en tout cas, un véritable appel à la vigilance.

La visite à Varsovie s'est soldée, le 30 décembre, par un communiqué laconique et creux, mentionnant seulement l'intérêt de tels contacts et invitant Edward Gierek à se rendre une seconde fois aux Etats-Unis.



Hussein entre la guerre et la paix

Le pays de la peur

Il paraît que les droits de l'homme ont aussi été évoqués à Téhéran, avec le Shah. Mais il y a loin de la croisade à la realpolitik, surtout au « pays de la peur » où les grèves de plus en plus dures, les procès politiques truqués, les internements sans jugement, les exécutions et assassinats font un décor peu propice aux bons sentiments.

L'étape iranienne a été, sans nul doute, la plus chaleureuse et la plus efficace de toutes. Les dirigeants de Téhéran n'avaient pas vu sans inquiétude accéder au pouvoir une équipe inconnue et un homme dont les promesses électorales agitaient l'idée d'une morale nouvelle dont ils attendaient le pire. Le réaliste Richard Nixon et son sous-produit Gerald Ford avaient du bon : en 1972, la Maison Blanche avait ordonné à l'administration américaine de vendre aux Iraniens, en quantités illimitées, tous les types d'armement, hormis le nucléaire. Mais au Sénat, en août 1976, un rapport s'était enquis du « niveau inquiétant » de ces ventes, notant de surcroît que la présence de vingt-quatre mille experts militaires en Iran mettrait les Etats-Unis dans l'embarras en cas de conflit régional.

Encore une fois, le président s'est désolidarisé du candidat : Jimmy Carter n'a pas mis grand temps à reconnaître les mérites du « gendarme du Golfe » et dès sa première

visite en mai dernier, Cyrus Vance assurait que « la fourniture d'armes américaines ne saurait être liée au problème des droits de l'homme en Iran ».

En homme du Sud, Jimmy Carter n'a reculé devant aucune complaisance en rendant hommage au Shah, « homme de sagesse, de jugement et de sensibilité » à qui son peuple porte « respect, admiration et amour ».

Plus concrètement, l'ancien gouverneur de Georgie a enfin déclaré qu'il n'existe « aucun

autre pays qui soit plus proche de nous en ce qui concerne la programmation de notre sécurité militaire mutuelle ».

Ronds de jambe d'autant plus explicables que le gouvernement iranien vient de rendre un nouveau service à Washington : il a tenu à Caracas son engagement d'intervenir en faveur d'un gel du prix du pétrole en 1978. Alors que Jimmy Carter se débat dans des problèmes énergétiques qui lui ont valu la première grande offensive du Congrès et de certains lobbies contre son administration, ce n'est pas négligeable. Enfin, pour ne pas être en reste, le séjour du président à Téhéran s'est notamment soldé par un accord sur la vente de six à huit réacteurs nucléaires, sans compter la fourniture de divers gadgets militaires parmi les plus sophistiqués.

Une lettre froide et sèche

« Beaucoup d'événements se sont produits dans notre pays depuis la dernière visite d'un président américain en Inde. C'est une heureuse coïncidence que les gouvernements de Washington et de New Dehli aient changé presque en même temps », déclarait le président indien le 1er janvier, dans son discours de bienvenue à Jimmy Carter.

Son excellence Neelam Sanjiva Reddy ne pouvait mieux illustrer l'amorce d'un

glissement à l'Ouest de la plus grande démocratie capitaliste — quantitativement — du monde : la chute de Indira Gandhi a été accueillie avec satisfaction à Washington, même si les règlements de compte de gangsters qui l'ont suivi altèrent l'image de marque du pays de Nehru.

Depuis, pour Jimmy Carter le premier ministre Morarji Desai, homme fort du nouveau régime, est « un ami personnel » — toujours ce goût de l'excès des gens du Sud — bien que la mécanique ait grimpé ici et là au cours des entretiens.

Le président n'a pas, publiquement, ménagé ses compliments à ses hôtes. Reprenant le parallèle de son homologue indien, il a salué un Etat où « la démocratie a été victorieuse » comme aux Etats-Unis où, là aussi, « sous des formes différentes, les valeurs pour lesquelles tant d'hommes avaient vécu et étaient morts se trouvaient menacées » mais « aux antipodes du monde, ces valeurs ont triomphé ».

Jimmy Carter a eu un mot d'un goût douteux sur la démocratie, qui « n'est pas un jouet pour l'homme riche », les peuples ayant d'autres aspirations que les biens matériels... Pensée hardie pour un peuple victime d'un fort analfabétisme (70 %) où l'on estime à 250 millions — sur 680 — le nombre d'habitants sans ressources, si l'on excepte le maigre plat de riz, de blé ou de millet qui leur permet de survivre.

En assimilant dans ses déclarations, Indira Gandhi à Nixon et l'avènement de Morarji Desai à l'après Watergate, le président américain voulait dissimuler l'âpreté avec laquelle il a tenté de faire passer ses exigences concernant le contentieux nucléaire existant. Un incident malheureux, après que les dirigeants indiens eurent montré des réticences à accepter les contrôles exigés par Washington (quitte à refuser l'uranium enrichi promis pour la centrale de Tarapur, près de Bombay) a crûment éclairé l'ambiance régnant alors à New Dehli : posant pour les photographes en compagnie de Cyrus Vance, Jimmy Carter a soufflé à son secrétaire d'Etat, hélas trop près d'un micro, « Je veux que vous écriviez à Desai une lettre froide et très sèche pour lui expliquer notre position ». Ce fut l'échec des discussions.

Non à un état palestinien

Le moral n'était pas au plus haut dans l'entourage présidentiel quand, le 3 janvier, intervint l'escale de Ryad. Le dossier du Proche-Orient s'alourdissait.

Déjà à Téhéran, Jimmy Carter n'avait pu, au cours d'un entretien d'une heure, convaincre Hussein de Jordanie, qui passait par là, de se joindre aux négociations israélo-égyptiennes engagées par le président Sadate. Le souverain hachémite avait déclaré que la réponse des dirigeants israéliens aux avances de l'Egypte ne le satisfaisait pas. « Si l'initiative du président Sadate n'aboutit pas au succès en raison de l'intransigeance israélienne, le résultat sera terrible pour la région », ajouta-t-il. Le moins que l'on puisse dire est que les sombres pressentiments du roi Hussein paraissent se vérifier.

Jimmy Carter, puis Cyrus Vance n'ont pourtant pas ménagé leur peine, au point d'effectuer une escale non prévue à Assouan, destinée à s'assurer de la déter-

mination du chef de l'Etat égyptien dans laquelle Washington voit une occasion unique d'instaurer une « pax americana » au Proche-Orient. Cet empressement à favoriser les démarches du président Sadate a révélé au monde les ambitions diplomatiques de l'équipe Carter dans la région : elles ne diffèrent nullement de la doctrine Nixon-Kissinger et tournent résolument le dos, encore une fois, à certaines ouvertures suggérées par le candidat démocrate à la présidence en 1976.



Un « non » nuancé au plan Begin

Sur le chemin du retour, deux jours après Assouan, le chef de l'exécutif américain accordera une interview aux journalistes admis dans son Boeing 747, Air Force One. Il déclarera que ses escales au Proche-Orient avaient dominé sa tournée, réaffirmant son opposition à la création d'un Etat palestinien, prônant la mise sur pied d'une administration mixte — Israéliens, Jordaniens, Palestiniens — en Cisjordanie occupée et à Gaza, solution transitoire ne débouchant nullement, en tout état de cause, sur une Palestine indépendante.

Le dimanche 1er janvier à Beyrouth, Yasser Arafat lui avait répondu à l'avance, au cours d'une vaste manifestation organisée à l'occasion du treizième anniversaire du déclenchement de la lutte armée. Applaudi par dix mille Palestiniens, le dirigeant de l'OLP avait déclaré : « Lorsque Carter dit non à un Etat palestinien, il dit non à la paix au Proche-Orient. La paix et la stabilité dans la région passent par la révolution palestinienne. Je dis à Carter et à tous ses agents dans le monde arabe qu'ils ne peuvent vaincre notre révolution ».

Le 31 décembre, trois jours avant l'arrivée de Jimmy Carter à Ryad, la radio saoudienne avait affirmé sans plus attendre que le projet d'une « autonomie limitée » pour la Cisjordanie et Gaza était « inacceptable » pour toutes les parties arabes. La radio de Ryad ajoutait que le roi Khaled et le prince héritier Fahd se préparaient à demander au président Carter, lors de sa

visite, de faire pression sur Israël pour obtenir des concessions. Pour sa part, la presse locale soulignait l'intransigeance d'Israël. Ainsi, le géant saoudien, partenaire économique et énergétique privilégié des Etats-Unis, refusait lui aussi de soutenir ouvertement la diplomatie américaine incluant le « plan Begin » et l'initiative quasi solitaire du président Sadate.

Jimmy Carter, qui joua un temps sur les mots en évoquant une partie (homeland) palestinienne a montré au Proche-Orient le véritable visage — ou les limites — de sa politique étrangère.

Des mécontents à Paris

Quand « Air Force One » atterrit à Paris, le 4 janvier, le plus dur est passé. On est, enfin, entre gens de bonne compagnie : pas de dossier particulièrement brûlant, malgré quelques petits grincements dus à l'exportation du nucléaire — concurrence oblige — et le ton a déjà été donné par le conseiller présidentiel Zbigniew Brzezinski, qui avait déclaré peu auparavant que « la France est un pays clé en Europe. Elle joue un rôle de premier plan dans les relations Est-Ouest et sur le continent africain ».

A l'instar de l'Iran au Proche-Orient, la France allait donc se voir confirmer dans son rôle de gendarme de l'Occident en Afrique : mieux implantée que les Etats-Unis sur ce continent grâce à son passé colonial et à son présent néo-colonialiste, elle a fait ses preuves au Zaïre et son actuel gouvernement compte bien continuer à faire montre de bonne volonté dans l'affaire du Sahara occidental.

Ces sujets entrent pour les Américains, dans la vaste rubrique dite de la « sécurité », qui englobe aussi bien les questions atlantiques et notamment l'OTAN, vis-à-vis de laquelle les dirigeants français opèrent depuis quelques années un rapprochement. Celui-ci, à plus ou moins longue échéance, doit conduire à la réinsertion de la France dans l'organisme militaire intégré, démarche intéressant Washington au plus haut point.

Il a été aussi question du dialogue Nord-Sud et de son échec, dans lequel le gouvernement de Paris porte une lourde responsabilité. Là non plus pas de différent. On pourrait, même, écrire que la politique française est, en la matière, directement téléguinée de Washington, comme la recherche de ce fameux « nouvel ordre économique international », autre manifestation du redéploiement de l'impérialisme.

Plus délicate pour Jimmy Carter aura été l'approche de la réalité politique intérieure française. L'Elysée lui a demandé comme un service de ne pas rencontrer Jacques Chirac, éventuel recours à droite d'un après-giscardisme. Le président acquiesça. Moins gênant était un possible tête-à-tête Carter-Mitterrand. Mais, là encore, Jimmy Carter est tombé dans son défaut géorgien : il en a fait un peu trop en saluant le « rôle bénéfique » joué par le leader du parti socialiste dans la vie politique française, ce qui n'a pas manqué de provoquer de vives réactions chez certains partisans de Valéry Giscard d'Estaing.

Le 7 janvier, le « New York Times » salua l'opportunité d'une telle visite, à quelques semaines d'élections législatives décisives.

« Ce serait une tragédie, écrivait le quotidien new-yorkais, si les électeurs français se rendaient aux urnes avec l'illusion qu'une issue conduisant à l'installation de ministres communistes au cabinet français ne créerait pas de sérieux problèmes pour l'OTAN, la Communauté européenne et la cohésion de l'Ouest en général ». Cette nouvelle ingérence ne pourrait que déclencher, elle aussi, des réactions.

C'est donc en laissant, à Paris aussi, un bon nombre de mécontents que le chef de



Vers la réintégration dans l'Alliance atlantique ?

l'exécutif américain a gagné Bruxelles, dernière étape d'un long parcours escarpé. Cette visite avait surtout valeur de symbole auprès des instances européennes et des autorités de l'OTAN. Seule la satisfaction de Joseph Luns, secrétaire général de l'organisation atlantique, put donner matière à commentaires : Jimmy Carter lui avait confirmé sa décision d'envoyer huit mille soldats supplémentaires en Europe occidentale — initiative « très utile et agréable » affirma le secrétaire général — alors que le candidat Carter, en d'autres temps, avait promis de réduire la présence militaire américaine dans cette partie du monde. Une autre ornière héritée de l'ère Nixon — et de plus loin encore — dans laquelle la nouvelle administration en place à Washington n'a pas évité de tomber.

Il est indéniable que le Carter-circus avec ses cent soixante cinq journalistes dont la star de la chaîne TV ABC Barbara Walters et le numéro un de NBC John Chancellor, ses fonctionnaires de tous ordres et sa flotte aérienne, a achoppé sur la trop grande diversité des buts visés. Plus qu'une prise de contact personnelle du nouveau président avec certains de ceux qui seront ses partenaires — et parfois ses adversaires — pendant au moins trois ans encore, sa tournée n'a pas, toutefois, réussi à être l'ébauche de la croisade qu'ambitionnait Zbigniew Brzezinski, trop pressé peut-être d'appliquer au terrain sa théorie du redéploiement du leadership des Etats-Unis. Ce qui signifie pas pour autant que tout est improvisation à la Maison-Blanche. ■

TUNISIE:

provocation et repression sous le signe du libéralisme

Hedi Soudani

Avec plus de deux cent cinquante morts, des centaines de blessés, des milliers de démocrates, de militants et de responsables de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.) arrêtés, interrogés et torturés dans le camp récemment ouvert à Qued Ellil à quelques 50 km de Tunis, et pour finir, l'instauration de l'état d'urgence dans le pays, les appels à la liquidation physique des syndicalistes, lancés publiquement par les responsables de l'organisation patronale (l'U.T.I.C.A.) depuis le mois de décembre dernier, n'auront pas tardé à être suivis d'effet par les dirigeants du Destour.

Depuis l'insurrection paysanne de 1864 la Tunisie n'a jamais connu d'événements aussi sanglants. Aucun affrontement avec la puissance militaire coloniale n'a compté autant de victimes. Le choc a été brutal; personne parmi les forces démocratiques et révolutionnaires tunisiennes, voire parmi les dirigeants et cadres syndicalistes n'avait prévu que le complot contre la centrale syndicale, les travailleurs et l'ensemble des forces démocratiques du pays, était si près d'être exécuté.

Vingt-deux ans après l'indépendance politique de la Tunisie, dont seize ans marqués par la domination du Destour, comme parti unique, il importe aujourd'hui de se demander ce que représentent ces événements dans l'évolution politique du pays.

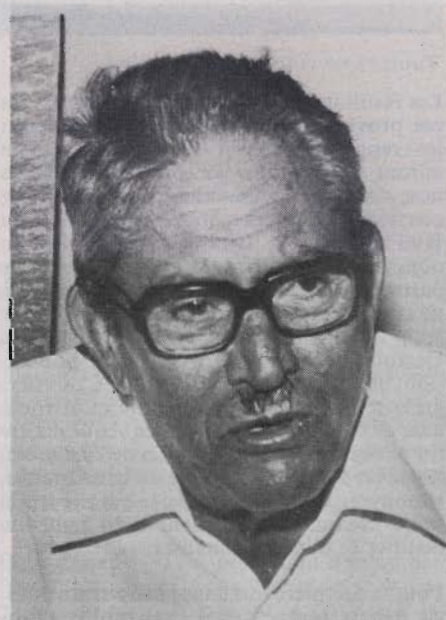
Le libéralisme économique et le nouveau rôle assigné aux syndicats

L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.), l'une des plus puissantes centrales syndicales en Afrique par ses effectifs et par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du pays, a toujours été la «*courroie de transmission*» qui a permis au parti unique au pouvoir d'exercer son contrôle sur les travailleurs. Toutes les équipes dirigeantes qui se sont succédées à la tête de l'U.G.T.T. depuis 1956, y compris la direction actuelle, ont été installées par le parti du Destour et immédiatement destituées et remplacées à la moindre incartade.

Les conditions dans lesquelles la direction actuelle a pris les rênes de la centrale syndicale en 1970 sont toutefois bien différentes en comparaison des directions précédentes. Dès sa prise en main de la centrale syndicale, la direction actuelle disposait d'atouts importants, lui donnant beaucoup plus de liberté de manœuvre.

La nouvelle orientation économique libérale promue et mise en œuvre après la crise de 1969, assise et étendue par le gouvernement Nour à partir de 1970, a introduit une modification dans le rôle des syndicats ouvriers dans la vie économique et sociale du pays. Elle leur assigne désormais un rôle de «*partenaire*» susceptible de prendre en

charge la réalisation des objectifs de rentabilité et de rendement fixés par le gouvernement et le patronat. Une telle entreprise suppose toutefois que la centrale syndicale regroupe et tienne bien en main la majeure partie des travailleurs. Ceci était manifestement loin d'être le cas à la fin des années soixante, marquées en même temps par la désaffection des travailleurs à l'égard d'un syndicat qui leur réclamait tous les sacrifices tout en leur déniaient le droit de revendiquer quoi que ce soit, ainsi que par la volonté de liquider entièrement l'organisation syndicale elle-même en cherchant à lui substituer les cellules professionnelles du Parti. Parmi les hommes politiques qui se entreprennent. Dans la perspective de cette orientation nouvelle, des hommes de paille comme l'ancien secrétaire général Béhir Bellagha, ne peuvent être d'aucune utilité. Parmi les hommes politiques qui se trouvaient encore au Destour, après les purges et les défections successives qu'il a connues, Habib Achour était incontestablement le plus indiqué.



Habib Achour

Fondateur de l'U.G.T.T. en 1946 avec Farhat Hachad, figure marquante du syndicalisme tunisien et du mouvement national du fait de son opposition à la politique de liquidation de l'organisation syndicale et de blocage des salaires malgré la forte dévaluation, durant les années soixante, il pouvait à ce titre se prévaloir d'une certaine *légitimité historique* pour gagner l'adhésion des travailleurs. Achour a été effectivement désigné à nouveau secrétaire général de l'U.G.T.T. — après sa destitution et sa condamnation à la prison ferme en 1965

pour un délit préfabriqué de droit commun. Il a été ensuite confirmé dans ce poste à l'issue d'un congrès tenu en 1970 par la centrale syndicale.

La personnalité de Achour et son passé pouvaient évidemment donner quelques inquiétudes quant à son strict respect des tâches et des limites qui lui sont assignées. Mais aucun des deux partenaires — ni le Gouvernement et sa clientèle d'affairistes ni Achour lui-même — ne pouvait alors imaginer l'éventualité d'un nouveau contexte qui, non seulement donnera à Achour la possibilité de réclamer l'indépendance politique et organique de l'appareil qu'il dirige mais le poussera même à matérialiser cette revendication en l'imposant comme fait accompli à ses anciens partenaires.

Le glissement vers l'autonomie.

De 1970 à 1976, la direction de Achour a donné plus de satisfaction que d'inquiétude aux différentes composantes du régime destourien. Ceci lui a valu d'être confirmé dans ses fonctions à trois reprises, successivement en 1970, en 1973 et en 1976. Dès 72 cependant, la direction syndicale s'est rendue à l'évidence, par les multiples grèves dites «*sauvages*» qui ont éclaté tout au long de l'année, que les travailleurs n'étaient plus disposés à supporter sans réagir l'austérité qui leur a été imposée durant les années soixante. L'augmentation vertigineuse du coût de la vie provoquée par le libre jeu des lois du marché et accentuée par la spéculation, a poussé les travailleurs jusqu'aux limites du supportable et les a acculés à ces grèves de désespoir. A partir de 72 d'ailleurs, les grèves avaient souvent l'appui des délégués des «*unions*» locales et les assemblées générales qui en décidaient se tenaient souvent aussi dans leurs locaux.

Ceci a incité la direction syndicale, dans le souci d'éviter une rupture totale avec l'encadrement moyen et la base, à agir dans les trois directions suivantes :

- Acquiescer aux travailleurs quelques améliorations matérielles (augmentation générale des salaires en 1973, du SMIG en 1974, des allocations familiales en 1975, etc.).

- Asseoir la collaboration avec le patronat sur des bases légales et durables en souscrivant au «*contrat de progrès*» avec le gouvernement et en signant différentes conventions collectives avec les entreprises privées.

- Être plus discrète dans sa réprobation des grèves qui lui échappent en ne les dénonçant qu'en cas de nécessité impérieuse et en gardant le silence sur les autres cas.

Bien vite cependant, même cette orientation conciliatrice s'est avérée intenable par la direction, constatant la détérioration croissante du climat politique, économique et social d'une part, et considérant surtout l'émergence d'une centrale syndicale puissante par ses effectifs, représentative de la majorité des travailleurs par l'étendue de ses bases et surtout combattive grâce au rajeunissement et à la radicalisation de ses cadres locaux et même régionaux, d'autre part. C'est là l'aboutissement certain de la longue maturation nourrie par les nombreuses grèves revendicatives souvent qualifiées d'illégales par la direction syndicale elle-même.

Face à cette situation nouvelle qui consacre non seulement l'émergence d'un nouveau centre de pouvoir dans le pays, mais aussi la prédominance de la centrale syndicale sur

toutes les autres forces organisées, et plus particulièrement sur le Parti du Destour, un choix s'impose à la direction : faire corps avec cette force nouvelle et dynamique et assumer ses aspirations au changement ou s'appuyer sur le parti du Destour pour briser son élan et maintenir le statu quo. Il s'agit bien à la limite d'un pari sur l'avenir.

Dès le fin de l'été 77, le choix de la direction de l'U.G.T.T. semble être déjà pris. Le «pacte de paix sociale» signé le 19 janvier 77 avec le gouvernement et stipulant le blocage des salaires durant la période du cinquième plan (1977-81) sous réserve d'une hausse annuelle du coût de la vie inférieure à 5% et contre une augmentation immédiate des salaires de 10 dinars (117 FF), a été pratiquement dénoncé dès l'été. La résolution prise le 15 septembre à l'issue de la réunion du bureau exécutif le confirme avec éclat tout en rejetant la responsabilité sur le gouvernement, accusé de reprendre d'une main ce qu'il accorde d'une autre et laissant libre cours à la spéculation et à une hausse du coût de la vie insupportable pour les travailleurs.

Il est vrai qu'il était alors quelque peu prématuré de tirer des conclusions définitives des résolutions du 15 septembre. En les relisant aujourd'hui, on est bien forcé de se rendre compte que la direction syndicale a déjà pris le parti d'affirmer son autonomie vis-à-vis du pouvoir et de s'appuyer sur la vitalité et la combattivité de sa base, non seulement pour défendre les revendications de celle-ci, mais aussi pour imposer un changement politique qui refléterait le nouveau rapport des forces dans lequel la centrale syndicale représente désormais le pôle principal, face à un parti réduit à sa plus simple expression et à un pouvoir déchiré par ses divisions internes.

L'affrontement

Après cette décision, la direction syndicale ne freine plus désormais des luttes des travailleurs, mais prend au contraire l'initiative de les organiser et de les encadrer. Dans la situation de crise économique qui prévaut dans le pays depuis les deux dernières années, due en partie à la fermeture des marchés européens à certains produits tunisiens notamment l'huile et les textiles, les motifs de revendications se multiplient. Les actions prennent l'allure d'une véritable offensive, alors que leur point de départ n'est souvent rien d'autre que les injustices, les brimades, les licenciements abusifs et arbitraires, le non respect des lois et des règlements par les patrons et leur refus d'appliquer les accords sur les salaires. C'est d'ailleurs le contexte de dictature du parti unique qui leur donne un caractère d'opposition et de remise en cause de la politique gouvernementale.

Le patronat et ses partenaires au Destour se sentant menacés commencent à préparer une riposte à des actions qu'ils considèrent dirigés non seulement contre leurs intérêts mais aussi contre leur pouvoir politique. Si, devant la multiplication des grèves dites «illégales» ou «sauvages» durant les sept dernières années ils ont constamment reproché à la direction syndicale de ne pas être à la hauteur de ses tâches et d'être incapable de maîtriser sa base, ils changent à présent de tactique. Désormais c'est la «majorité des travailleurs (qui) est saine» mais c'est la direction

qui est «déviationniste». Le tir corrigé, ils mettent en branle deux mécanismes de sappe : tenter de diviser la direction et de récupérer les cadres syndicalistes par l'intimidation, la corruption et tout l'arsenal classique, tout en mettant en place les structures d'une organisation parallèle en se servant des débris des fameuses cellules professionnelles.



Tunis : une ville en état de siège

Les résultats ont été plus que désastreux, car ces provocations n'ont servi qu'à resserrer les rangs de l'U.G.T.T. tout en ralliant autour d'elle toutes les couches populaires non directement concernées par les luttes ouvrières. Les événements tragiques de Ksar Hlal survenus le 10-12 octobre dernier ont non seulement effrayés le pouvoir et le patronat mais leur ont aussi permis de mesurer l'étendue de leur impopularité et de leur isolement. Dans ce fief réputé du Destour de la première heure, la population unanime prend le parti des ouvriers grévistes d'une usine de textile et affronte avec eux les assauts de la police venue mettre fin par la force à l'occupation de l'usine et à la grève. Devant l'ampleur de la résistance, le pouvoir fait appel à l'armée qui tire sur la foule créant un précédent qu'il tente de justifier et d'institutionnaliser.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, les débats budgétaires à l'assemblée nationale, composée au demeurant des seuls députés destouriens, donnent l'occasion à un affrontement en règle entre groupes opposés : celui qui soutient l'U.G.T.T. et celui qui soutient le pouvoir. Le mythe de l'Ett uni et au service de toutes les catégories sociales de la Nation est tombé, même aux yeux des moins avertis.

Entre temps, les menaces de mort proférées par un homme de main du Destour contre Habib Achour ont donné l'occasion à la direction syndicale de mesurer le poids et la popularité de son organisation. Des grèves tournantes paralysent le pays durant une semaine entière.

Le gouvernement et le Destour ont été forcés de constater leur isolement et leur impopularité. Le patronat reste la seule force sociale qui les soutient mais qui les pousse en même temps à assumer leur isolement pour la défense de leur pouvoir en détruisant le contre pouvoir que constitue l'U.G.T.T., avec tous ses appuis au sein du gouvernement.

Les provocations et le massacre

Dès le début décembre, le plan de liquidation de l'U.G.T.T. se précise dans tous ses détails. Les bandes armées payées par le Destour s'attaquent quotidiennement aux locaux de la centrale syndicale et à ses militants, perturbant les réunions, saquegeant les locaux et agressant les syndicalistes.

Fin décembre, Tahar Belkhoa, hostile au plan de liquidation, et favorable à un rééquilibrage du gouvernement en fonction du nouveau rapport des forces, est destitué du Ministère de l'intérieur. Ne voulant pas se compromettre dans le complot en cours d'exécution, six ministres démissionnent du gouvernement dès le lendemain. Un retour en arrière devient alors suicidaire pour ceux qui ont préparé et mis en exécution le complot, en l'occurrence Sayah (directeur du Parti du Destour) et Abdallah Farhat (ministre de l'intérieur).

Consciente du danger qui menace l'existence même de son organisation, voire les destinées du pays, la direction syndicale convoque son congrès national pour le 8 janvier. Les résolutions prises consacrent non seulement la rupture officielle de toute relation d'obédience entre la centrale syndicale et le parti du Destour mais aussi la dénonciation catégorique de tous les choix économiques, sociaux et mêmes politiques du gouvernement : «L'U.G.T.T.» réaffirme qu'elle ne peut accepter que la politique du gouvernement s'oriente vers la consolida-

tion par tous les moyens d'une classe capitaliste aux dépens de l'intérêt national; surtout que les intérêts de cette classe sont liés à ceux du capital étranger exploiteur».

A l'issue de ce conseil, et à la demande unanime des représentants de la base syndicale, le Secrétaire Général de l'U.G.T.T. annonce sa démission du bureau politique et du comité central du parti du Destour. Le lendemain même, le parti fixe une réunion de son comité central pour le 20 janvier dont la résolution finale n'est rien d'autre que l'ordre de bataille contre la centrale syndicale, accusée de vouloir renverser le régime. Dans un discours télévisé, Bourguiba approuve la résolution du comité central et ordonne l'attaque.

Les agressions contre les locaux de la centrale syndicale gagnent de plus en plus d'ampleur. Ghorbal, membre du bureau exécutif de l'U.G.T.T. est arrêté par la police. La direction syndicale s'inquiète de l'évolution des événements et décide, en présence de Otto Kersten, président du CISL, une grève générale de protestation pour le 26 janvier.

Dès les premières heures de ce qu'il faut désormais appeler «le jeudi du massacre», les dispositions des forces de police

indiquent clairement la préméditation de l'affrontement. Le siège de la centrale a été en effet bouclé pour interdire tout contact entre la base ouvrière et la direction syndicale réunie à l'intérieur laissant l'at-troupement se gonfler progressivement jusqu'à la fin de la matinée. Subitement, des grenades lacrymogènes partent des fenêtres voisines. La riposte des forces de police ne se fait pas attendre : ils tirent dans la foule. Dès la fin de l'après-midi, 10 000 soldats armés occupent la ville de Tunis. Aux manifestations de protestations, ont encore répondu les rafales de mitraillettes.

Le lendemain, l'état d'urgence est décrété sur tout le territoire. Les arrestations commencent. Des camps d'internement sont ouverts. Dix membres du bureau exécutif de l'U.G.T.T. sur les douze que compte le bureau, à l'exception de Khalifa et Tijani Abid qui ont choisi ce moment pour exprimer leur désaccord avec l'orientation de la centrale, sont arrêtés et accusés de complot. Les cadres locaux et régionaux du syndicat commencent à être jugés et condamnés par fournées de deux cents par les tribunaux de flagrant délit.

Le patronat se félicite du succès de l'opération et exprime sa gratitude au chef

de l'Etat. Le parti du Destour prépare un congrès extraordinaire de la centrale syndicale pour mettre en place une direction soumise. Nouria semble croire que la partie est déjà gagnée. Parce que la direction actuelle s'est opposée à sa politique et à ses intérêts, il estime que «les intérêts de la classe ouvrière peuvent être défendus par d'autres», c'est-à-dire par ceux qui la défendent à sa manière.

La résistance

Les démocrates et les révolutionnaires tunisiens s'organisent aujourd'hui pour faire face aux tâches de solidarité avec les travailleurs, leur direction et leur organisation syndicale, luttant pour la levée de l'état d'urgence, la libération des dirigeants syndicalistes et de tous les militants arrêtés, ainsi que pour le respect des libertés garanties par la constitution.

Mais par delà les impératifs de l'heure, se pose la question de la légitimité et de la légalité d'un gouvernement qui décrète que le peuple est son premier ennemi, instituant l'état d'urgence et dirigeant les balles de son armée contre lui. ■

FRANCE : UNE NOUVELLE POLITIQUE DE COOPERATION

Pierre Lartesse

«La politique de coopération, je l'ai dit à plusieurs reprises, est un acte d'affranchissement : contribuant à la définition par les pays africains de solutions originales, elle sert l'affirmation d'une indépendance nationale» (déclaration faite par M. Giscard d'Estaing lors de son voyage au Gabon en août 1976).

A la même époque, alors qu'il n'était pas encore membre du gouvernement, le sénateur René Monory tenait un discours quelque peu différent : «Dans une économie livrée à l'anarchie du marché et à l'appât du profit, l'aide enrichit les nations les plus riches et appauvrit les plus pauvres, creusant sans cesse le fossé qui les sépare... Deux cents sociétés multinationales, principalement américaines, contrôlent les deux tiers des moyens de production, dominent les marchés des matières premières, déterminent de manière dictatoriale — et paradoxalement, au nom de la liberté de marché — les termes de l'échange». (1).

Cette seconde analyse est malheureusement beaucoup plus proche de la réalité que l'euphorie de la précédente. L'échec de la Conférence Nord-Sud en constitue, s'il en était besoin, une preuve supplémentaire. En effet, dans le rapport final de la session du 30 mai au 2 juin 1977, «les participants à la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) représentant les pays en voie de développement ont constaté avec regret que l'accord n'a pu se faire sur la

plupart des propositions relatives aux modifications de structure du système économique international... Le groupe des 19 estime, par conséquent, que les conclusions de la C.C.E.I. restent en deçà des objectifs qui avaient été envisagés dans le cadre d'un programme d'action global et équitable conçu pour instaurer le Nouvel Ordre Economique International».

Il s'agit donc bien d'un constat d'échec marquant la césure entre les 19 représentants des pays en développement et les 8 représentants des pays industrialisés.

Les réalités de la coopération franco-africaine

Dans ce cadre, il est intéressant d'examiner l'évolution de «l'aide» française avec les pays d'Afrique. L'organisme privilégié du début, le «Fonds d'Aide et de Coopération» (FAC) créé en 1959, après avoir étendu ses compétences aux Etats de l'Afrique francophone — à l'exception des Etats du Maghreb relevant du Ministère des Affaires Etrangères — voit très sensiblement diminuer sa dotation en termes réels au profit de la «Caisse Centrale de Coopération Economique» (CCCE) qui assure aux banques, dans le cadre du deuxième guichet, des taux d'intérêt nettement plus rémunérateurs que ceux consentis auparavant par le FAC.

Ainsi, au moment où la récession dans les pays industrialisés provoque une sévère restriction des emprunts, «l'aide», si elle

n'apporte que bien peu d'avantages aux Etats africains, rend par contre un service non négligeable aux banques françaises, embarrassées par l'excès de leurs liquidités.

L'examen du budget 1978 de la coopération est fort significatif. Son accroissement — en termes réels — de 443 millions est, pour l'essentiel, affecté à trois secteurs :

- 1) 171 millions pour la rémunération de 113 agents de l'enseignement supérieur auparavant pris en charge par le budget du secrétariat aux universités — ce qui constitue un simple transfert de charges — et pour assurer l'augmentation des traitements.
- 2) 96 millions correspondant à l'accroissement des attributions par Djibouti.
- 3) 77 millions sont consacrés à une augmentation inégalée de l'aide militaire, soit une augmentation de l'ordre de 75%.
- 4) La dotation réservée aux équipements économiques et sociaux diminue en termes réels.

C'est un budget de pénurie : par le faible volume des crédits du «Fonds d'Aide et de Coopération», il marque une régression sensible de l'aide bilatérale ; par la très sensible augmentation des crédits réservés à la «Caisse Centrale de Coopération Economique» — 94% depuis 1975 — plus particulièrement au deuxième guichet, il joue en quelque sorte le rôle de relais des groupes bancaires.

La politique de coopération actuellement engagée par le gouvernement français traduit un renversement de celle pratiquée sous de Gaulle. A l'aide publique bilatérale est substituée l'aide privée et multilatérale. Les apports de la France aux institutions multilatérales : «Fonds européen de développement», «Banque mondiale», ont été doublés en trois ans. Or, chacun sait que ces deux organismes sont sous la dépendance quasi totale de l'impérialisme.

Cette intégration de la politique française de coopérations ils ont besoin. De plus, ces redéploiement des sociétés multinationales dont l'objectif, outre le maintien des

(1) Le Monde - 7 août 1977.

productions primaires, est d'assurer le développement des activités agricoles et industrielles associées aux capitaux et aux conditions du marché mondial. C'est ce qui explique l'extension de l'aide à des pays comme le Zaïre et sa concentration au bénéfice de quelques Etats qui en reçoivent la plus grande part: Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal. En outre, les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, l'accroissement et la redistribution de l'aide militaire semble donner raison à ceux qui voient dévolu à la France le rôle peu glorieux de gendarme de l'Afrique.

Au regard de ce qui se passe en Mauritanie, faut-il penser que la visite récente au Mali du Ministre de la Coopération, M. Galley, est dénuée de toute préoccupation stratégique? Et on ne peut s'empêcher de poser la question: pourquoi donc toutes les voies d'accès au Sahara revêtent-elles tout à coup un intérêt si particulier?

Pour une coopération véritable

« Une considération initiale détermine toute réflexion relative à la définition d'une nouvelle politique de coopération: la crise en France est indissociable de celle qui affecte les pays sous-développés; l'issue de la crise et l'application d'une politique démocratique ne peuvent être envisagées sans une coopération renouée, efficace à la fois pour la France et ses partenaires, restaurant pour eux comme pour nous les conditions du développement et de l'indépendance » (2). Voilà à notre sens un principe fondamental qui se débarrasse de toutes les notions s'essayant à justifier la coopération par des slogans du genre: « Il faut les aider parce qu'avant leurs territoires étaient nos colonies », ou mieux: « Il faut les aider parce que nous sommes bons ».

Ces assertions qui trouveraient à peine leur place dans le dictionnaire des idées reçues, provoquent par leur naïveté des pensées aussi naïves: « Oui, mais, ces peuples nous coûtent cher! » dont le racisme informulé n'est pas absent. Amener les peuples qui coopèrent (et non un pays qui aide un autre pays) à considérer que la coopération est faite dans l'intérêt mutuel — mieux dans les intérêts réciproques — est tout autre chose.

(2) Projet de Charte de Coopération établi par l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (A.F.A.S.P.A.).

Leur faire comprendre que la coopération actuelle coûte aux peuples des deux parties et apporte des profits aux grandes sociétés, c'est se placer sur le plan de la désignation de l'adversaire commun, adversaire qui a nom impérialisme.

Que doit donc être une véritable politique de coopération? En premier lieu, comme il a été indiqué, elle doit être fondée sur les intérêts réciproques. En second lieu, un retour à la coopération bilatérale est indispensable, privilégiant les rapports d'Etat à Etat: ce qui n'implique pas la suppression de toute coopération multilatérale: par exemple, les accords de Lomé n'ont pas que des aspects négatifs. Enfin, mis à part les Etats racistes, la coopération devra se faire sans exclusive ni discrimination.

C'est à partir de ces principes de base que doit être envisagée la coopération. Mais quelle coopération, pour quel développement?

Dans la définition d'un Nouvel Ordre Economique International, les pays en voie de développement ont stipulé que la satisfaction croissante des besoins de tous les peuples passe par « une industrialisation en profondeur basée sur une exploitation rationnelle de toutes les ressources naturelles et des potentialités agricoles ». Il ne s'agit donc pas plus de la création d'industries de première transformation de matières premières que, dans les pays riches en énergie naturelle, du transfert des industries grosses consommatrices d'énergie.

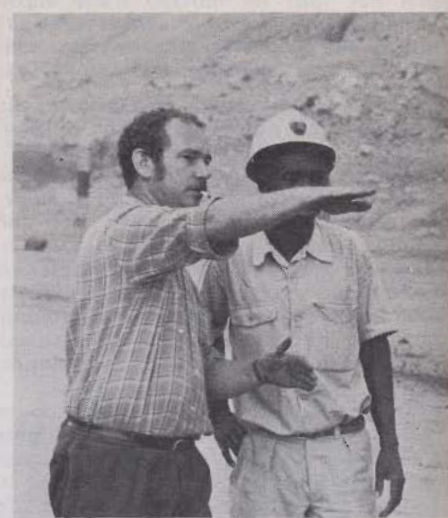
Ces deux orientations, si elles satisfont ou pourraient satisfaire les grandes sociétés transnationales, nuisent à la fois aux travailleurs des pays développés, en développant le chômage, et aux PVD, soumis à une pseudo-croissance anarchique accentuant les disparités.

Comme le souligne sans ambiguïté l'AFAS-PA dans son projet de charte: « La première tâche du développement à laquelle les autres peuvent être subordonnées est la constitution d'une base interne d'accumulation (3) »

(3) Une base interne d'accumulation, c'est s'opposer d'abord au « rapatriement » des profits réalisés par les sociétés étrangères aux exportations des capitaux.

C'est aussi poser en termes nouveaux le problème des prix, actuellement marqué par la disparité entre les bas prix des produits exportés et les prix élevés des importations — y compris les transferts de technologie — ainsi que les taux prohibitifs d'intérêt des emprunts.

C'est enfin envisager d'une manière différente le développement industriel, avec le souci d'en assurer la liaison indispensable avec le développement agricole.



(interne ne signifie pas strictement national, mais ce peut-être « régional » sur la base d'une coopération entre pays de la même région; interne cependant signifie que cette base d'accumulation est localisée dans le Tiers Monde).

C'est évidemment à l'opposé de la stratégie actuelle de l'impérialisme et on peut à bon droit s'interroger sur le camp choisi par ce journaliste d'un grand quotidien du soir qui présente sans complexe le développement de la Côte d'Ivoire comme un exemple. Modèle ivoirien, oui, mais pourquoi? Est-ce un modèle pour les peuples des pays en voie de développement? Est-ce un modèle pour la stratégie de redéploiement de l'impérialisme qui retire de ce pays des profits forts substantiels?

Il ne s'agit nullement de s'orienter à priori et uniquement vers des industries d'exportation, mais au contraire il faut réfléchir à la possibilité de création d'industries complémentaires, le moins possible dépendantes de l'extérieur. De plus, et c'est primordial, cette industrialisation ne doit pas s'élaborer en dehors du secteur agricole, soumis lui-même à des impératifs qui ne sont pas le développement prioritaire des cultures d'exportation, mais d'abord une production suffisante de cultures vivrières. L'industrie doit contribuer à développer la productivité agricole. Elle doit le faire sur le plan de l'outillage (y compris celui nécessaire aux systèmes d'irrigation), mais aussi dans le domaine des engrais, ce qui suppose que, là

BUDGETS COMPARATIFS DE LA COOPERATION (en FF)

	Autorisations de programmes				Crédits de paiement					
	Votes 77	Demandés 78	Diff.	%	Votés 77	Services	Demandés pour 1978		Diff.	%
							Mesures nouvelles	Total		
Dépenses en capital										
Titre V: Investissements exécutés par l'Etat	5 382 000	7 775 000	+ 2 393 000		5 014 000	600 000	7 005 000	7 605 000	+ 2 591 000	
Titre VI: Subventions d'invest accordées au FAC ...	619 350 000	533 020 000	- 86 330 000	+ 14 %	533 350 000	485 625 000	25 495 000	511 120 000	- 222 300 000	- 4,1 %
Aux organismes de recherche	70 000 000	71 600 000	+ 1 600 000		63 300 000	10 700 000	61 300 000	72 000 000	+ 8 700 000	
Aide aux armées ...	11 550 000	120 000 000	+ 108 450 000	+ 939 %	11 550 000	—	40 000 000	40 000 000	+ 28 450 000	+ 246 %
		dont 40 000 en 1978		346 %						
Totaux dépenses en capital	706 282 000	732 395 000	+ 26 113 000	+ 3,7	613 214 000	496 925 000	133 800 000	630 725 000	+ 175 111 000	+ 2,8
Montant total	706 282 000	732 395 000	+ 26 113 000	+ 3,7	2571 652 601	2 464 237 158	551 564 810	3 015 801 968	551 564 810	- 21,5 %

ou c'est possible, la création d'industries chimiques puisse être envisagée.

En ce qui concerne les techniques, il faut se garder de tout dogmatisme. Il n'est pas plus rationnel de s'orienter unilatéralement vers des techniques de pointe que de se limiter aux techniques traditionnelles. Il est plus légitime d'utiliser les unes et les autres, en tenant compte, bien entendu, des conditions locales existantes : « *Le gigantisme est une tentation dangereuse d'autant plus qu'il opère une distanciation importante entre l'industrie et les masses rurales. Il faut certainement envisager de petites unités de réparation, et de petits ateliers de production au fur et à mesure de l'évolution des techniques agricoles* ».

Formation et choix des coopérants et des étudiants africains

Un autre problème essentiel de la coopération concerne le choix des coopérants et la formation en France de techniciens et d'universitaires originaires d'Afrique. En effet, il s'agit quant au fond d'un seul problème dont la base est l'efficacité :

- Les coopérants, assistants techniques ou universitaires ne devraient pas être désignés par les services du gouvernement français en fonction de leurs seuls critères — d'abord parce que leur désignation obéit à des préoccupations d'ordre politique ! — mais il est indispensable que leur choix, les principes qui servent de base à leur détermination soient établis d'un commun accord entre la France et les pays africains concernés. Ces derniers sont évidemment les plus qualifiés pour savoir de quelle sorte de coopérants ils ont besoin ! De plus, ces coopérants doivent savoir qu'ils ne deviendront pas des professionnels de la coopération. Après une formation appropriée, tant en France qu'en Afrique, il leur faut savoir qu'ils ont été envoyés pour une tâche déterminée, limitée, ce qui suppose que leur réinsertion soit assurée à l'expiration de leur mandat.

- En même temps, la formation en France des cadres africains doit obéir le plus largement possible aux demandes des P.V.D. Si ce n'est pas le cas, on aboutit le plus souvent à des techniciens dont la formation a pour effet de les amener à se sentir difficilement utilisables dans leur propre pays. On peut toujours s'étonner, ensuite, qu'ils hésitent à y revenir, même si on ne pousse pas la malhonnêteté, jusqu'à les en rendre responsables.



La coopération culturelle

La coopération culturelle doit être à double sens. Il ne s'agit pas uniquement, comme il

est de règle actuellement, d'amener les Africains à avoir accès à notre culture. Il est profondément scandaleux que les cultures africaines, si riches et si diverses, restent à peu près ignorées dans nos pays d'Europe.

En particulier, la France — qui prétend parfois, pour ne pas dire souvent avoir des liens privilégiés avec l'Afrique — ne peut peut rester ignorante et il souhaitable que l'enseignement s'en préoccupe au lieu de se

confiner dans la seule étude des cultures occidentales.

Une telle orientation léverait bien des incompréhensions y compris à l'égard du travailleur immigré que beaucoup croient inculte car il connaît insuffisamment notre culture. On oublie qu'il a la sienne, qui vaut la nôtre, et qu'il serait enrichissant de la comprendre, et pour cela nécessaire de la connaître. ■

A son séminaire consacré aux rapports de la France et de l'Afrique l'AFASPA demande «une coopération sans discrimination qui se ferait dans l'érêt mutuel des peuples»

Au moment même où le président Giscard d'Estaing envisageait à Yamassoukro, en Côte d'Ivoire, la conclusion d'un «pacte de solidarité» entre l'Europe capitaliste et l'Afrique, dont l'objectif inquiétant serait d'assurer la sécurité militaire des Etats africains, l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) tenait à Paris, le 14 janvier, un séminaire consacré aux rapports de la France et de l'Afrique.

«Coopération privilégiée», entendait-on à Abidjan ; «coopération sans discrimination», proposait-on à Paris. Un petit dialogue qui permet de mieux mesurer l'originalité des thèses soutenue par l'AFASPA, d'en mieux saisir l'urgence. En effet, ce projet vient à son heure : dans la période électorale que traverse la France, il apparaît plus que jamais nécessaire que soit définie une nouvelle politique de coopération qui se ferait dans l'intérêt mutuel des peuples.

Le rapporteur de cette commission, rappela que ce projet constituait l'aboutissement d'une longue réflexion dont l'un des temps forts fut, en mars 1975, la tenue d'un colloque portant sur les problèmes de la coopération. Quatre points sont successivement abordés et inégalement développés dans ce texte : 1) les réalités de l'Afrique ; 2) critique de la politique de coopération menée par les différents gouvernements ; 3) les principes fondamentaux d'une véritable politique de coopération ; 4) les aspects juridiques, économiques, culturels et militaires. Ce quatrième point constitue naturellement la part essentielle du projet et, idée intéressante, les questions de l'agriculture et de l'industrie sont étroitement liées.

Au cours de cette séance (1), la discussion entre les participants tourna autour de trois axes principaux : la place de la banque nationale, le rôle des coopérants, enfin la définition des besoins.

En ce qui concerne la langue, si chacun s'accorda sur le fait que l'usage des langues nationales ne pouvait que contribuer au développement, l'unanimité fut vite rompue dès lors que fut posée la question du français. Beaucoup souhaitèrent que cette langue devienne la première langue étrangère parlée et enseignée en Afrique, le problème tenant aux contenus qu'elle véhicule et non à la langue elle-même qui constitue un instrument utile dans les échanges interrégionaux ou internationaux.

Plus heurtées apparurent les positions relatives au rôle des coopérants : une équivoque flotta quelque temps confondant les hommes avec l'institution. Les coopérants ne sont pas les responsables des aspects néfastes de la politique de coopération, mais l'essentiel de la réorientation envisagée passera nécessairement par le renouvellement de l'institution — pour rompre avec l'héritage parfois sans transition de l'époque coloniale —, notamment en promouvant les accords entre des structures décentralisées (universités, entreprises nationales, etc.) et les Etats demandeurs.

Enfin, sur la difficile question des besoins, la discussion prit un tour très vif. Le projet de l'AFASPA montre que la France doit dans son intérêt coopérer avec les pays d'Afrique et qu'il ne s'agit nullement pour elle d'une attitude caritative.

Bien entendu, et parce que les rapports présents en donnent l'exemple, la question de savoir si les Etats disposent de la capacité d'évaluer les besoins réels de leurs peuples et de transmettre les demandes conformes à leur intérêt, vint dans le débat ; les participants reconnurent sur ce point précis, la nécessité de distinguer entre l'attitude d'un gouvernement de gauche et celle d'organisations démocratiques comme l'AFASPA, qui auront précisément pour rôle de répercuter ce qui ne parviendrait pas au niveau de la négociation internationale.

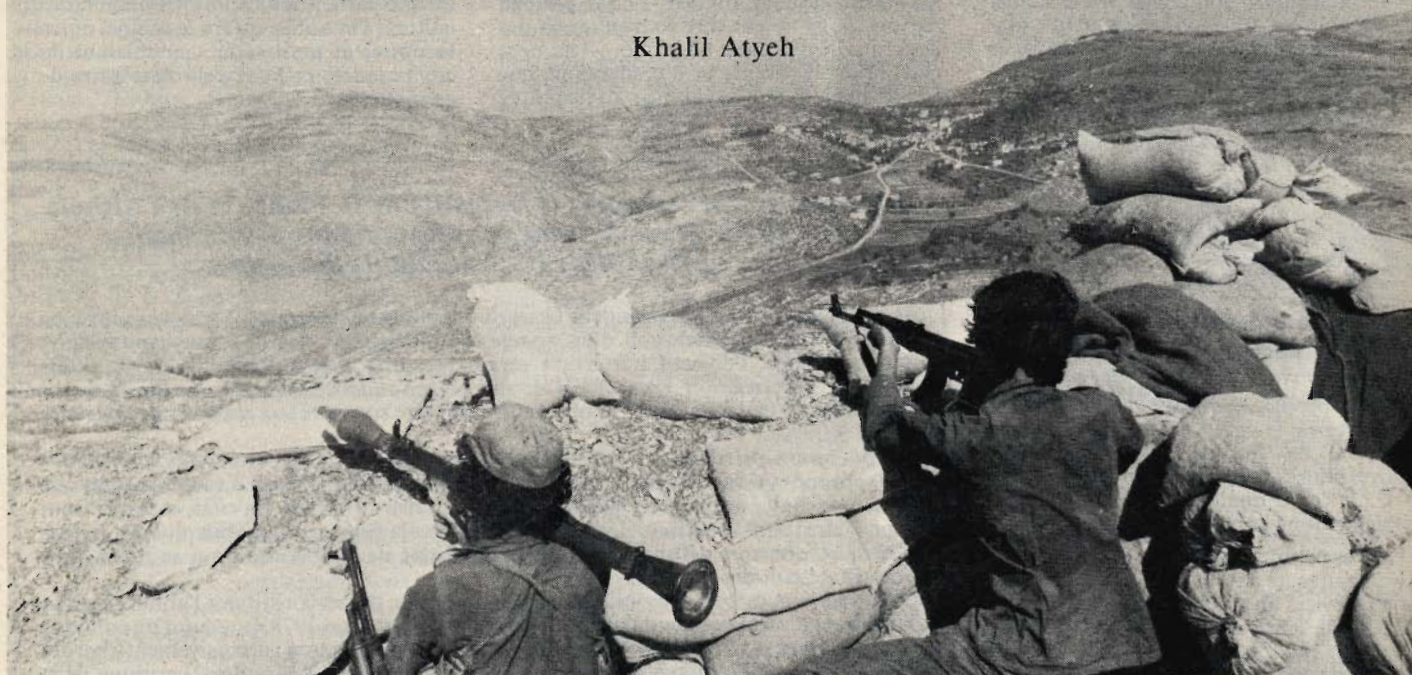
D'autres points furent également abordés au cours de cette séance qui permit de comprendre pourquoi l'Afrique gagnerait elle aussi au changement qui se prépare en France (2). Car pour «mettre l'Afrique à l'abri des immixtions étrangères», le gouvernement de M. Giscard d'Estaing envoie des troupes françaises sur le continent, et s'il condamne «sans réserve la politique de l'apartheid» il fournit aux racistes d'Afrique du Sud les moyens technologiques et financiers de construire l'arme nucléaire. Ce double langage offense les peuples d'Afrique. Décidément la magie du verbe ou du décorum n'opère plus : le ministre des Affaires étrangères M. Louis de Guiringaud en a fait récemment l'amère expérience en Tanzanie.

(1) A laquelle participaient, sur invitation, des dirigeants de la C.G.T., du P.C.F., du Mouvement de la Paix, du MRAP, d'organisations démocratiques, des universitaires et représentants de la presse.

(2) Le texte intégral du «Projet de charte de la coopération» sera publié dans le numéro 10 de la revue «Aujourd'hui l'Afrique» (9 place Jean-Jaurès 93100 - Montreuil).

SUD-LIBAN: LA GUERRE INTERMINABLE

Khalil Atyeh



Position palestinienne dans le Sud-Liban, à quelques kilomètres de la frontière israélienne

Les derniers développements spectaculaires au Proche-Orient, survenus à la suite de la visite de Sadate en Israël, semblent éclipser provisoirement la situation explosive qui prévaut actuellement dans le Sud Liban. Il serait cependant très imprudent de sous-estimer l'impact de la « guerre civile libanaise », dont le dernier foyer d'incendie subsiste encore dans cette région, sur l'ensemble de la situation dans le monde arabe, gravement compromise par le faux-pas du Raïs. Certains observateurs ne manquent pas de souligner qu'Israël est actuellement acquis à l'idée d'une guerre préventive qui serait déclenchée à partir du Sud et dont l'enjeu serait la mise au pas de la Syrie et de la résistance palestinienne pour au moins une dizaine d'années. L'échec évident de la politique de Sadate et les futurs rebondissements du conflit israélo-arabe qui en découlerait va de nouveau braquer les feux de l'actualité sur cette région sinistrée qui n'arrête pas de saigner.

Le 19 novembre dernier, alors même que Sadate et Begin échangeaient discours et amabilités sous les regards attentifs de centaines de millions de spectateurs dans le monde, la population libanaise du Sud était la seule à n'avoir nourri aucune illusion sur la possibilité d'une paix durable et effective qui émanerait d'une telle rencontre, tellement le bombardement de leurs villages par l'artillerie israélienne, la veille même, était meurtrier et systématique.

Maintenant qu'une certaine lassitude se dessine dans les mass-media au sujet du voyage de Sadate et de ses improvisations spectaculaires, la « question libanaise » semble redevenir un centre d'intérêt privilégié pour une bonne partie de la presse arabe et internationale. Il est donc primordial, pour comprendre l'enjeu de la guerre, qui couve dans cette partie déshéritée du Liban, de recourir à une analyse poussée de

toutes les données de la situation afin de mieux les situer dans le contexte général du conflit israélo-arabe.

La règle du silence

C'est qu'un black-out total semble s'y instaurer et les rares informations qui nous parviennent sont soigneusement filtrées par les mass-médias israéliens ainsi qu'à travers les communiqués laconiques des observateurs de l'ONU. En fait, une véritable guerre se déroule au Sud du Liban entre les Israéliens et les phalangistes libanais d'une part, et les Palestiniens et leurs alliés du « Front national et progressiste » d'autre part. L'enjeu du conflit dépasse de loin le cadre proprement libanais et semble en relation étroite avec l'activité diplomatique intense qui se déploie actuellement dans les pays directement concernés par le problème palestinien. Le dernier accord de cessez-le-feu parrainé par les Etats-Unis, à la demande expresse de certains régimes arabes affolés par l'imminence d'une nouvelle guerre israélo-arabe, montre à quel point le Sud libanais, ce foyer de guerre et de tension maintenu à petit feu, risquerait de perturber la « marche forcée vers la paix » et de devenir un instrument de chantage utilisé par les Etats-Unis, Israël et la droite libanaise pour arracher le maximum de concessions aux futurs négociateurs arabes.

Il est certes difficile dans le cadre de cet article d'analyser tous les facteurs locaux, régionaux et internationaux qui perpétuent la guerre dans le Sud et entravent sérieusement les chances d'une paix juste et durable au Proche-Orient tant les intérêts, les implications et les objectifs recherchés sont capitaux, pour ne pas dire vitaux, pour toutes les parties antagonistes.

Le jeu du « Front libanais »

Il y a d'abord le camp conservateur dirigé par le « Front Libanais », organisation politico-militaire hétérogène, regroupant en son sein les tendances les plus variées de la droite libanaise, à majorité maronite, à commencer par les Phalangistes, jusqu'au parti National Libéral de l'ex-président Camille Chamoun en passant par M. Suleiman Frangié, prédécesseur de Sarkis, les moines libanais et les « Gardiens du Cèdre » animés par une haine morbide de tout ce qui est arabe et plus spécialement palestinien. Ce « Front », fort de l'appui du président syrien Hafez El Assad, a pu retourner la situation militaire en sa faveur en s'assurant le contrôle des enclaves musulmanes et palestiniennes se trouvant dans les zones chrétiennes. Mais très vite, il s'est rendu compte que la facture à payer à Damas était très élevée et que la « souveraineté » et « l'indépendance » longtemps présentées à l'opinion publique chrétienne comme la raison d'être d'un Liban occidentalisé étaient sans contenu devant les barrages et les blindés de l'armée syrienne au cœur même du « pays chrétien ». Les chefs de la droite libanaise, pour conserver leur crédibilité, n'ont pas hésité un instant à maintenir leur clientèle en état de mobilisation permanente en créant un climat d'insécurité générale dans le pays, en provoquant quelques massacres de temps à autre, en alimentant continuellement le feu dans le Sud et enfin en adoptant des déclarations fracassantes contre les Palestiniens, la gauche libanaise, le pouvoir légal du Président Sarkis et même parfois contre les Syriens. Pire encore, devant l'impasse totale où elle s'est trouvée, la droite chrétienne s'est tournée vers Israël pour contrecarrer le poids syrien et s'assurer des

appuis sûrs en cas de conflit généralisé avec le régime de Damas. C'est sous cette optique qu'il faut analyser le dernier sommet du «*Front Libanais*» réuni à Ehden et à l'issue duquel une véritable «*déclaration de guerre*» fut adoptée. Ladite déclaration somme les pays arabes non pas de désarmer les Palestiniens au Liban mais aussi de se les partager, c'est-à-dire de mettre fin à toute présence palestinienne et stigmatise la «*présence des étrangers*» (à savoir les Syriens) dans le pays.

Cette escalade verbale devait se traduire sur le terrain par une recrudescence des activités militaires dans le Sud en coopération étroite avec les forces armées israéliennes. Par cette initiative, la droite a voulu prouver qu'elle a toujours son mot à dire et que sa liberté de manœuvre n'est pas aussi étroite qu'on le pense, même si cela doit conduire à long terme à une politique suicidaire.

Le dernier accord de cessez-le-feu l'a d'ailleurs largement démontré. En effet, malgré la déclaration de M. Begin affirmant qu'Israël envisagerait non seulement de «*protéger*» les chrétiens dans les régions frontalières mais aussi d'étendre cette protection «*à tous les chrétiens libanais où qu'ils se trouvent*», les forces armées israéliennes se sont partiellement retirées de certaines positions qu'elles occupaient à la demande des Etats-Unis. Le colonel Saad Haddad commandant en chef des «*forces libanaises*» dans le Sud, connu pour ses relations étroites avec les Israéliens et qui vient d'ailleurs d'être décoré par le ministre de la Défense israélien, n'a pas pu cacher sa déception devant ce lâchage : «*Nous étions opposés au cessez-le-feu. En tout cas, personne ne nous a demandé notre opinion sur cet accord qui nous a été imposé... Je ne comprends pas comment Israël a pu accepter de se retirer unilatéralement. Il semble qu'il y ait été forcé par les Etats-Unis...*»

Le piège de la «bonne frontière»

En tout cas, la population chrétienne, elle, n'a plus aucune illusion là-dessus. En effet, d'après les dernières nouvelles en provenance du Liban, l'état d'esprit des villageois chrétiens vivant dans la zone frontalière évolue de plus en plus dans le sens d'un retour dans le giron libanais. Dédaignant le piège de la «bonne frontière» que lui avait ouvert l'Etat hébreu, la majorité de la population chrétienne du sud manifeste publiquement son désir d'être réintégrée dans l'économie du pays. Plusieurs convois venant des villages chrétiens frontaliers ont récemment été vus traversant la ligne de démarcation qui sépare les belligérants. Ce développement, activement recherché et encouragé par les Palestino-progressistes, pourrait, s'il se confirme et se consolide, retirer le tapis sous les pieds de la droite et de l'Etat sioniste, qui prétendent justement protéger la minorité chrétienne malgré elle.

OLP : des moments difficiles

Le rôle de la droite libanaise, pour important qu'il soit, n'est cependant qu'un rôle d'appoint dans une opération de grande envergure dont la phase finale serait la liquidation physique et politique de la résistance palestinienne. Car, en dernière

analyse, ce sont bien les Palestiniens qui font obstacle à la «*pax americana*» qu'on veut imposer aux Arabes. Le président Carter a bien voulu «*accorder*» un «*Home*» mais pas à n'importe qui, surtout pas à l'OLP. De toute façon, à la lumière des tous derniers développements, la soi-disant patrie «promise» aux Palestiniens ne serait rien d'autre qu'une «autonomie» intérieure assimilable à une forme de gestion municipale.

D'autre part, Genève ne pourra rien apporter de concret sans une présence palestinienne. Il est donc indispensable actuellement d'affaiblir la résistance palestinienne militairement par l'action conjointe des «*forces libanaises chrétiennes*» et de l'armée israélienne; politiquement par la mise en vedette d'une certaine droite palestinienne liée à l'Arabie Saoudite ou au régime du roi Hussein de Jordanie. Pour déjouer cette manœuvre, les dirigeants de l'OLP ont riposté habilement, mais ferme-

ment en adoptant une politique de défense active sur le terrain : mobilisation permanente, réarmement intensif, et par la multiplication de ses alliances politiques : ouverture sur le régime central de Sarkis, alliance tactique avec les Syriens, consolidation des relations avec les pays socialistes et les mouvements de libération dans le monde, renforcement du lien organique avec le mouvement national libanais. Mais le danger de liquidation n'est pas pour autant écarté et des moments difficiles paraissent attendre la centrale des Fedayins sur le plan militaire, politique et même au niveau de ses alliances intérieures et extérieures.

Cependant l'OPEP possède toujours une carte maîtresse, celle de pouvoir, comme dernier recours, faire sauter tout l'échiquier politique au Moyen Orient, ouvrir une bataille sans merci avec les régimes arabes hostiles et pratiquer la politique de la terre brûlée. Jusqu'ici, la



Dans les ruines de Beyrouth...

résistance n'a pas eu besoin de recourir à une telle pratique parce qu'elle était et est toujours suffisamment puissante pour ne pas y recourir. Dernièrement encore, lors des violents accrochages avec la droite libanaise et son alliée israélienne, les Palestiniens n'ont pas hésité à bombarder violemment les colonies sionistes en riposte à l'action armée israélienne dans le Sud, créant ainsi une sorte de panique dans les capitales arabes affolées par l'hypothèse d'une guerre généralisée avec Israël à laquelle elles n'ont pas encore été préparées.

La gauche : attentisme et relâchement

Le Mouvement National Libanais (composé essentiellement de Nassériens indépendants — les Mourabitouns —, de socialistes, de communistes et de Baassistes etc.) jouent quant à lui, malgré l'assassinat de son chef Kamal Joumblatt un rôle d'appoint pour la résistance palestinienne. Il continue en effet à se battre aux côtés des Fedayins dans le Sud et à se préparer à une éventuelle confrontation avec la droite. Cependant des signes de relâche commencent à apparaître, la Syrie ayant réussi à créer de sérieuses scissions entre les diverses formations de ce front. Ainsi, la gauche libanaise semble dans la phase actuelle, se cantonner dans un attentisme plus ou moins passif, misant excessivement sur une éventuelle confrontation entre le régime syrien et la droite libanaise qui la renforcerait considérablement.

La politique de Damas

Bien qu'officiellement absente du théâtre des opérations, la Syrie semble être la plus affectée par la guerre du Sud. En effet, l'alliance ouverte entre la droite libanaise et Israël embarrasse extrêmement les dirigeants de Damas qui ne peuvent plus présenter de justifications valables à leur opinion publique sur la protection qu'ils ont accordée et qu'ils accordent toujours à cette même droite. Face à ce chantage, le régime syrien s'efforce actuellement de tout mettre en œuvre pour un arrêt définitif des combats dans le Sud, même au prix d'énormes concessions imposées aux Palestiniens. Les récentes consultations entre Damas et Beyrouth ainsi que les fréquentes réunions entre des dirigeants syriens et des représentants de la résistance palestinienne visent à favoriser une telle issue qui serait, dans tous les cas, préjudiciable aux Palestiniens. Selon des sources dignes de foi, Damas aurait exigé du président de l'OLP de donner sa signature à un accord comportant les points suivants :

— Les Palestiniens se retireraient avec leurs armes lourdes du secteur de la Békaa-Ouest, se contentant d'y garder quelques 250 miliciens répartis sur cinq centres de stationnement.

— 250 commandos palestiniens seulement stationneraient dans le Arkoub (Fathland).

— Tous les autres Palestiniens se retireraient du Sud soit pour rejoindre les rangs de l'Armée de Libération de la Palestine en Syrie, soit pour quitter le Liban par voie de mer (surtout pour le Front du Refus), soit enfin pour rejoindre les camps de réfugiés

répartis dans toutes les régions libanaises où ils seraient soumis à un contrôle très strict.

Une bombe à retardement

Si cet accord devait avoir lieu, et l'analyse sur le terrain rend une telle hypothèse très peu probable, c'est que le chantage du « Front Libanais » a été à court terme payant. Le régime syrien sortirait lui aussi « victorieux » de cette confrontation, mais pour combien de temps ? En effet les tensions sociales, les difficultés économiques, les luttes intestines et confessionnelles et l'évident échec de Genève risqueraient de faire sombrer la Syrie dans une guerre civile redoutable. Tactiquement, la Résistance palestinienne a mis une sourdine à ses querelles avec le régime de Hafez El Assad, espérant tirer quelques profits pour consolider sa position dans le Sud. Toutefois, si cette alliance tactique devait se révéler inutile, voire contraignante, les Palestiniens seraient obligés de réviser toute leur politique de conciliation et de détente dans le monde arabe. Ils seraient tentés de mettre à exécution ce redoutable mot d'ordre : « *Ou bien nous aurons notre patrie, ou bien il n'y aura de patrie pour personne* ». L'initiative de Sadate, la fin de la trêve signée à Ryad entre les deux régimes égyptien et syrien, la constitution d'un « front de résistance » à Tripoli ainsi que la réunification de toutes les organisations palestiniennes... tous ces rebondissements semblent retourner la situation au Liban en faveur de l'OLP. Selon certaines informations la Syrie aurait adressé un avertissement très dur au « Front libanais » le sommant de ne rien entreprendre qui puisse nuire à la position de la Syrie face à Sadate.

L'enjeu de la guerre du Sud paraît donc engager tout le monde : il y a bien sûr les belligérants eux-mêmes, le régime syrien et tous les autres régimes arabes intéressés ou opposés à un règlement négocié, mais il y a aussi et surtout les Etats-Unis qui exploitent cyniquement cette guerre pour imposer aux Arabes une « paix américaine » toujours plus coûteuse. Grâce à cette promesse de « paix américaine », la nation arabe vit actuellement l'un des moments les plus critiques de son existence. Le Liban est menacé de partition ou d'invasion israélienne. La Syrie se confessionalise de plus en plus. L'Egypte se retrouve pour la première fois dans son histoire face à un pseudo-problème copte en même temps qu'elle s'incline devant les conditions israéliennes. Les régimes progressistes : l'Algérie, la Lybie, l'Irak, le Yémen Démocratique, sont l'objet d'un encerclement toujours plus serré. Dans chaque pays arabe, on a placé des bombes à retardement susceptibles de rendre la doctrine de Nixon tristement célèbre : vietnamisation, arabisation... plus actuelle que jamais.

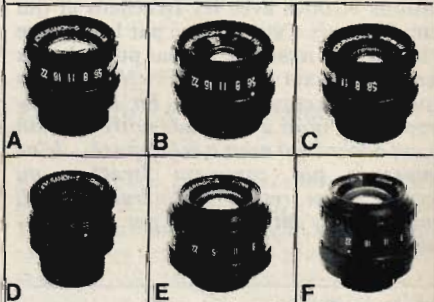
Un retournement de la situation est-il donc possible ? C'est dans l'issue de la guerre du Sud qu'une réponse pourrait être trouvée. C'est certes une guerre dirigée contre la résistance et à travers elle contre l'avenir arabe dans sa totalité. Mais, quelle que soit l'issue, Genève ou permanence de la situation « *ni guerre ni paix*... » ou même un accord de paix égypto-israélien, tout laisse croire qu'une troisième guerre israélo-arabe peut à n'importe quel moment éclater à partir du Sud Liban. ■

parfois les techniques évoluent plus vite que les habitudes

C'est pour cette raison qu'il faudra sans doute plusieurs années avant que tous les amateurs découvrent la qualité optique exceptionnelle des nouveaux objectifs d'agrandisseurs KOMURANON-S.

chez
KOMURA
nous sommes japonais
nous avons tout
notre temps !

Mais pour les « mordus » du labo, voici leur fiche technique. La série KOMURANON-S comprend 6 objectifs pour couvrir tous les formats, du 24 x 36 mm au 4 x 5'.



- A - 50 mm f. 3,5 pour 24 x 36
- B - 75 mm f. 5,6 pour 6 x 6
- C - 90 mm f. 5,6 pour 6 x 7/6 x 9
- D - 105 mm f. 5,6 pour 6 x 7/6 x 9
- E - 135 mm f. 5,6 pour 9 x 12
- F - 150 mm f. 5,6 pour 4 x 5'

Les objectifs KOMURANON-S ont tous une formule optique à 6 lentilles, avec crantage précis et chiffres de diaphragme très lisibles. Réalisés dans une nouvelle qualité de verre optique, ils sont de qualité professionnelle.

Livrés en monture standard à vis Ø 39 mm, les objectifs KOMURANON-S se montent sur tous les modèles d'agrandisseurs.

Vous les trouverez chez les revendeurs qui veulent faire plaisir à leurs clients.

KOMURA
est importé en France par
PHOT' IMPORT s.a.
4, rue Moncey - 75009 Paris



Un missile français « Matra » exposé devant un Mirage III sud-africain

LES ARMES DE L'APARTHEID

Howard Schissel

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté en 1963 les résolutions 191 et 192 demandant aux pays membres de cesser toute vente ou expédition d'armes à l'Afrique du Sud. Après le récent durcissement de la politique répressive du gouvernement Vorster, ce même organisme vient de voter, cette fois à l'unanimité, un nouvel embargo sur les armes à destination de Prétoria.

Cependant, au cours des quatorze années qui séparent les deux embargos, la puissance militaire de l'Afrique du Sud s'est accrue à un point tel qu'elle possède à l'heure actuelle les forces armées les mieux dotées de l'Afrique sub-saharienne. Le renforcement militaire du régime raciste s'est fait — au vu et au su de la communauté internationale — essentiellement grâce à l'assistance des pays occidentaux. Si le dernier embargo a des répercussions psychologiques non négligeables, ses effets pratiques sont, par contre, assez limités. Le ministre sud-africain de la Défense, Pieter Botha, a indiqué que son gouvernement ne s'inquiétait pas outre mesure des effets de l'embargo en déclarant : « Qui donc essaie-t-on de bluffer ?... Ce que nous ne pouvons pas fabriquer en Afrique du Sud, nous continuerons de l'obtenir du monde extérieur. Aussi longtemps que nous avons l'argent nécessaire, nous trouverons toujours des sources d'approvisionnement. » Cette déclaration destinée à rassurer l'opinion blanche ne trompe personne et surtout pas les Occidentaux, qui savent fort bien eux aussi, que l'embargo ne diminuera en rien les capacités offensives de l'armée sud-africaine.

Dans une interview accordée au journal britannique le *Financial Times* l'ambassadeur américain à l'ONU, Andrew Young, a qualifié l'embargo de *peu important* tout en constatant que l'Afrique du Sud avait déjà atteint un stade d'auto-suffisance avancé sur le plan de l'armement et pouvait se procurer plus ou moins tout ce qui lui manquait sur le marché international.

Un budget impressionnant.

Dans ce but, Prétoria n'a jamais lésiné sur les moyens. En 1976, le budget de la défense s'élevait à deux milliards de dollars, représentant 18 % du budget global. Depuis 1973, ce poste a augmenté d'environ 300 %. La bagatelle d'un milliard de dollars a été consacré à l'achat des armes en 1977, dont 43 % pour des achats à l'étranger.

Si l'on compte seulement les Blancs en Afrique du Sud, ce pays se place en troisième position pour les dépenses de défense par tête. En 1977, Prétoria a déboursé environ 225 livres sterling par habitant de sorte que seuls la Rhodésie et les Etats-Unis dépassent ce chiffre. D'autre part, 12 % de la population blanche sert actuellement dans l'armée et à partir des années 80, il est prévu que ce chiffre s'élèverait à 2,28 %.

Conjointement, Prétoria s'est mis pratiquement à l'abri des effets d'un embargo en se dotant d'une industrie d'armement sans égale sur le continent. Le gouvernement a créé en 1968 un organisme étatique,

l'« Armament Development and Production Corporation » (ARMSCOR) chargé de coordonner les divers secteurs de l'industrie militaire. Employant environ 30.000 travailleurs, elle produit une gamme d'armes allant des avions à réaction aux mitraillettes en passant par des systèmes électroniques hautement élaborés. A en croire les autorités militaires sud-africaines, leur pays est maintenant capable de satisfaire — si on retranche le domaine naval — au moins 75 % de ses besoins en armes. Il est possible de mieux juger la croissance rapide de cette industrie quand on sait que la production sud-africaine d'armement dépasse celle de plusieurs pays européens de sorte que Prétoria est même en mesure d'en exporter.

D'intéressantes précisions

Dans une déclaration à la sous-commission sur l'Afrique de la Chambre des représentants, un économiste américain Sean Gervasi a révélé que la puissance militaire de l'Afrique du Sud était fortement sous-évaluée. En faisant une étude critique des chiffres avancés par l'*International Institute of Strategic Studies* (IISS) de Londres dans sa publication « *The Military Balance 1976-1977* », Gervasi en est venu à la conclusion que plusieurs armements actuellement en service dans les forces armées sud-africaines n'y figuraient pas. Le rapport omettait de mentionner entre autre les chars Centurions MK 10, Walker Bulldog et Patton, des véhicules blindés Staghound, des avions Starfighter et des hélicoptères Iroquois et Gazelle. Pour Gervasi, le rapport de l'IISS sous-estime d'une manière générale la quantité d'armes en possession de Prétoria. L'inventaire confidentiel de l'armement sud-africain établi par les soins de la National Reconnaissance Office (NRO), agence du gouvernement américain chargée de la surveillance par satellite espion, que nous publions en exclusivité semble démontrer incontestablement que les estimations de Gervasi sont beaucoup plus près de la réalité que les chiffres de l'IISS. Le tableau I présente les différences entre les chiffres de l'IISS et les estimations de Gervasi (1).

Les subterfuges des multinationales

Si le rôle de la France comme pourvoyeur d'armes à Prétoria est bien connu, Gervasi a estimé qu'il ne fallait pas pour autant minimiser la responsabilité des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Italie, sans oublier l'Allemagne Fédérale. En ce qui concerne l'armement américain, Gervasi a démontré que la plus grande partie est arrivée après l'embargo de 1963. Si les sociétés américaines n'ont pas directement vendu des armes à Prétoria, elles ont su utiliser des procédés plus subtils. Un autre chercheur américain, Michael Klare, a dévoilé les subterfuges employés par les multinationales américaines pour vendre des armes au gouvernement Vorster. Le scénario employé est simple. Par exemple, la Ford a vendu la licence de fabrication des véhicules blindés de transport M 113A 1 à la firme italienne Oto

(1) Dans un télex, daté du 14 juillet 1977, le *Rand Daily Mail* faisait état à son correspondant à Washington de la gêne que le témoignage de Gervasi a provoqué au Département de la défense sud-africain. Le Département a demandé que le témoignage ne soit pas publié parce que « la publicité accordée à ce témoignage pourrait mettre dans l'embarras les pays qui entretiennent des rapports amicaux avec l'Afrique du Sud et par conséquent pourrait compromettre la sécurité de l'Afrique du Sud ».

I - LES FORCES ARMEES SUD AFRICAINES*

	IISS	Gervasi
Avions de combat	133	625
Hélicoptères	92	215
Chars	161	525
Véhicules blindés	1050	1430
Véhicules blindés de transport	250	960
Canons autotractés	—	294
Artillerie	—	380

*Source : Southern Africa Magazine, août 1977.

II - PUISSANCE COMPAREE DES FORCES ARMEES (1976)*

	Iran	Brésil	Egypte	Japon	Afrique du Sud
Forces armées (Milliers)	281	254	322	236	130 (2)
Avions de combat ..	450	190	600	500 +	625
Hélicoptères	125	50 +	160	—	215
Véhicules blindés ..	—	120	100	—	1340
Véhicules blindés de transport	1960	500	2500	460	960
Canons autotractés ..	—	—	200	660	294

*Source : Defense and Foreign Affairs 1976-1977 Washington et Londres.

Melara qui, par la suite, a conclu un contrat pour 400 de ces véhicules avec l'Afrique du Sud. De même, Cadillac (du groupe General Motors) a cédé la licence de fabrication des véhicules blindés de transport Commande V 150 à la firme portugaise Bavia qui a livré à son tour 300 exemplaires à Pretoria. Un autre cas : l'Italie a exporté en Afrique du Sud des avions Aermacchi-Lockheed AL-60, construits sous licence américaine. Par la suite, ses avions ont été livrés par les sud-africains aux forces armées de la Rhodésie blanche.

Si l'embargo obligatoire sur les armes à destination de l'Afrique du Sud est une victoire incontestable pour les forces anti-apartheid, il n'en reste pas moins que sa mise

en application s'avère difficile. L'ONU n'a pas réussi à faire respecter l'embargo contre le régime de Ian Smith. On peut donc supposer qu'il sera d'autant plus difficile de l'appliquer contre l'Afrique du Sud qui occupe de surcroît, une place privilégiée dans les élaborations stratégiques des puissances occidentales.

Les stratèges occidentaux avaient l'habitude de mettre l'Afrique du Sud dans la catégorie des puissances militaires mineures comme le Nigéria, la Pologne ou l'Argentine. Gervasi a prétendu qu'une comparaison s'impose plutôt avec des pays comme le Brésil, l'Iran et l'Egypte dont l'emprise militaire s'exerce sur toute une région. A ce propos, le tableau II est révélateur.

Le rôle d'Israël

Quelle sera l'attitude de la France face à cet embargo ? S'il paraît à peu près certain que Paris ne livrera pas les deux avisos et les deux sous-marins, on est en droit de se demander si l'embargo sera appliquée aux licences de fabrication des Mirages F1 ou des contrats actuellement en cours. En effet, rien n'indique que la firme sud-africaine, Atlas Aircraft Company sera empêchée de fabri-

(2) L'Afrique du Sud peut mobiliser 200 000 hommes en 48 h. Le fer de lance de l'armée sud-africaine est fourni par les 35 000 soldats professionnels de la *Permanent Force*. En revanche, le gros des forces armées, la *Citizen Force*, est composée de troupes du contingent qui font deux ans de service militaire et, par la suite, peuvent être rappelées en cas de crise ou de guerre.

COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE
POUR LE COMMERCE EXTERIEUR

FICHE DESCRIPTIVE DE L'OPERATION

N dossier60 536PaysAFRIQUE DU SUD

COMMISSION DES GARANTIES ET DU
CREDIT AU COMMERCE EXTERIEUR

Date24 février 1976

Ordre du jour du5 mars 1976

041000000066150003

CARACTERISTIQUES :

DEMANDEUR	ENGINS MATRA	ETAT DU CONTRAT	Pourparlers amiables en cours.
Adresse	4, rue de Presbourg - PARIS 16ème		
EXPORTATEUR		GARANTIES SOLICITEES	FABRICATION) CREDIT (Public
Représentant de l'exportateur			
DEBITEUR	ARMAMENTS BOARD		
Statut	Public		
Adresse	0032841		
OBJET DU CONTRAT	Fourniture de 120 lance roquettes type F2, cônes de protection thermique associés et pièces de rechanges.		
CADRE DU CONTRAT			
DELAI D'EXECUTION	Livraisons échelonnées du 12ème au 24ème mois.		

La fiche d'un contrat d'armement signé avec le gouvernement sud-africain. Les livraisons françaises se poursuivent-elles ?

NRO RESTRICTED TR139906 ARMIES INVENTORY S AFRICA
 906 NSA 906 NRO 906 NSD 906 DIA 906 DCA 906 DNA
 906 DSA 906 DIS 906 DMA 906 USSUMS 906 DCAA 906
 DOS 12 906 JCS 906 NSC**14 CC
 906A RESTRICTED CIA 4***1 CC

100176

*** FV4017 MK 10 CENTURION 224 DEL 68 UK 70% IN SVCE
 ***FV4007 MK 7 CENTURION 162 DEL 57 UK MANU 50% IN
 SVCE RES NO SPARES
 ***CQMET 66 DEL 55 MANU 30% IN SVCE RES NO SPARES
 ***BULLDOG M41 96 DEL US MANU CMC LIC #25658 90 51
 90% IN SVCE RES + SPARES
 ***PATTON TYPE M47 REF 105 TG 104 DEL 71 ITAL GOV
 LIC CMC CQM CMC APPR 050266 60% IN SVCE RES NO
 SPARES
 ***ANL 245 H60 SA PROD LIC PANHARD 880 CQML 90%
 IN SVCE + SPARES PROD BAL CQML 1980 1400 VEH
 ***ANL 245 H90 SA PROD LIC PANHARD 160 CQML 90%
 IN SVCE + SPARES PROD BAL CQML 1978 400 VEH
 ***M3A1 350+ DEL US MANU CMC LIC #16544 54 49 20%
 IN SVCE RES NO SPARES
 ***FV703 MK 2 FERRET 460 DEL 68 69 UK 38% IN SVCE
 RA + 20% IN SVCE RES + SPARES
 ***FV603 SARACEN 676 DEL UK MANU 62 63 64 66 36%
 IN SVCE RA + 50% IN SVCE RES + FEW SPARES
 ***FV610 SARACEN 24 DEL UK MANU 64 90% IN SVCE +
 FEW SPARES
 ***SHORLAND MK 3 208 ORD MANU 74 30 DEL BAL PRE 80
 ***SHORT SB301 312 ORD MANU 75 101 DEL BAL PRE 78
 90% IN SVCE MILPOL
 ***STAGHOUND T17E1 448 DEL US GOV MAP 51 40% IN
 SVCE RES NO SPARES
 ***CQMANDO V150 320 ORD PORT PROD LIC CADGAGE
 CQM CMC APPR 399428 96 DEL BAL PRE 80 NO SPARES
 ***PIRANHA 110 ORD SWISS MANU NO DEL
 ***M113A1 414 ORD 73 ITAL GOV LIC FMC CQM CMC APPR
 325541 110 DEL BAL PRE 83
 ***25 PDR HOW 112 DEL 51 UK GOV 80% IN SVCE + SPARES
 ***105 HOW M7 214 DEL US GOV MAP 51 43% IN SVCE RES
 NO SPARES
 ***25 PDR SP SEXTON 180 DEL CAN MANU 46 80% IN SVCE
 NO SPARES
 ***17 PDR AT 234 DEL 56 UK GOV 65% IN SVCE NO SPARES
 ***9QM AT SA PROD LIC FR GOV 160 CQML 90% IN SVCE
 PROD OFEN
 ***155M SP M109 FH70 52 ORD 71 ITAL GOV LIC CMC
 CQM CMC APPR 0963422 12 DEL BAL PRE 80

LEXIQUE

MK 10 Centurion: char centurion MK10
 224: nombre de chars en possession de l'armée de terre sud-africaine
 UK: Royaume-Uni
 70lo en SVCE: 70lo actuellement en service
 No Spares: pas de pièces de rechange
 US: Etats-Unis
 ITAL: Italie
 SWISS: Suisse
 SA PROD: fabriqué en Afrique du Sud
 LIC: licence de fabrication.

quer au moins 45 exemplaires du Mirage F1 à partir de 1978. D'autre part, les contrats en cours dont celui signé avec les Engins Matra pour la livraison de 120 lance-roquettes de type F2 ne semblent pas rester lettre morte. La fiche de la COFACE (organisme étatique français qui garantit les ventes et les investissements à l'étranger) que nous publions, indique que la livraison de ces roquettes est échelonnée du 12^e au 24^e mois à partir de mars 1976. L'embargo sur les armes voté avec l'appui de la France, est intervenu 20 mois après la conclusion de ce contrat. La livraison des roquettes continue-t-elle ? Le silence du gouvernement français pèse lourd dans cette affaire et, de surcroît, laisse planer tous les doutes.

En ce qui concerne Israël, il est permis de douter que ce pays, qui au demeurant a l'habitude de violer les résolutions de l'ONU respectera l'embargo. Depuis 1973, l'état sioniste a vendu pour plus de cent millions de dollars d'armes à Prétoria. En plus, Israël aurait vendu, par le truchement de la Belgique, des licences de fabrication de mitrailleuses UZI à la République sud-africaine. Israël, qui possède plus de 165 licences de fabrication d'armes, s'efforce de promouvoir ses exportations et, de ce fait, le régime de l'apartheid pourrait devenir un débouché de choix. A mesure où l'Afrique du Sud devient de plus en plus un paria sur la scène internationale, ses relations avec Israël vont croissant. Il ne serait pas surprenant que la question de l'armement vienne sur le tapis lors de la visite que doit faire le Ministre israélien des Finances, Simba Ehrlich, en février 1978 pour la négociation de nouveaux accords économiques. La visite de M. Ehrlich est la première d'un membre du gouvernement israélien en Afrique du Sud et, de surcroît, la première d'un ministre étranger à Prétoria depuis plus d'un an.

Aux Etats-Unis, on croyait que la vente des avions de « tourisme » Cessna serait interdite à la suite de l'embargo onusien. Ces avions sont déjà utilisés par l'armée de l'air rhodésienne dans les opérations militaires au Mozambique (3). Le porte-parole du Département d'Etat, Hoddings Carter a laissé entendre que son gouvernement serait prêt à autoriser la vente de ces avions à l'Afrique du Sud car ils n'étaient pas « destinés ni directement, ni indirectement à la police ou à l'armée sud-africaine... »

Les régimes non-reconnus par l'ONU, tels la Corée du Sud et Taiwan, ne sont pas, par conséquent, tenus par ses décisions et peuvent représenter une sérieuse faille dans l'embargo. Le gouvernement du Premier Ministre Vorster s'efforce depuis des années de développer ses relations avec Taïwan. Au mois de février 1977, le général Viljoen, chef de l'état-major de l'armée de terre sud-africaine, a étudié les problèmes de coopération militaire entre les deux pays pendant un séjour de neuf jours à Taïwan. Plusieurs mois après, le gouvernement taïwanais a envoyé pour la première fois un attaché militaire, le colonel Fongchi, à Prétoria. Fin octobre, le général Al-Lan, chef d'état major de l'armée taïwanaise, s'est rendu en Afrique du Sud pour une visite de dix jours pendant lesquels il a inspecté des bases militaires au Transval et en Namibie.



Un hélicoptère français « Super-Frelon »

« Au dessus de tout soupçon »

Il ne faut pas ignorer le marché noir international dont parlait Andrew Young. Cette « Suisse au dessus de tout soupçon » qui n'est pas non plus membre de l'ONU, et par conséquent ne se sent pas directement liée par ses résolutions, a déjà servi de plaque tournante pour les violations de l'embargo contre la Rhodésie. Il a fallu au moins treize ans pour que le gouvernement suisse décide d'appliquer, à partir du premier janvier 1978, une ordonnance prohibant à peu près tout le commerce avec la Rhodésie et interdisant aux particuliers et aux sociétés domiciliés en Suisse de participer à ce commerce. En fait, la Suisse a été la base d'un commerce triangulaire florissant qui permettait à de nombreuses firmes étrangères de commercer avec la Rhodésie malgré la politique de leurs gouvernements. La formule est très simple : ces sociétés créaient en Suisse une filiale, généralement éphémère, qui réalisait l'opération désirée, comme si elle était une société suisse et disparaissait par la suite. Avec le marché de taille que représente les contrats d'armement sud-africain, l'embargo risque de faire long feu en Suisse.

Bref, le régime raciste a maintes possibilités de tourner l'embargo. Dans ces conditions, on comprend pourquoi les dirigeants sud-africains ne s'en émeuvent pas outre mesure.

Si les pays occidentaux ont finalement voté la résolution d'embargo obligatoire à

l'encontre de l'Afrique du Sud, c'est pour mieux esquiver les pressions des pays du Tiers-Monde en faveur des sanctions économiques. Car seules ces dernières pourraient vraiment amener le régime raciste à composer. Même un dirigeant africain aussi modéré que le président Senghor qui, au demeurant, croyait encore il y a peu aux vertus de « la détente » et du « dialogue » proclamées par le premier ministre Vorster, a déclaré : « ... je trouve que la décision du Conseil de Sécurité interdisant les ventes d'armes à l'Afrique du Sud est de la fumisterie. Sans les sanctions économiques, rien ne sera fait ».

Mais l'Afrique du Sud, voire toute l'Afrique australe, occupe une place de tout premier ordre dans les calculs des pays occidentaux. David Owen, secrétaire d'Etat au Foreign Office, n'a-t-il pas dit sans ambages qu'un « boycott généralisé du commerce avec l'Afrique du Sud causerait, en Grande Bretagne, des problèmes majeurs pour les industries d'exportation et provoquerait le chômage. Par ailleurs, un tel boycott désorganiserait l'industrie basée sur l'importation de matières premières sud-africaines : chrome, manganèse, platine et autres minerais ». Or, comme la South African Foreign Association vient de le rappeler dans un livre au titre évocateur, *South Africa's Strategic Minerals*, son pays est le premier producteur mondial d'or, le premier producteur occidental de platine et d'antimoine, le deuxième de diamant, le troisième d'uranium, de chrome, de zircon et de lithium. Ce sont sans aucun doute aussi les armes de l'apartheid. ■



قرنير - افريقية

Matériel
de construction
et de travaux
publics

pour la préparation
des agrégats
et minerais

pour la fabrication
et le transport
du béton dosé ou malaxé

pour la fabrication
et l'épandage automatique
de l'asphalte



GRANIER/AFRIQUE

1. rue des Aures
El - Harrach - Alger
Tel.: 76.32.66

GRANIER/FRANCE

11. rue Tronchet
75008 Paris
Tel.: 073.62.88

GRANIER/SAE

Velazquez 10
Madrid-1 (Espagne)
Tel.: 225.00.44 et 275.71.05
Télex: GRAER 23369
Télex: GRAF 22388

SENEGAL: LA VICTOIRE EN CHANTANT ?

Papa Sylla Ba

Suivant la recommandation du Président Léopold Senghor, l'Assemblée Nationale sénégalaise a entériné en avril 1976 la révision constitutionnelle ouvrant ainsi la voie à un système de pluralisme limité. A l'époque, le chef d'Etat sénégalais assurait que «le multipartisme a pour but de permettre à tous les Sénégalais de s'exprimer dans le cadre de leur choix». Certes les diverses oppositions n'ont pas attendu le feu vert présidentiel pour se manifester, mais depuis, la vie politique de ce pays a pris une toute autre allure.

progressiste sénégalaise devenue par la suite le Parti Socialiste), la réforme constitutionnelle a accordé droit de cité à une opposition légale et reconnue. Bien que le parti unique n'ait jamais été officiellement institutionnalisé, le parti du Président Senghor était le seul sur la scène politique, les autres formations politiques ayant été soit absorbées par l'UPS ou interdites par le gouvernement. Ces dernières années, les éléments ne manquaient pas pour convaincre le chef d'Etat sénégalais de l'opportunité de faire entrer l'opposition — au moins

toute évidence à garantir sa succession et à rehausser l'image de marque de son parti en s'assurant des appuis à l'extérieur. Mais une des conditions nécessaires pour rentrer dans le rang de la social-démocratie européenne au sein de l'Internationale est justement le multipartisme. A la suite de «l'ouverture démocratique», l'U.P.S. est devenu le premier parti du continent noir à être membre de cette organisation.

«Appellation contrôlée»

Quoi qu'il en soit, les nouvelles dispositions de la Constitution, connues sous le nom de «loi des trois courants», limitaient à trois le nombre des partis ayant légalement pignon sur rue. En outre, chacune de ces formations s'est vue obligée, sous peine de dissolution, de représenter un des trois courants de pensée officiellement reconnus, de l'inscrire dans ses statuts et de s'y tenir dans sa pratique politique.

Dans cette expérience insolite d'«appellation contrôlée», le parti senghorien, usant de sa priorité, a naturellement choisi l'étiquette du «socialisme démocratique». En dépit de sa préférence pour le même label, le Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), formation de M^e Abdoulaye Wade, s'est trouvé dans l'obligation de se situer «à droite» sur l'échiquier politique en épousant le courant «libéral et démocratique». Les dirigeants du P.D.S. affirment l'avoir fait simplement pour des questions de légalité. Enfin le courant de «gauche» était attribué au Parti africain d'indépendance (P.A.I.) dirigé par Mahjout Diop. Sorti affaibli et très divisé après une longue période de clandestinité, une nouvelle scission s'est produite quand M. Diop, de retour d'exil, a décidé de donner «une caution de gauche» au président Senghor en acceptant la légalisation du P.A.I. en tant que parti «marxiste-léniniste». Ajoutons que le P.A.I.-légal n'est qu'un poids plume sur le plan politique.

Le grand absent de ce tableau est le Rassemblement national démocratique (R.N.D.) dont Cheik Anta Diop est le secrétaire général. Sentant un piège, le R.N.D. a toujours écarté la possibilité d'être reconnu sous l'étiquette «marxiste-léniniste». En effet, les responsables du R.N.D. prétendaient qu'au Sénégal, très fortement islamisé, une telle classification est synonyme d'athéisme et par conséquent un parti s'en réclamant serait mort-né. De surcroît, le R.N.D. qui se veut «nationaliste, révolutionnaire et démocratique», ne se reconnaît pas dans le marxisme. Il représente donc pour le Parti Socialiste un défi des plus redoutables et sa non-reconnaissance amoindrit la portée de la démocratie à la sénégalaise.

Les dirigeants du R.N.D. demandent une véritable ouverture démocratique où toutes les forces représentatives de la nation auraient leur place. Dans cette perspective, ils estiment que la réforme constitutionnelle a été élaborée à la hâte dans le but de les éliminer de la vie politique. Ayant déposé légalement leurs statuts en février 1976, avant la nouvelle loi limitant le nombre des partis, leur légalisation a été rendue presque impossible par la réforme constitutionnelle intervenue peu après. Au tout début de cette année, la Cour Suprême a déclaré la demande de légalisation déposée par le R.N.D. «irrecevable pour tardiveté de requête». Il est intéressant de noter à ce



Branlebas électoral : Senghor joue-t-il sur du velours ?

A mesure où les prochaines élections législatives et présidentielles, prévues pour le 26 février, s'approchent, «le turbulent Sénégal» selon le mot du Général de Gaulle, s'installe dans un climat de fièvre électorale. Les partisans aussi bien que la plupart des détracteurs de l'«ouverture démocratique» s'accordent à reconnaître que le nouveau jeu politique, en dépit de ses limitations et ses incohérences, offre des avantages par rapport au système antérieur de parti unique. Le fait que ce nouveau système, risque de poser, à la longue, plus de problèmes qu'il n'en résout n'est pas un des moindres paradoxes de la vie politique sénégalaise.

En effet, après une décennie de quasi-monopole du pouvoir par l'U.P.S. (l'Union

une partie — dans les règles d'un jeu politique de type européen.

Tout d'abord, le fait d'empêcher les forces de l'opposition de se manifester légalement pouvait éventuellement déboucher sur une contestation radicale et peut-être violente du régime en place depuis l'indépendance. Nul n'ignore à Dakar que le président Senghor fêtera son soixante-douzième anniversaire cette année et la question de sa retraite n'est plus une hypothèse d'école. Il songe, depuis un moment, à la relève, ce qui l'a amené à modifier le cadre institutionnel du pouvoir. Ainsi, au début des années soixante-dix le poste de Premier ministre a été recréé. Puisque personne au sein du Parti Socialiste n'a ni la stature ni le prestige du président Senghor, celui-ci a cherché de

politique

propos que le Président de la cour était un avocat français, M^e Bruno Cheramy, qui sert, en même temps, de conseiller juridique au président Senghor. Puisque le même M. Cheramy a été le maître d'œuvre de la réforme constitutionnelle, l'accuser d'être juge et partie dans cette affaire est un pas que beaucoup n'ont pas hésité à franchir. De toute manière, le R.N.D. continue de s'organiser et de s'implanter sans que le gouvernement s'y oppose. Mais pour combien de temps cette tolérance continuera-t-elle ?

Quant à l'ancien Premier ministre Mamadou Dia, libéré après dix ans d'emprisonnement, il n'a pas été tendre pour le nouveau système politique dans lequel il voit une nette régression. Quoiqu'il soit idéologiquement proche du R.N.D., il s'abstient pour le moment d'apporter un soutien conséquent à cette organisation. Il anime avec ses amis un mensuel d'opposition *Andë Soppi* (S'Uhir Pour Changer) qui s'efforce de rassembler l'opposition patriotique et les militants révolutionnaires. De son côté, le P.A.I. clandestin vient de demander sa reconnaissance dans une lettre adressée au chef de l'Etat sans pour autant s'illusionner quant au résultat. Il existe aussi de petites formations, plus ou moins clandestines, d'extrême-gauche telles que le groupe *And-Dieuf-Xarc-Bi* (Unité-Action-Lutte) et la « *Ligue démocratique* » qui restent surtout limitées au milieu étudiant ou intellectuel. Ces dernières préconisent l'abstention.

« Un Quatrième Parti »

En plein milieu de cet imbroglio politique, le président Senghor a annoncé la reconnaissance d'un quatrième parti (le premier censé être vraiment à « droite ») le « *Mouvement républicain sénégalais* » (M.R.S.) animé par Bubacar Guéye. Antérieurement le président avait laissé entendre que « *tandis que trois partis de gauche suffisaient, il y avait la place pour un ou même deux partis de droite* », car ajoutait-il, « *cela permettrait aux conservateurs sénégalais, voire aux réactionnaires, d'oser se dévoiler* ». Les propos présidentiels avaient laissé perplexes bien des observateurs de la politique sénégalaise qui sans douter de l'existence des « *réactionnaires* » sénégalais, croyaient que ces forces avaient déjà pu trouver leur place dans les formations politiques existantes.

Toujours est-il que c'est maintenant chose faite. Pourtant, cette reconnaissance ne va pas sans soulever des problèmes de type juridique puisque la Constitution admet l'existence de trois partis seulement. Le Ministre de l'Information Douada Sow a affirmé que la Constitution ne pourra pas être révisée avant les élections. Donc, le M.R.S. n'y participera pas. Pour l'opposition, la reconnaissance tardive du M.R.S. n'est qu'une manœuvre visant à la fois à brouiller davantage une situation déjà passablement complexe et à détourner l'attention du problème de fond qui est la mise à l'écart du R.N.D. aussi bien que d'autres tendances de l'opposition. En ce qui concerne l'élection présidentielle, le président Senghor fait remarquer qu'il ne pourrait pas y avoir plus de candidats que de partis reconnus. En théorie, un groupe de cinquante électeurs peut présenter un candidat, mais pour cela doit nécessairement contenir au moins dix députés. Puisque tous les députés sortants sont issus



Les oubliés de l'indépendance : un terrain d'action pour l'opposition

du Parti Socialiste, une candidature indépendante ne risque guère de se produire. Le deuxième volet de la réforme constitutionnelle, qui a reçu peu de publicité, autorise le président à briguer un troisième mandat. La nouvelle loi permet également au Premier ministre, nommé par le président, d'accéder automatiquement à la magistrature suprême sans qu'il ait besoin d'appeler à de nouvelles élections. De cette manière, le président Senghor compte apparemment assurer sa succession et la continuité de son héritage politique, sans donner à l'opposition l'occasion de se manifester par voie électorale. Mais peut-on faire du senghorisme sans Senghor ?

Face au Parti socialiste quelque peu sclérosé par dix-huit ans de pouvoir sans partage, le dynamisme des forces de l'opposition semble impressionner les Sénégalais. Le P.D.S. tente une percée en milieu rural et son secrétaire général parcourt la campagne où habitent 70 % de la population, s'efforçant d'exploiter le mécontentement qui gronde dans le milieu paysan. Fait nouveau et significatif, pour la première fois une organisation autonome de paysans s'est constituée afin de défendre le droit des masses rurales. Le gouvernement, ne pouvant pas rester sourd aux demandes des cultivateurs, vient d'adopter des mesures réclamées depuis longtemps — notamment le règlement au comptant par les coopératives des livraisons des arachides. Le Président Senghor, lui-même, s'est jeté dans la bataille électorale en rendant visite, officiellement, aux populations sinistrées par la sécheresse, dans les diverses régions du pays. L'aspect partisan de ces déplacements n'échappe à personne, d'autant plus que pendant près de deux ans, entre le 1^{er} janvier 1974 et le 30 novembre 1975, le président Senghor n'a passé que quatre jours à l'intérieur du Sénégal durement touché à cette époque aussi par la sécheresse.

« L'économie en perte de vitesse »

La recrudescence de la sécheresse est un coup dur pour une économie déjà en perte de vitesse. On estime que la production arachidière enregistrera une baisse de 40 % cette année. Etant donné que cette production a occupé une place de tout premier ordre dans l'économie et représente bon an

mal an environ 40 % des recettes de l'exportation, le déficit déjà chronique de la balance commerciale va empirant. De 22 milliards de francs CFA en 1975, il s'élèvera au chiffre record de 55 milliards en 1977. La chute du cours des phosphates (23 % des exportations en 1975) y est aussi pour quelque chose.

A ces difficultés conjoncturelles s'ajoute le blocage structurel de l'économie sénégalaise. Les espoirs des responsables de l'économie dans les projets industriels inscrits dans le 4^e plan de développement se sont volatilisés l'un après l'autre. Le deuxième souffle industriel dont parlait le Ministre de l'Industrie, M. Alexandrenne, paraît aujourd'hui bien essoufflé. Ouverte en grande pompe en 1976, la zone franche industrielle n'est pas le pôle d'attraction escompté par le gouvernement sénégalais. Malgré un code d'investissement ultra-libéral et des avantages fiscaux supérieurs à ceux offerts à Taïwan et aux Philippines les industriels étrangers boudent l'offre. La Masyda, seule firme établie dans la zone jusqu'à la fin de 1977, a récemment déposé son bilan dans une retentissante faillite qui coûtera cher aux contribuables sénégalais puisque le gouvernement s'est porté garant des prêts.

Le gouvernement a aussi vu trop grand dans le projet de Dakar-Marine. Prévu pour la réparation des pétroliers géants, l'ambition de la nouvelle mouture de ce projet est désormais de faire la petite et moyenne réparation navale. De plus, la réalisation du complexe pétrochimique de Cayar piétine. Finalement, le grand projet de mise en valeur de fleuve Sénégal a fait les frais de l'inflation mondiale. Le président Senghor, accompagné des présidents Ould Daddah et Traoré, s'est rendu en visite chez les bailleurs de fonds arabes dans l'espoir de combler l'écart grandissant entre l'ancienne note de 80 milliards et le prix actuel de 125 milliards. Ce projet, qui est un peu l'arlésienne de l'économie sénégalaise, verra-t-il jamais le jour ?

« Les bases françaises »

L'année écoulée a été marquée par une grande effervescence dans plusieurs milieux. La grève des étudiants, celle des cheminots, sans compter de nombreux débrayages

sauvages ont fini par discréditer la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (C.N.T.S.) qui est liée au pouvoir. Le pluralisme est aussi de mise sur le plan syndical et de nouveaux syndicats ont vu récemment le jour. L'Union des travail-

secrétaire général du C.N.T.S. Doudou N'Gom (actuellement Ministre de la santé) vient d'être évincé et de surcroît a perdu sa place au bureau politique du P.S. lors de son dernier congrès fin décembre.

Grâce à la renaissance d'une presse d'opposition un large débat politique est en cours. L'arrestation, l'automne dernier, de Mam Less Dia, rédacteur en chef du journal satirique *Le Politicien* a passagèrement terni cette période des «cent fleurs». Des journaux comme *Andè Soppi*, *Taxaw* et *Momsarev*, n'hésitent pas à discuter les grands problèmes du jour sans pour autant épargner au gouvernement de sévères critiques. Cependant un nuage se dessine sur l'horizon de la liberté de la presse au Sénégal. Pendant l'été dernier, l'Assemblée nationale a renforcé les peines des délits de presse, prévoyant la saisie ou même l'interdiction dans les cas jugés graves.

Un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines est l'utilisation des bases françaises contre le Polisario. La base aérienne de Ouakam sert de «porte-avions» à l'intervention des Jaguar français, et les 1200 militaires français stationnés en permanence au Sénégal représentent le fer de lance d'une future force expéditionnaire en Mauritanie. Tandis que le gouvernement accuse l'Algérie, et tente de jouer la carte du racisme («le Polisario égorge des soldats noirs», prétend-il), l'opposition critique le rôle du régime senghorien dans cette affaire. En vérité, ni le P.D.S. ni le P.A.I.-officiel ne vont très loin dans leur condamnation qui paraît de pure forme.

Par contre, le R.N.D. va jusqu'à exiger la dénonciation des accords de défense franco-sénégalais et le retrait des troupes françaises. Le président Senghor qui est pourtant un ardent partisan de «l'Afrique aux Africains» traite le R.N.D. de traître.

Dans les milieux gouvernementaux, on s'attend à ce que l'opposition légale fasse un score d'environ 25% de l'électorat. Compte tenu de la loi sur la représentation proportionnelle, l'opposition est sûre d'être présente lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire. C'est certainement le P.D.S. qui deviendra la deuxième force politique après les élections. M^e Wade a lancé un appel aux forces de l'opposition non-reconnue afin qu'elles le soutiennent aux élections. Comme gage, il a promis de mettre sur pied «un front national» au lendemain des élections. Le P.D.S., trop marqué à droite, n'offre pas une véritable alternative au «socialisme démocratique» prôné par le président Senghor pour pouvoir rallier l'opposition de gauche. Cette opposition opéra probablement pour un boycottage des élections.

Si le président Senghor et son parti ont la certitude de remporter une large victoire, il n'en reste pas moins que l'effet conjugué des questions en suspens et des zones d'ombres démocratiques pèseront d'un poids lourd sur l'avenir: trop de forces politiques ne participeront pas aux scrutins, trop d'équivoques tâchent «l'ouverture démocratique» et, surtout, trop d'interrogations subsistent sur les intentions post-électorales du président Senghor. ■



En face de la Présidence, la France veille...

leurs livres du Sénégal (U.T.L.S.) avec à sa tête Mamadou Fall, dit «le puritain», s'impose de plus en plus dans le monde du travail. Dans une tentative de renouveau, le



RICARD

ANGOLA: TOUT POUR LA RECONSTRUCTION NATIONALE

Narcisso Ribiero

Vingt-et-un an après sa création, le 10 décembre 1956, deux ans après la proclamation de l'indépendance, le 2 novembre 1975, le MPLA vient de tenir son premier Congrès.

C'est un événement d'une incontestable importance pour l'Afrique et pour l'évolution du rapport des forces sur le continent : l'Angola est un des pays de « la ligne de front » sur laquelle les stratégies de l'Occident avaient, après la chute de Caetano, des ambitions et des projets. Force est de constater que la simple tenue du Congrès témoigne de leur échec : à ce jour, les tentatives diversifiées, multiformes, de l'impérialisme et de ses alliés dans la région pour empêcher que se stabilise la République populaire d'Angola n'ont pu aboutir. Ce qui ne signifie pas qu'elles n'ont pas eu d'effets ; Lucio Para, secrétaire du MPLA, devait le reconnaître dans son intervention lorsqu'il souligne que la tenue du congrès fut « l'aboutissement d'une lutte politique importante » pour surmonter les difficultés rencontrées depuis les deux dernières années.

Analyser le passé, pour aller de l'avant

Le rapport a été présenté par Agostinho Neto, Président de la République et du Mouvement qui a exposé dans une analyse serrée de l'histoire du MPLA, le processus qui a conduit l'organisation qu'il dirige, de la clandestinité à la lutte armée puis à l'exercice du pouvoir. Dans cette partie du rapport l'accent fut fortement mis sur le caractère permanent de la lutte pour l'unité nationale « du Cabinda au Cunene », contre le tribalisme, le régionalisme et le racisme. On sait que le mouvement nationaliste angolais a eu dès l'origine à combattre les tentatives de démantèlement du territoire national prônées par les groupes d'Holden Roberto et de Jonas Sawimbi, au nom de leurs commanditaires : CIA et Afrique du Sud. Le rapporteur a, parallèlement, rappelé les longues luttes internes qui ont marqué l'histoire de son mouvement, ce qu'il a appelé « la lutte contre le fractionnisme ».

La dernière, sanglante, fut le fait, au mois de mars 1977, d'un groupe conduit par Nito Alves et Jose Van Dunen qui tentèrent de s'emparer par la force du pouvoir en mettant en avant des slogans à la fois racistes (contre les blancs et les métis) et disons « gauchistes ». Les liaisons que ce groupe avaient réussi à établir dans l'armée, dans la jeunesse et dans les syndicats, ont montré la profondeur du mal. Le président Neto a d'ailleurs souligné les responsabilités du Mouvement dans les proportions qu'ont pris les événements.

Faire face à toute éventualité

Le congrès a discuté des questions militaires : celles-ci semblent, pour les dirigeants du pays, au même titre que la reconstruction nationale dont nous parlerons tout à l'heure, une question décisive pour l'avenir. La victoire remportée sur les armées sud-africaine et zaïroise en janvier 1976 n'a pas tout réglé. Depuis les territoires de ces deux pays, des groupes s'infiltrèrent au nom du FNLA et de l'UNITA pour accomplir des actes de sabotages et faire régner un climat d'insécurité parmi les populations. Mais c'est surtout la pression sud-africaine à la frontière namibienne qui est la plus menaçante : les incursions armées et les violations de l'espace ne se comptent plus. Au début du mois de janvier de cette année le gouvernement angolais s'est vu dans l'obligation d'interdire le survol de son territoire à tout avion sud-africain. Au nord, la construction par une firme d'Allemagne fédérale d'un polygone de tir sur le territoire du Zaïre suscite une légitime inquiétude renforcée par le secret qui entoure l'opération. Les dirigeants du MPLA portent une attention d'autant plus grande à tout ce qui se passe dans leur armée qu'ils n'ignorent pas qu'Alves et ses complices n'ont pas été sans y avoir une certaine influence.

Le parti de la classe ouvrière

Le congrès du MPLA a, d'autre part, décidé de transformer le caractère de l'organisation : d'un mouvement de libération nationale, celle-ci est devenue un parti politique se définissant comme parti d'avant-garde de la classe ouvrière, fondant son action sur la base du marxisme-léninisme. Il s'agit là, à l'intérieur du mouvement, de la victoire politique des éléments marxistes. Cette constitution en Parti du Travail va de pair avec la réaffirmation de l'engagement socialiste pour l'avenir du pays, engagement se référant aux expériences du socialisme existant. Le fait que M. Kirilenko, secrétaire et membre du bureau politique du PCUS, et Raoul Castro, du parti communiste cubain, aient pris la parole en premier parmi les délégations étrangères durant le Congrès et au côté du président Neto lors du meeting public de clôture, est significatif de la volonté des Angolais de jouer carte sur table et d'affirmer leurs convictions dans le cadre d'une politique d'indépendance nationale et de non-alignement en politique extérieure. Seuls des observateurs mal-intentionnés y voient une contradiction : la République Populaire d'Angola va rejoindre, au sein des non-alignés, Cuba, la République socialiste du



Agostinho Neto

Vietnam, le Laos et la République Populaire et Démocratique de Corée, contribuant à y renforcer le concert des nations anti-impérialistes les plus conséquentes.

Objectif : la reconstruction nationale

Mais pour le « MPLA - Parti du Travail » — son nouveau nom, la tâche prioritaire pour les sept années à venir, pour concrétiser l'engagement socialiste, réside dans l'achèvement de la reconstruction nationale et dans la construction des bases matérielles de la révolution. A ce sujet le Congrès a fixé des objectifs précis au peuple, au parti et à l'Etat. Faisant le bilan des deux années écoulées, il a été noté que, malgré les énormes difficultés héritées, de grands pas ont été faits. Mais on est loin du compte. Ce n'est que pour 1980 que les dirigeants angolais prévoient d'atteindre dans tous les domaines un niveau de production équivalent à celui de 1973. Il suffit de rappeler le caractère massif de l'analphabétisme dans lequel le peuple était plongé à l'époque du colonialisme, l'absence dramatique de cadres et d'ouvriers qualifiés angolais qu'il faut maintenant former sur le tas, pour donner une idée de la situation dans laquelle se trouve l'économie angolaise. Mais d'autres problèmes sont venus se greffer. Pendant la deuxième guerre de libération nationale, Zaïrois, Sud-africains et autres adversaires ont systématiquement détruits les infrastructures des communications, notamment les ponts et ouvrages d'art. Après l'indépendance il ne pouvait plus être question d'utiliser, comme sous le joug colonial, le travail forcé des populations du sud pour récolter le café du nord du pays, le coton ou

TURQUIE : LA NOUVELLE LOI AMERICAINE

C'est dans le climat de confusion politique qui a suivi en Turquie les élections législatives très serrées puis la formation et la chute, le 31 décembre, du cabinet formé par Demirel, chef du Parti de la Justice, que le rival de l'ancien ministre, Bülent Ecevit, leader du Parti Républicain du Peuple a formé un gouvernement hétérogène et fragile.

La situation économique à Ankara est plus grave encore que la situation politique. Le taux d'inflation (90 %), le taux de chômage (20 %) et le déficit de la balance commerciale (2,8 milliards de dollars) atteignent des chiffres records et les maigres avoirs de la Banque nationale (à peine 500 millions de dollars) ne permettraient pas d'honorer les échéances de remboursement des dettes à court terme de la Turquie (2 millions de dollars) si le « Fonds Monétaire International » et le gouvernement de Washington n'accordaient pas à ce pays au bord de la faillite de nouveaux « prêts de première nécessité ».

Les experts — principalement américains — du FMI qui ont commencé en décembre à Ankara à négocier un prêt de ce type avec le Ministre des Finances de Demirel, Chichat Bilgeman ont dicté leurs conditions, réclamant notamment des mesures autoritaires pour réduire le taux de croissance jugé « artificiel et excessif » dans le secteur industriel et à terme une nouvelle dévaluation de la livre turque.

Bülent Ecevit vient d'accepter ces exigences et parallèlement les exigences politiques et militaires que l'envoyé spécial du président Carter, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance lui a présentées lorsqu'il s'est rendu à Ankara le 20 janvier dernier.

Aux termes de l'accord Vance-Ecevit, le « Statégic Air Command », la plus haute instance militaire américaine renforcera et modernisera avec l'assistance des autorités locales les bases stratégiques qu'il utilise (discrètement mais efficacement) en territoire turc, et notamment les stations d'écoute et de surveillance des mouvements de la

flotte et de l'aviation soviétique. L'infanterie turque, la piétaille de l'OTAM, mettra par ailleurs de nouveaux contingents à la disposition des états-majors atlantiques.

En contre partie, la Turquie recevra non seulement des crédits « civils » et des investissements américains, mais une substantielle assistance militaire (un peu plus que les 500 millions de dollars annuels pendant quatre ans prévus par l'accord turco-américain de mars 1976), dont le Congrès US, mécontent de certaines « prestations politiques » d'Ankara, avait, jusqu'ici bloqué la ratification, mais qui devrait être maintenant promptement renégocié et mis en vigueur.

Lorsqu'il s'est rendu à Athènes, le 21 janvier, au lendemain de son séjour en Turquie, Cyrus Vance a passé avec le Premier ministre grec Caramanlis, un « accord stratégique » de même type prévoyant la mise en route d'un programme de « modernisation » de plusieurs bases américaines sur territoire grec, et notamment en Crète, à Héraklion.

Le nouvel effort militaire s'effectuera, là encore, avec la coopération des autorités locales, qui, pour prix de leur « bonne volonté », ont reçu de Cyrus Vance la promesse de nouveaux crédits américains et l'assurance que Washington soutiendra diplomatiquement Constantin Caramanlis qui reprend son bâton de pèlerin pour aller plaider à Londres, Bruxelles, Paris et Bonn en faveur de l'accélération de la procédure qui devrait en 1981 ou 1982 permettre à la Grèce d'entrer dans le Marché Commun.

Lorsqu'il sera ratifié, ce nouvel accord de défense Washington-Athènes sanctionnera juridiquement la nouvelle situation et quelques mois plus tard, la Grèce devrait réintégrer officiellement l'OTAN (bien qu'elle avait quitté en 1974) bien que la plupart des postes d'adjoints des véritables patrons américains, au quartier général Sud-Est-Europe de l'OTAN à Izmir, soient maintenant confiés à des officiers turcs.

En fait, le contentieux entre Athènes et Ankara apparaît toujours très lourd, mais, maintenant que les deux capitales ont pris des options plus délibérément « atlantiques », Jimmy

Carter s'efforce, sinon de régler, du moins d'atténuer les différends entre la Grèce et la Turquie, et, pour ce faire, de « réactiver » les conversations diplomatiques entre les représentants des deux pays. Les experts grecs et turcs examineront de nouveau à Paris, le 15 février, le litige au sujet du plateau continental de la Mer Egée tandis que les délégués des communautés grecques et turques conféreront à nouveau à Nicosie. On a programmé ensuite à Washington une rencontre entre le ministre turc des affaires étrangères, Oklun et son homologue grec Papaligouras, puis un entretien « au sommet » entre Ecevit et Caramanlis.

Les médiations américaines sont plutôt favorables à la Turquie, surtout dans l'affaire de Chypre, puisqu'elle visent à faire accepter à peu près complètement à la Grèce un statu quo qui permet aux forces turques d'occuper 40 % du territoire de l'île. C'est que les autorités d'Ankara se montrent plus favorables que celles d'Athènes au projet américain de renforcement des bases militaires anglaises de Chypre rattachées, en fait, à l'OTAN.

On considère, d'autre part, à Washington, que la situation intérieure est « moins bonne » en Grèce où la gauche a marqué des points aux dernières élections législatives qu'en Turquie où Bülent Ecevit a fait rentrer dans son équipe ministérielle plusieurs représentants de l'extrême droite intégriste islamique et surtout le porte-parole quasi officiel de l'armée, Eçuboglu.

BOLIVIE : VICTOIRE DES GREVISTES DE LA FAIM

Le dictateur de la Bolivie Hugo Banzer s'est finalement incliné devant la puissance du mouvement populaire de l'église catholique. Les 1.300 grévistes de la faim ont obtenu satisfaction. L'accord négocié entre le frère de l'ancien président de la République et l'archevêque de la Paz prévoit :

1. L'amnistie générale pour tous les Boliviens prisonniers, exilés, mis en résidence surveil-

lée ou clandestins, que ce soit pour causes politiques ou syndicales.

2. La réintégration de tous les mineurs licenciés, sous la surveillance d'une commission tripartite (syndicats, patronat, gouvernement).

3. Les travailleurs réintégrés seront reconduits dans les mêmes fonctions, avec la même ancienneté.

4. Le gouvernement offre des garanties à tous les grévistes de la faim et à ceux qui les ont soutenus, et s'engage à libérer immédiatement les grévistes de la faim emprisonnés.

Depuis qu'il a ravi le pouvoir, le 21 août 1971 au gouvernement démocratique et anti-impérialiste du président Juan José Torres — assassiné en 1976 à Buenos Aires où il était réfugié après trois jours de lutte acharnée, le général Banzer a imposé son régime par la force et la répression. « Nous sommes en guerre et l'ennemi est pleinement identifié », déclarait-il au lendemain du coup d'Etat. Cette conception de la « guerre intérieure » justifie tous les excès du régime. La torture et les clans de toute sorte sont monnaie courante ainsi que l'emprisonnement, l'exil, le refus du droit à la défense, la réinstauration du servage, la suppression des libertés syndicales et politiques, de l'autonomie universitaire.

Toutefois la contestation fait tache d'huile. Divers secteurs ont manifesté leur opposition au général Banzer : opposition alimentée non seulement par la nature répressive du régime mais aussi par la dégradation du pouvoir d'achat des masses populaires, la hausse du coût de la vie et l'échec des négociations engagées avec le Chili pour la sortie vers la mer de la Bolivie, contentieux qui remonte à 1879.

Les mineurs, fortement politisés, et dont les syndicats bien qu'interdits n'ont jamais perdu de leur combativité, ont toujours été à la pointe de la lutte contre le régime.

Depuis quatre ans, en effet, les travailleurs des mines — secteur vital pour l'économie bolivienne — mènent un combat acharné contre le pouvoir militaire. Ni les arrestations, ni les perquisitions dans les domiciles, ni les déportations des principaux dirigeants de la centrale ouvrière de Bolivie et de la fédération des mineurs de Bolivie vers le Chili,

ni l'occupation par les troupes militaires des mines n'ont fait plier les mineurs.

Le général Banzer cherche à diminuer l'influence de plus en plus grandissante de la contestation particulièrement dans l'armée. Le mouvement des jeunes officiers qui apparaît comme un instrument de pression pour des changements au sein des forces armées, préconise la mise en retraite de plusieurs officiers supérieurs.

La politique économique du régime Banzer constitue, quant à elle, une autre source de mécontentement. L'économie qui repose essentiellement sur l'exploitation de l'étain et dans une moindre mesure sur celle du pétrole, de l'antimoine, du fer, du manganèse, du soufre, du plomb et de l'or est quasiment livrée aux intérêts étrangers.

Nationalisée en 1969, sous le gouvernement Torres, la Gulf fut indemnisée en 1971, quelques mois seulement après la prise du pouvoir par le général Banzer qui s'empresse de lui octroyer 78 millions de dollars à ce titre.

Le 18 juin 1974, deux contrats ont été conclus avec l'entreprise pétrolière Sun Oil Company en vertu desquels celle-ci était autorisée à prospecter près de deux millions d'hectares et se voyait confier tout particulièrement l'exploitation des départements de la Paz et de Beni.

Le pétrole, 2ème ressource de la Bolivie en matière d'exportation est entièrement contrôlé par la Gulf par l'intermédiaire de sa filiale la Bolivian Oil Company. Le 29 mars 1974, le général Banzer affirmait que les riches gisements de fer de Mutun ne seraient exploités que par l'entreprise étatique Siderurgica Boliviana SA. En réalité, l'exploitation de ces gisements est allée au Brésil moyennant un transfert de technologie et de capitaux.

En dépit des revenus de la vente du pétrole, de l'étain et d'autres produits hautement cotés sur le marché mondial, le régime reste sourd devant les revendications de la population.

En marge de l'infrastructure routière réalisé de 1952 à 1970, tout reste à l'état de projets malgré la conjoncture favorable du cours de l'étain et des prêts internationaux qui dépassent deux milliards cinq cents millions de dollars.

De son côté, la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) signale que la dette extérieure de la Bolivie dépasse largement les deux milliards de dollars.

En butte à une véritable opposition alimentée par des difficultés

diverses, le régime Banzer sent que le pouvoir lui échappe, d'où les manœuvres pour le faire durer: la création «d'un front populaire nationaliste», la promesse d'obtenir pour la Bolivie une sortie sur l'Océan Pacifique et enfin la promesse d'élections libres et d'amnistie générale.

En 1974, le général Banzer déclarait que les conditions nécessaires à l'organisation d'élections n'étaient pas réunies dans le pays. Il avait alors promis qu'elles pourraient être envisagées pour 1980. En définitive, les pressions exercées de l'intérieur et probablement de l'extérieur ont forcé le général Banzer à avancer à juillet 1978 ces élections. Selon certains courants d'opinion, le général Banzer cherche à légaliser son régime en choisissant le général de l'armée de l'air, le général Juan Pereda Asbun, seul candidat officiel. Mais quelques mois après les avoir annoncées, le général Banzer émet l'éventualité de les reculer à nouveau sous le prétexte d'une «agitation politique». Des ouvriers, des étudiants, des militants de mouvements pour les droits civiques mènent actuellement une grève de la faim en faveur d'une amnistie politique générale.

Mais quels seraient les partis admis sur la scène politique? Y aura-t-il une amnistie et quelle sera sa portée? Qu'en sera-t-il des syndicats interdits depuis 1974? Que signifie le rôle «tutelaire» des militaires?

Autant de questions qui restent posées et dont la solution déterminera l'avenir du pays.

PORTUGAL: SALAZARISME PAS MORT

Bien que la situation politique soit toujours confuse au Portugal, du fait, notamment, des tractations compliquées entre le président de la République, le général Eanes et les deux leaders Sousa Franco et Francisco Sa Carneiro du Parti Social Démocrate (qui, en dépit de son nom, représente les conservateurs), une chose est d'ores et déjà évidente: la formation, le 18 janvier dernier, du deuxième gouvernement Soares accentue encore la ligne droite prise par le premier secrétaire du parti socialiste.

En fait, cette ligne avait déjà prévalu pendant les 17 mois de pouvoir du premier cabinet Soares (socialiste homogène) puisque cette équipe avait promu, en juillet 1977 une loi «scélérate» liquidant la plupart

des acquis de la Révolution agraire, et, par ailleurs, fait supporter aux travailleurs le poids principal de son «plan d'austérité» sans empêcher pour autant l'aggravation continue de la situation économique (le taux d'inflation est à l'heure actuelle de 32%, le record d'Europe, le chômage frappe 16% de la population active, le déficit de la balance des paiements dépasse le milliard de dollars et les 600 tonnes d'or de la Banque Nationale sont hypothéquées). Mario Soares cependant, parlait de temps à autre, de l'éventualité d'une participation communiste aux responsabilités gouvernementales, ne serait-ce que pour associer le PC à la «gestion de la crise» et pour lui demander de «garantir la paix sociale».

C'est pour diminuer le risque «d'ouverture à gauche» que la droite a fait tomber le premier gouvernement Soares (renversé le 8 décembre 1977, par 159 voix contre 100) puis imposé, quelques semaines plus tard, la formule (pourtant rejetée par le PS lors de la campagne électorale pour le scrutin législatif d'avril 1976) d'un cabinet Soares «à base socialiste» mais avec une forte présence, notamment pour les points clefs, du «Centre Démocratique et Social» (CDS).

Soares, comme prix de son soutien, l'adoption d'une plateforme politique et économique («programme conjoncturel» de stabilisation et «programme fondamental») pour la période 1978-1984) qui donne entièrement satisfaction aux banquiers et aux grands patrons portugais ainsi qu'aux sociétés multinationales, notamment américaines, puisqu'il reconnaît explicitement «le rôle essentiel de l'initiative privée et l'importance des investissements étrangers». Les véritables auteurs de ce programme sont, en réalité, le président Carter (qui a choisi un de ses hommes de confiance, Richard Bloomfield pour succéder au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, à Frank Carlucci devenu — est-ce un hasard? — directeur adjoint de la CIA) et surtout le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt qui, dès le 13 décembre dernier, avait dicté au chef de l'Etat portugais, alors en visite à Bonn, les conditions économiques et politiques que «tout gouvernement portugais doit accepter intégralement s'il veut se voir octroyer l'important prêt du Fonds Monétaire International en négociation depuis le mois de novembre».

Le Portugal va donc vivre, plus que jamais, à l'heure germano-



Celui-ci se réclame «d'idéaux démocrates chrétiens» et il est dirigé par une personnalité «modérée», Mr Freitas do Amaral, mais nul n'ignore que la plupart de ses cadres sont d'anciens dignitaires du régime fasciste de Salazar. Le CDS a d'ailleurs voté contre la constitution actuelle de la République portugaise, et c'est le vote des nostalgiques du salazarisme, notamment dans le nord, encore archaïque, du pays qui lui a permis aux élections législatives de 1976, d'obtenir 16% des voix, moins toutefois que le PSD (24,38% des voix).

Aujourd'hui, le CDS a exigé — et a obtenu — de Mario

américaine. Et les échecs prévisibles de la politique réactionnaire du deuxième gouvernement Soares risquent fort d'amener, cette fois, une intervention plus ouverte de l'extrême droite civile et même militaire, celle qui, après le coup d'état du 25 novembre 1975, s'est regroupée autour du général Pires Veloso, de l'amiral Pinheiro de Azevedo, ancien ministre de la défense de Soares et ancien conseiller influent du général Spínola.

Reste à savoir faire face à ce danger futur, mais aussi dans l'immédiat, face aux contraintes de plus en plus insupportables

de «l'austérité» au service du grand capital, quelles vont être les réactions des puissantes forces de gauche et d'extrême gauche. Et, derrière elles, des forces vives les plus dynamiques du pays (notamment les ouvriers de la «ceinture rouge» de Lisbonne et les paysans pauvres de l'Alentejo) qui se battent pour empêcher que soient jetés aux poubelles les derniers œillots de la Révolution du 25 avril 1974.

GRANDE-BRETAGNE: RACISME ELECTORAL

Selon l'Office central des statistiques à Londres, la population dite «de couleur» pourrait atteindre le chiffre de deux millions six cent mille individus en 1985. Les dernières estimations officielles connues, qui concernent l'année 76, faisant état d'un million sept cent mille personnes, soit 3,3% de la population.

Indiens, Pakistanais ou Antillais, victimes de l'écroulement de l'Empire, ont, pour une grande part, la nationalité britannique.

Dans un pays à fort chômage, ils sont au centre d'une vaste entreprise démagogique inaugurée par les fascistes du «Front national», qui réclament leur expulsion pure et simple. La campagne du «Front» trouve un écho dans certaines couches de la population particulièrement touchées par la crise. L'année dernière, dans certains quartiers de Londres, les héritiers de Sir Oswald Mosley ont obtenu jusqu'à 20% des voix aux élections municipales au mois de mai. Ils ont, aussi, élargi leur audience dans des circonscriptions ouvrières comme celle de Stetchford, à Birmingham.

En janvier dernier Mme Thatcher, leader conservateur, demandait que soit limitée l'immigration: dans l'éventualité d'élections générales anticipées, elle mettait son parti sur les rangs. Merlyn Rees, ministre de l'Intérieur, l'avait sèchement mise en garde contre les conséquences d'une telle démagogie à l'intention des mécontents ou des aigris.

Cependant, le gouvernement travailliste n'a fait preuve d'aucune fermeté devant les provocations du Front national, dont l'une eut pour résultat les violents incidents raciaux du Festival antillais de Notting Hill, en août dernier, qui firent près de quatre cents blessés.

ETATS-UNIS: LE 25 MARS, POUR LES 10 DE WILMINGTON

Le gouverneur de la Caroline du Nord, James Hunt, a décidé le 23 janvier de réduire les peines des «Dix de Wilmington», condamnés à 282 années de prison au total pour l'incendie, en 1971, d'une épicerie à la suite d'une provocation du Klu Klux Klan conduite avec la complicité de la police et de la garde nationale.

Le KKK, particulièrement actif dans l'un des Etats les plus racistes d'Amérique du Nord, avait assiégé une église dans laquelle étaient réunis des lycéens noirs exclus de leur établissement et des militants pour les droits civiques.

Parmi ces derniers, le jeune pasteur Ben Chavis, membre de l'Eglise unifiée du Christ, a été condamné à 34 années d'emprisonnement. Grâce à la décision du gouverneur, il pourrait retrouver sa femme et ses enfants en 1980.

Mais cette mesure n'est qu'une nouvelle tentative d'empêcher la manifestation de la vérité, après plusieurs refus de réviser un procès truqué, où l'accusation était entièrement basée sur des faux témoignages dont les auteurs se sont rétractés depuis.

L'un d'eux, un jeune repris de justice, Alan Hall, s'était confessé devant notaire dès le 4 août 1976. La transcription de l'entrevue, que nous avons pu nous procurer, est éloquent.

— «Qui vous a dit de faire ces déclarations au procès? demande entre autres un avocat de la défense, Fergusson.

— Le procureur Trout, les officiers de police Brown, Hollifield, Mike Robertson, Bill Walden, Ken Hooks et d'autres encore, je ne les connaissais pas tous.

— Maintenant, pourquoi avez-vous dit tout ça au procès si ce n'était pas vrai?

— Ben, pour une raison, j'avais peur de ce qui pouvait arriver à la famille».

... Et, plus loin:

«— Etiez-vous là quand l'épicerie a brûlé?

— Ouais.

— Où était Ben?

— Dans la maison du révérend Templeton. Tout ce que je sais, c'est que Ben ne savait rien parce que les trois quarts du temps (...) on l'obligeait à rester caché.

— O.K. Ce que vous me dites, c'est que Ben n'a donné à

personne l'ordre de brûler l'épicerie?

— Non.

— Et qu'il n'était pas là quand l'épicerie a été incendiée?

— Non. Il n'était pas dehors quand elle a brûlé».

Quelques semaines plus tard, Hall déposait sous serment, dans le même sens, devant une Cour fédérale. Rien n'y fit, les victimes de la provocation restèrent en prison.

A New York, le Révérend Avery Post, président de l'Eglise unifiée du Christ (près de deux millions de membres) s'est déclaré «choqué, peiné et déçu» par la décision de M. Hunt. Une centaine de membres du Congrès ont exprimé la même opinion.



Pour que l'innocence des prisonniers d'opinion que sont les «Dix de Wilmington» soit enfin reconnue, l'Alliance nationale contre le racisme et la répression politique organise le 25 mars, une manifestation devant la Maison Blanche.

Mais, ils ne sont pas les seuls: d'autres Noirs, dans d'autres Etats, des Portoricains aussi, sont, bien que considérés comme des droits communs par les autorités, des détenus politiques. On ne peut que se féliciter de ce que l'administration américaine ait brusquement découvert la notion des droits de l'homme. Encore faut-il que la campagne dont Jimmy Carter se veut le champion, soit cohérente, et que le président des Etats-Unis balaie devant sa porte avant de se pencher avec sollicitude sur la netteté du paillason des voisins.

URSS-ALGERIE: UNE MEME PLATE-FORME

Les résultats de la visite de Houari Boumédiène à Moscou inspireront très certainement les forces patriotiques nationales du monde arabe dans la lutte pour leurs droits. Dès maintenant, la radio, la télévision, la presse de nombreux pays arabes, donnent une appréciation positive de la position de l'Union Soviétique à l'égard de la situation au Proche-Orient et

en Afrique, et expriment l'espoir que les accords de Moscou vont contribuer à la solution équitable du problème.

En effet, si l'on parle du Proche-Orient, il est maintenant clair pour de nombreux observateurs que les pourparlers séparés du gouvernement égyptien avec Israël approfondissent la scission dans le monde arabe et sapent le règlement du conflit.

L'Union Soviétique et l'Algérie ont énergiquement condamné les démarches séparées du Caire et ont rejeté sur les dirigeants égyptiens toute la responsabilité de ces démarches ainsi que leurs conséquences. Les parties ont déclaré dans le communiqué conjoint «leur ferme volonté de poursuivre les efforts en vue d'aboutir à un règlement juste et durable au Proche-Orient avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de Libération de la Palestine».

Les problèmes de l'Afrique ont occupé une place importante dans les pourparlers soviéto-algériens. Les parties ont été unanimes à reconnaître que l'ingérence des puissances impérialistes dans les affaires intérieures des Etats africains tend à rétablir les vieux régimes coloniaux et crée en même temps une sérieuse tension qui menace la paix et la sécurité internationale.

L'Union Soviétique et l'Algérie ont confirmé leur soutien à la lutte des peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de la République Sud Africaine pour leur liberté et leur indépendance nationale et ont condamné l'ingérence des néocolonialistes dans cette région. Elles ont exprimé leur sérieuse inquiétude devant la situation qui s'est créée dans la Corne de l'Afrique.

L'Union Soviétique et l'Algérie estiment que le conflit armé qui oppose la Somalie et l'Ethiopie doit être résolu par des moyens pacifiques, sur la base du respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires d'autrui. On a souligné à Moscou que le rétablissement de l'amitié et des relations de bon voisinage entre les pays de la Corne de l'Afrique répond aux intérêts de tous les Etats de cette région.

La visite de Houari Boumédiène à Moscou a confirmé la vaste concordance de points de vue qui existent entre les deux pays, sur les problèmes de la lutte pour le maintien de la paix dans le monde. Les deux parties ont exprimé le désir de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer la sécurité internationale, de normaliser les relations entre les Etats sur la base de l'égalité en droits et de l'avantage mutuel.

économie

mort de la conférence nord-sud: LE CRIME PARFAIT

Robert Altier

Déjà morte à Paris, où elle s'était éternisée dans des débats ne débouchant sur rien de concret, la conférence Nord-Sud a été enterrée à Genève, où la réunion sur le fonds commun de stabilisation des matières premières s'est soldée par un fiasco total.

Les travaux de Genève avaient pourtant un but bien précis: tracer les contours de ce fonds, considéré à juste titre par les pays en voie de développement comme *l'instrument clé d'un programme intégré pour les matières premières*. Deux propositions se sont retrouvées face à face, sans aucune possibilité de compromis possible.

— D'abord celle des «77», qui rassemblent en fait 119 pays en voie de développement. Pour eux, la création du fonds commun est le premier pas (mais pas le seul) indispensable vers un nouvel ordre économique international. Il doit être la source principale de financement du programme *intégré* destiné en quelque sorte à planifier le commerce des matières premières et à en assurer le progrès du pouvoir d'achat par des formules proches de l'indexation.

Le fonds devrait être financé par des souscriptions des Etats membres et par des emprunts. Dans la phase initiale, un milliard de dollars pourrait être fourni par les pays membres et 2 milliards par des emprunts. Avec cet argent, le fonds effectuerait des prêts aux organisations internationales de matières premières, ou directement aux pays membres dans le cadre de mesures de stabilisation non prévues par des accords internationaux.

— La conception définie par les pays impérialistes n'a évidemment rien à voir avec ce projet. Ceux-ci, en fait, ont voulu ramener le fonds à n'être qu'une coquille vide servant au plus à faciliter le financement des stocks régulateurs créés dans le cadre des accords commerciaux de stabilisation des produits de base. Comme jusqu'ici, seul, l'était à fait l'objet d'un accord de ce type — celui sur le sucre n'entrera en application que cette année et sans la participation du Marché Commun — le problème est vite réglé.

Autre sujet de divergence: le financement du fonds. Les pays impérialistes veulent qu'il soit financé par les dépôts des



Une sous-alimentation chronique

organisations gérant les accords individuels sur les produits de base. Comme il n'y a pratiquement pas d'accords de ce genre, les ressources seraient quasi inexistantes. Là encore, problème réglé. Au total, les pays impérialistes en sont restés à la position qu'ils ont défendu tout au long de la conférence Nord-Sud. Ils se prononcent au plus pour des accords produits par produit, mais se refusent à tout système intégré. Enfin, ils veulent garder la main haute sur le financement — si financement il y a.

Illusions

Voilà où on est après une conférence qui a duré deux ans et qui aura créé bien des illusions. Examinée en Assemblée Générale des Nations-Unies durant le mois de septembre 1977, la conférence sur la coopération économique internationale,

dite *conférence Nord-Sud*, se sera soldée par un échec sur toute la ligne. Aucune des revendications principales avancées par les pays en voie de développement n'a été satisfaite. Les puissances occidentales se sont contentées de vœux pieux et de déclarations d'intention. Mais dès lors qu'il a fallu passer aux actes — comme à Genève — la machine s'est grippée. Il en faudra davantage pour sortir le Tiers-Monde de la misère où l'ont maintenu le colonialisme puis le néo-colonialisme.

A l'ouverture de la conférence Nord-Sud, à Paris, le 16 décembre 1975, les bonnes paroles n'avaient pas manqué. Surtout du côté des pays capitalistes développés. Soudain épris de justice, le représentant américain était allé jusqu'à déclarer: «*Les Etats-Unis considèrent cette conférence comme une étape essentielle dans la recherche d'un nouveau consensus fondé sur la coopération.*»

«*Nouveau consensus*», «*coopération*»; voilà des expressions que l'on n'avait pas l'habitude d'entendre dans la bouche des Etats-Unis... A eux seuls, ils traduisent l'ampleur des changements qui sont en train de s'opérer dans le monde.

Que s'était-il donc passé? Tout simplement, on commençait à assister à l'irruption du Tiers-Monde sur la scène économique et politique internationale, cette scène où, jusqu'ici, seuls les pays impérialistes avaient le droit de parader.

L'action des «77»

Il faudrait pour apprécier à sa juste valeur ce phénomène, rappeler dans le détail l'expansion qu'a connue ces dernières années l'action du groupe des «77» pays en voie de développement membres de l'ONU. Disons simplement que les réunions des diverses instances internationales qui se sont tenues ces dernières années se sont toutes traduites par un isolement des pays occidentaux. Sur de nombreux points, ces derniers se sont présentés en ordre dispersé. Pour ne pas être totalement isolés, ils ont dû faire machine arrière et en finir avec des menaces dignes d'un autre temps. Cela avait été particulièrement net lors de la session spéciale de l'ONU sur les matières premières en avril 1974, qui faisait suite à la hausse du pétrole décidée en 1973 par les membres de l'OPEP. Dans son discours, le président algérien, H. Boumédiène, avait souligné la nécessité pour les pays du Tiers-Monde de contrôler leurs matières premières, de se donner les moyens d'un développement indépendant, et de lutter pour l'instauration de nouvelles relations économiques internationales stables et mutuellement avantageuses.

A la conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel), qui s'était tenue à Lima en avril 1975, seuls les Etats-Unis s'étaient opposés par un vote négatif à la déclaration finale. Malgré l'abstention d'un certain nombre

d'autres pays capitalistes, des propositions aussi importantes que les associations de producteurs de matière première le droit des pays en voie de développement à nationaliser leurs ressources naturelles et les entreprises installées sur leur territoire, l'indemnisation des effets de la colonisation, l'indexation du prix des matières premières sur celui des produits manufacturés, la transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée dotée de moyens réels — toutes ces propositions, donc, firent leur chemin.

On pourrait encore citer la session spéciale des Nations-Unies sur le développement (septembre 1975), où a été votée une résolution finale dans laquelle on peut lire que « *des efforts doivent être faits en faveur des pays en voie de développement pour améliorer leurs termes de l'échange et éliminer le déséquilibre économique entre pays développés et pays en voie de développement.* »

Les différentes réunions des « 77 » (conférences de Dakar, d'Alger, de Manille), de même que les sommets des non-alignés (Alger et Colombo) reprenaient ces revendications, tout en les précisant. C'est ainsi que le programme de Manille, élaboré en février 1976, précisait utilement les revendications du Tiers-Monde en ce qui concerne le problème des matières premières, mettant en avant notamment la nécessité d'organiser les marchés internationaux et l'urgence d'un programme intégré des produits de base.

Recul de l'impérialisme

La tenue de la conférence Nord-Sud avait donc été décidée dans ce contexte de recul de l'impérialisme. Regroupant « 19 » pays capitalistes (à l'exception de la Yougoslavie) et « 8 » pays en voie de développement, elle était à l'origine conçue pour aborder toutes les questions qui sont cruciales pour le Tiers-Monde, de l'allègement des dettes à la protection du pouvoir d'achat des matières premières exportées, en passant par la nécessité pour chaque pays de contrôler ses propres ressources.

Deux ans après, on s'aperçoit que sur toutes ces questions, la conférence « Nord-Sud » n'a pas avancé d'un millimètre. Car l'impérialisme fait tout pour maintenir sa domination sur les pays en voie de développement.

Ce n'est d'ailleurs pas tellement étonnant. La conférence Nord-Sud avait été justement conçue pour tenter d'enrayer le mouvement de libération économique lancé dans le Tiers-Monde.

D'abord, on s'est bien gardé d'inviter les pays socialistes, qui sont pourtant les alliés des pays en voie de développement. Ensuite, on a toujours tenté d'opposer les producteurs de pétrole aux autres. Enfin, on a semé mille embûches pour empêcher d'aboutir à quelque progrès que ce soit.

Les pays impérialistes s'étaient fixés 3 objectifs bien précis :

(1) Profiter de cette conférence pour « casser » l'OPEP en tentant de rendre les producteurs de pétrole responsables des difficultés du Tiers-Monde.

(2) Mettre en place une nouvelle structure internationale pour débattre des problèmes de l'énergie, institution qui aurait en fait été dominée par les pays impérialistes et aurait

limité la marge d'action des producteurs de pétrole. La création — sous l'égide américaine — de l'Agence Internationale de l'Energie, n'avait pas d'autre objectif. On comprend que les pays en voie de développement les plus progressistes l'aient immédiatement comparé à une machine de guerre anti-OPEP.

(3) Discuter le plus possible en dehors des organisations internationales traditionnelles notamment celles de l'ONU, où pays en voie de développement et pays socialistes se retrouvent trop facilement pour que l'impérialisme puisse manœuvrer à sa guise.

Le marasme

Ces objectifs n'ont été que partiellement atteints. Le front des pays en voie de développement, malgré quelques lézardes, n'a pu être entamé. L'OPEP, certes divisée, est toujours en place. Mais concrètement, rien n'a été fait pour sortir le Tiers-Monde du marasme où il se trouve.

Finalement, trois projets d'accord, seulement, ont pu être mis au point. Ils portent sur la régularisation des prix des matières premières, l'aide publique au développement, et une aide spéciale d'un milliard de dollars pour les pays les plus pauvres. Une goutte d'eau dans un océan de misère.

Mais aucun accord n'a pu être réalisé sur des questions aussi fondamentales que l'endettement des pays du Tiers-Monde (aujourd'hui estimé à 250 milliards de dollars), la garantie de leur pouvoir d'achat provenant des exportations de matières premières. D'où la réaction désabusée des « 19 » déclarant dans un communiqué que « *les conclusions de la conférence vont en deça des objectifs envisagés par un programme d'action globale et équitable destiné à mettre sur pied la nouvelle économie internationale.* »

Les Etats-Unis ont toujours repoussé toute idée d'un fonds de stabilisation des matières premières. Ils ont maintenu leur position à Paris, puis à Genève, suivis fidèlement par la plupart de leurs partenaires impérialistes.

Les Américains vont même plus loin. Non contents de laisser les pays en voie de développement croupir dans leur misère, ils cherchent à mettre en place de nouveaux mécanismes (notamment dans le domaine financier) afin d'aggraver l'exploitation du Tiers-Monde. Ils se servent pour cela d'institutions telles que le FMI et la BIRD, qui sont tenus à bout de bras par les amis de M. Carter.

C'est ainsi que les Etats-Unis, par le truchement du F.M.I., ont réussi à faire mettre en place un fonds de 16 milliards de dollars en principe destiné à aider les pays en voie de développement qui ont les plus graves problèmes commerciaux. Mais pour moitié ce sont les producteurs de pétrole (surtout l'Arabie Saoudite) qui ont dû financer ce fonds.

S'appuyant sur les hésitations de certains pays en voie de développement, sur les appuis évidents dont ils disposent dans d'autres, les Etats-Unis et leurs alliés ont donc réussi à freiner temporairement le processus de libération économique du Tiers-Monde.

Les exigences de l'heure

Une libération est pourtant indispensable. Quand on sait que la production industrielle

des pays en voie de développement ne représente que 7 % de la production industrielle mondiale, on imagine les problèmes qui peuvent se poser. D'autant que, selon des études tout ce qu'il y a d'officiel, pour que l'économie des pays du Tiers-Monde ne s'écroule pas dans les années qui viennent, il faudrait que la croissance de leur production atteigne le rythme de 8 % par an jusqu'en 1980. On en est loin.

Les conséquences de cet état de fait sont connues :



L'« aide » des nantis

— 67 % de la population du Tiers-Monde souffre de malnutrition. Plus de la moitié d'entre elle se trouve sans travail.

— De 1970 à 1974, la production alimentaire par habitant a baissé en moyenne de 1 % par an.

— Les exportations des pays en voie de développement sont constituées à 80 % par des matières premières, dont les prix ne cessent de prendre du retard sur celui des produits manufacturés importés d'Occident : on a pu calculer que, sur le prix de vente de ces produits de base, la part revenant aux pays en voie de développement ne dépassait pas 10 à 15 %.

— L'endettement du Tiers-Monde atteint 200 milliards de dollars et dépassera 250 milliards cette année.

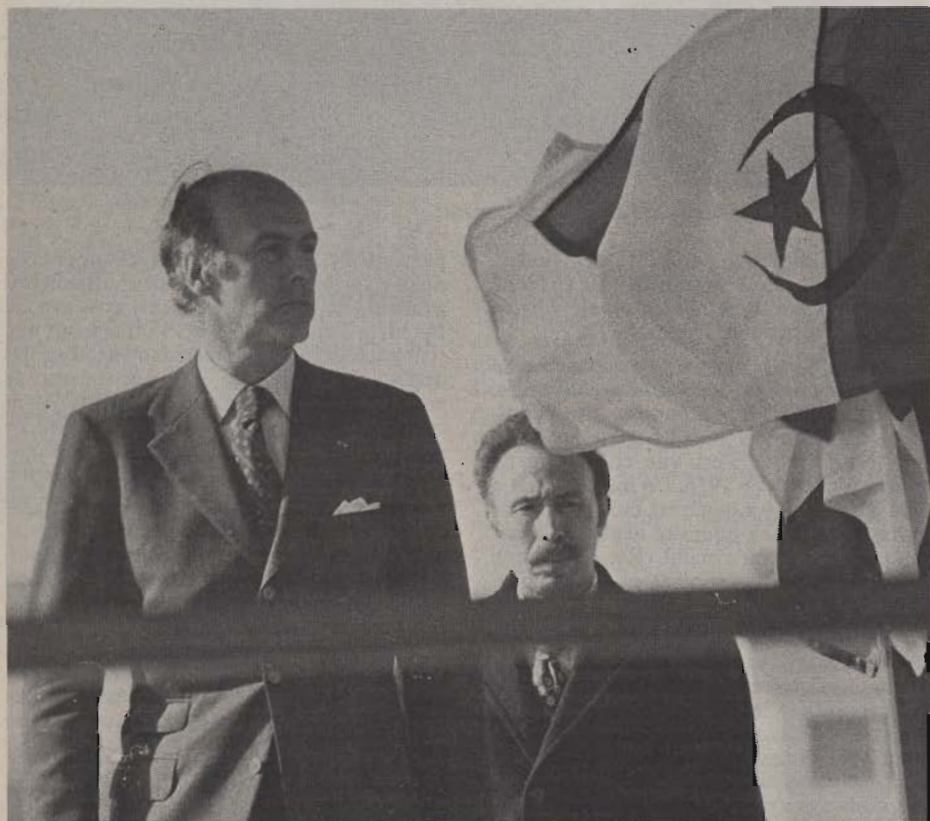
Voilà où a conduit le pillage du Tiers-Monde par les sociétés multinationales qui ont la bénédiction de M. Carter. On peut lire dans le dernier rapport de la Banque Mondiale : « *Près d'un milliard de personnes vivent dans la misère. Dans les pays en voie de développement les plus pauvres, les taux de croissance, bien loin de pouvoir éliminer cette misère, sont impuissants à l'atténuer.* »

C'est en dépassant ses divisions internes et s'attaquant à la domination de ces rapaces des temps modernes que le Tiers-Monde pourra accélérer son accès à un nouvel ordre économique international. La Conférence Nord-Sud n'a été qu'un alibi pour tenter d'empêcher le Tiers-Monde de prendre les décisions appropriées.

Asseoir leur indépendance économique et politique, installer des barrières internationales pour se protéger des bourrasques de l'économie capitaliste, ne pas laisser entamer d'un centimètre leur solidarité pour renverser le vieux ordre impérialiste, telles sont pour les pays du Tiers-Monde, les exigences de l'heure. ■

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALGERIENNES OU LES DEBOIRES DU NEO-COLONIALISME

Charles Benoist



Des promesses non tenues...

En lançant l'idée d'une conférence Nord-Sud qui se chargerait de l'assainissement des relations entre nations riches et pauvres, en vue de l'avènement d'un «nouvel ordre économique international» tant souhaité par les pays du Tiers-Monde, le gouvernement français a réussi, pour un bon moment, à «couvrir» sa politique africaine derrière des déclarations d'intention plus que généreuses. L'échec de la dite conférence, son soutien efficace au régime chancelant de Mobutu, ses ventes massives d'armes à l'Afrique du Sud et son intervention militaire au Sahara sont venus ternir l'image que M. Giscard d'Estaing a voulu donner à ce qu'il avait appelé sa «politique mondialiste». De plus en plus la politique française s'identifie au rôle de gendarme en Afrique, menaçant sérieusement toute volonté de changement dans un certain nombre d'Etats du continent noir. Son comportement dans les relations commerciales avec l'Algérie est assez révélateur de cette politique.

A priori, tant pour des raisons géographiques, historiques qu'économiques, la France et l'Algérie sont parfaitement en état de faire fructifier leur coopération. Les deux pays ont accès à la Méditerranée et ne sont pas très éloignés l'un de l'autre. L'Histoire a certes laissé des traces douloureuses mais a tissé des liens incontestables. Enfin, la complémentarité entre les deux économies est évidente. La France est dotée d'une économie puissante et développée, large-

ment tournée vers l'extérieur (où elle subit d'ailleurs, un certain nombre de déboires). L'Algérie, de son côté, est un pays en voie de développement, qui cherche à s'industrialiser rapidement pour rattraper un retard dont les causes ne devraient pas être inconnues aux autorités françaises qui y sont pour beaucoup. Enfin l'économie algérienne étant planifiée, les besoins de ce jeune Etat sont recensés, appréciés au plus juste, chiffrés, et peuvent permettre d'ins-

taurer une coopération à moyen et long terme. Jusqu'à plus ample information, des clients de ce genre ne courent pas les continents.

Peau de chagrin

Autre élément à prendre en compte : l'importance des relations entre les deux pays au fil des ans. Le volume de leurs échanges commerciaux a par exemple doublé entre 1973 et 1974. L'Algérie est le premier client de la France et son premier partenaire commercial après la petite Europe et les Etats-Unis. Elle représente à elle seule 17 % des échanges de la France avec les pays du Tiers-Monde, les deux tiers des contrats passés avec le Maghreb et quatre fois le volume d'échanges signés avec l'ensemble de l'Amérique Latine.

Malgré cela, la coopération franco-algérienne semble marquée du sceau de la dégradation. Elle a pris ces dernières années l'allure d'une peau de chagrin et semble appelée à se réduire encore par la seule faute de Paris, dont on ne soulignera jamais assez les responsabilités.

Première remarque : les relations sont de plus en plus déséquilibrées. En 1970, la France accusait un déficit de 405 millions de francs. Le premier retournement date de cette époque. En 1973, le déficit algérien atteignait 1,2 milliards de francs. En 1974, 1,6 milliards de francs. En 1975, 4,8 milliards de francs. En 1976, 3,7 milliards de francs. Pour les dix premiers mois de 1977 : 3,6 milliards de francs.

Deuxième remarque : la situation est d'autant plus dommageable pour l'Algérie que la structure même des échanges est déséquilibrée. Pendant longtemps, les achats de la France ont consisté essentiellement en des importations de pétrole, ce qui n'assure aucune sécurité à l'Algérie, comme l'affaire Elf-Erap l'a montré. La preuve est qu'aujourd'hui, l'Algérie ne fournit plus qu'environ 1,5 % des importations de la France. Il a suffi pour en arriver là que le gouvernement français contraigne Elf à stopper — ou presque — tout achat de brut algérien. Par contre, l'Algérie achète avant tout des produits industriels qui se prêtent beaucoup moins aux manipulations.

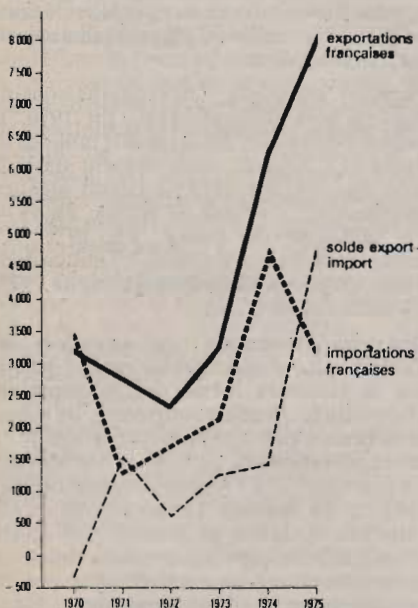
Troisième remarque : l'Algérie est peut-être un pays pétrolier, mais elle n'est pas de ceux qui alignent de très forts excédents. Elle s'est lancée dans un programme d'industrialisation ambitieux et son produit national ne cesse d'augmenter. Elle n'en enregistre pas moins un déficit extérieur, notamment à cause de ses échanges avec la France, déficit qu'elle est obligée de compenser par ceux réalisés avec la RFA et les Etats-Unis.

Compensation

Pourquoi en est-on arrivé là ? Parce que la France veut imposer à l'Algérie des rapports néo-coloniaux. Parce qu'elle veut compenser (en partie) par ce biais le déficit commercial avec des pays comme la RFA et les Etats-Unis. Enfin parce que l'opposition socialiste de l'Algérie n'est guère appréciée à Paris et qu'on souhaite lui créer des difficultés. On ne peut, de ce point de vue, isoler la dégradation des échanges commerciaux de la coopération culturelle déliquescence, du racisme et des attentats dont sont victimes les travailleurs algériens en France, ainsi que du soutien accordé par M. Giscard d'Estaing au roi du Maroc et au président de la Mauritanie contre le front Polisario en lutte pour la libération de son territoire.

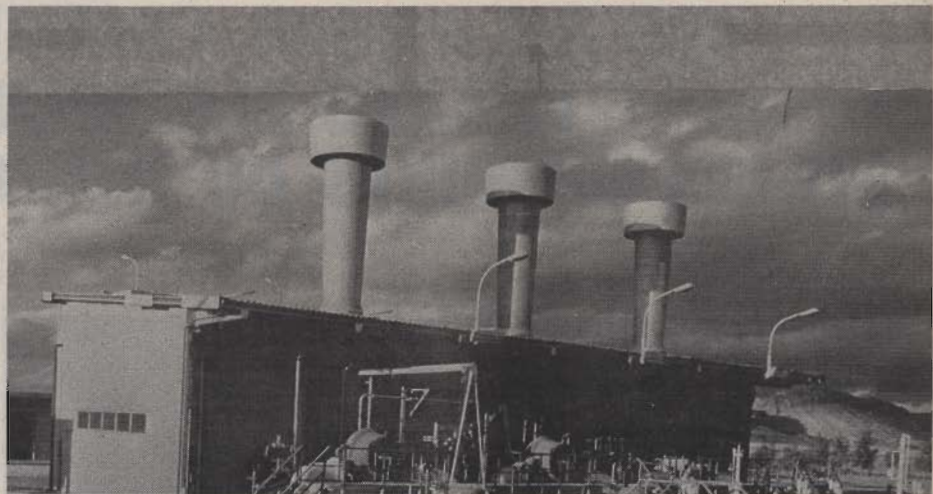
Pour en revenir au domaine économique, il faut rappeler que tout a commencé avec la politique vinicole « protectionniste » de la France, puis, surtout, avec le pétrole. La nationalisation à 51 % de la production de pétrole et à 100 % des gisements de gaz, en février 1971, a été mal appréciée par Paris. La CFP-Total, où le gouvernement français détient 35 % du capital et 40 % des droits de vote a été laissée libre de négocier, ce qui lui a permis d'enlever en 1976, 10 millions de

L'évolution des échanges (en millions de francs)



Le déficit de l'Algérie

	1973	1974	1975	1976	1977 (10 premiers mois)
Milliards de francs	1,2	1,6	4,8	3,7	3,6



Installations de la Sonatrach à Hassi-Messaoud

tonnes de brut algérien. Elf, par contre, société nationale, a été transformée en fer de lance de la politique néo-coloniale édictée par le gouvernement français.

Elf a tout fait pour essayer de se procurer le pétrole algérien à des tarifs préférentiels, allant jusqu'à tenter d'imposer des conditions inacceptables pour l'Algérie, jusqu'au jour où l'Algérie s'est vue contrainte de couper les ponts en 1976. Un mini-contrat a bien été signé il y a quelques mois, mais il ne représente qu'une quantité négligeable par rapport à ce qu'avaient été et ce que pourraient être les rapports en ce domaine.

Obligés d'utiliser des moyens qui confirment leur indépendance économique, les autorités algériennes ont cependant, de tout temps, proposé au gouvernement français de rééquilibrer les échanges commerciaux dans un sens favorable aux deux pays. Comment ? Vu l'impact de ces échanges sur les deux économies, il fallait opter pour un rééquilibrage « par le haut », c'est-à-dire par le biais de commandes françaises et réviser les conditions de financement. Pourquoi cette dernière décision ? Parce que la France impose à l'Algérie un règlement financier draconien.

C'est ainsi que lors de la signature d'un contrat, l'Algérie est contrainte de payer « cash » une somme équivalant à 20 % du montant des investissements. Encore y a-t-il une légère amélioration, puisque pendant longtemps le montant de cet acompte a été de 30 %. De plus, les entreprises françaises se refusent à prendre en compte le financement des coûts de formation et d'assistance technique. Enfin, la durée des crédits accordés est réduite au maximum (environ sept ans) et le taux d'intérêt exigé est d'au moins 8,5 %. Tout cela sous prétexte que l'Algérie est un pays pétrolier et que si elle a des problèmes, elle peut toujours se tourner vers ses partenaires de l'OPEP. Voilà une conception du nouvel ordre économique international pour le moins singulière.

Propositions

Lors de tous les contrats qui ont eu lieu ces dernières années, les Algériens n'ont cessé de multiplier les propositions constructives. Lors du voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger, en 1975, ils pensaient arriver à mettre au point un accord-cadre financier qui

permettrait de normaliser les échanges et de mettre sur pied une grande commission (du genre de celle que la France a créé avec le Brésil, la Tunisie ou l'URSS), qui serait une structure de dialogue permanente. Espoirs déçus. Résultat : ne pouvant laisser se creuser indéfiniment leur déficit, les Algériens ont commencé à réduire ce déficit en rééquilibrant leurs échanges par « le bas », en s'adressant donc à d'autres fournisseurs.

L'explication officielle pour justifier ces pratiques est que l'Algérie est endettée, et pourrait être placée dans une situation financière difficile. Par conséquent, aucun concours financier public nouveau n'a été accordée à l'Algérie depuis 1971 pour le financement d'investissements. Les seuls crédits obtenus l'ont été sous forme de crédits privés accordés soit par des firmes françaises, soit par leurs banques, crédits garantis par la COFACE (Compagnie d'Assurances Françaises pour le Commerce Extérieur) et alloués à des conditions peu favorables. De fait, la part de l'Algérie dans le montant de ces crédits est passée de 7,1 % en 1975 à 10 % en 1976. Mais ces chiffres, qui traduisent l'endettement de l'Algérie en crédits privés sont la conséquence directe du refus de financements publics et de l'ampleur du déficit.

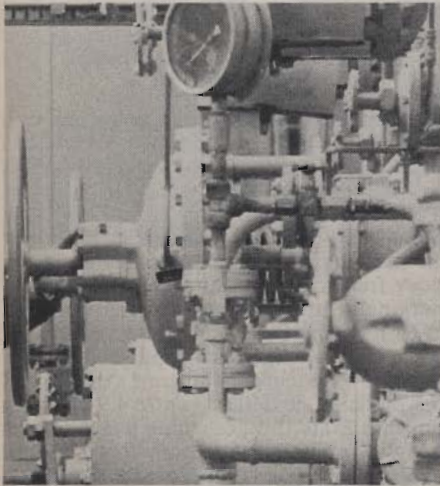
Quant au risque d'endettement excessif, il n'est guère soutenable. Chacun sait qu'en 1982, l'Algérie disposera d'environ 2 milliards de francs de ressources supplémentaires grâce à ses seules ventes de gaz. Des pays comme la RFA, le Japon ou la Belgique ne développent aucunement cet argument et n'hésitent pas à accorder des crédits importants — et intéressants — à l'Algérie.

Pas sérieux

Ces arguments ne sont pas convaincants. Ils masquent (mal) la volonté du gouvernement français de mettre l'Algérie à genoux, de lui imposer par tous les moyens des échanges inégaux — échanges caractéristiques du néo-colonialisme. Mais c'est compter sans les changements intervenus sur la scène internationale, sans la crise du capitalisme, sans la volonté des dirigeants algériens de défendre leur souveraineté et d'affirmer leur indépendance. Le rééquilibrage des échanges a donc commencé par « le bas », avec la baisse des exportations françaises en Algérie. Cela ne se voit pas encore de façon

notable car les chiffres actuels sont encore marqués par les contrats passés durant les dernières années, mais il n'en sera pas longtemps ainsi.

De nombreux marchés pour lesquels la France semblait bien placée ont finalement été emportés par des firmes originaires d'autres pays. C'est le cas notamment pour une usine de téléviseurs dont devait bénéficier, normalement, Thomson. Cette société avait une option, mais se refusait catégoriquement à discuter les clauses du contrat. Conséquence : c'est ITT qui l'a emporté et qui s'est lancé dans la construction d'un complexe produisant 200 000 postes par an à Sidi-Bel-Abbès. L'adoption du procédé technologique PAL (au lieu de SECAM) n'a été que la conséquence de ce choix. Autre exemple :



Arrivée de gaz naturel à Skikda.

celui de l'usine de liquéfaction de Skikda. La société Technip adoptant le même comportement que Thomson, c'est une société espagnole qui construit les lignes 4, 5, et 6. Celle-ci a accordé à l'Algérie un crédit de 450 millions de dollars, dont 150 sur 14 ans

et à un taux d'intérêt de 4 % et 300 autres millions aux mêmes conditions, mais avec un différé de remboursement de quatre ans. Conditions systématiquement refusées par les firmes françaises.

La voie de la raison

Le plus grave, c'est que ce comportement peut se retourner finalement contre la France. Celle-ci présente un commerce extérieur fortement déficitaire, notamment à cause de la note pétrolière payée aux pays du Proche-Orient mais aussi par suite du déséquilibre de ses échanges avec les principaux pays capitalistes, notamment la RFA et les Etats-Unis. C'est ainsi que son déficit commercial vis-à-vis de cinq pays pétroliers (Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït et Nigéria) s'est élevé à 29 milliards de francs en 1976. Avec la RFA, les Etats-Unis et le Japon réunis, pour cette même année 1976, le déficit a été sensiblement comparable : 27 milliards de francs.

La France aurait donc tout intérêt à diversifier ses échanges, à se tourner vers des pays comme l'Algérie (ou également la Lybie) où elle peut se procurer du pétrole sans être obligée de passer par l'intermédiaire des compagnies du Cartel, qui s'étendent pour rançonner à la fois les pays producteurs et les pays consommateurs.

Cependant, la France aurait pu exporter davantage et ainsi améliorer ses échanges extérieurs. Pour cela, il aurait fallu entreprendre une négociation sérieuse, passant par la signature de véritables accords de coopération dans les domaines économiques, commerciaux et financiers, facilitant le transfert des technologies et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, passant aussi par la nécessité pour l'Algérie de rééquilibrer sa balance commerciale.

Au lieu d'emprunter cette voie, qui est celle de la raison, le gouvernement français a préféré celle de l'agression pure et simple. Ce qui a conduit les autorités algériennes à prendre les mesures qui s'imposent. C'est

ainsi que depuis la mi-novembre, le ministère de l'Industrie ne délivre plus de licence d'importation « pour des produits de provenance ou d'origine française ». A la même période, des sociétés nationales disposant d'un monopole d'importation ont clairement fait savoir qu'elles allaient emprunter la même direction, ce qui sera d'autant plus facile que l'assemblée populaire nationale algérienne vient d'établir un monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Ces initiatives ne manqueront pas de se faire sentir dans des secteurs aussi divers que les biens d'équipement professionnels, les véhicules (notamment les camions), les produits sidérurgiques et pharmaceutiques. D'ores et déjà, le nombre des contrats signés est en chute libre.

Tôt ou tard, il faudra que le gouvernement français se fasse une raison. L'Algérie libre et indépendante, engagée sur la voie du socialisme, n'est plus l'Algérie colonisée d'hier. ■

Les promesses oubliées

M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'Industrie, déclare à Alger le 23 juin 1975 : « Ma visite a été utile. Elle a permis de dissiper les nuages qui étaient apparus... La coopération franco-algérienne se porte bien. Les rapports entre les Etats et entre les hommes sont excellents ».

La même année, M. Giscard d'Estaing effectue un voyage en Algérie. S'adressant au président Boumediène, il déclare : « L'abondance de vos ressources énergétiques et minérales, les qualités de votre population, le dynamisme et la ténacité de vos dirigeants sont autant d'éléments d'attraction pour nos entreprises ».

Visiblement, l'attraction aura été de courte durée.

AUTOEXPORTIMPORT

ROUMANIE - BRASOV

EXPORT :

- **Véhicules** : camions de 3, 5, 8, 10, 12, 17 et 30 tonnes, 6 roues motrices.
- **Véhicules spéciaux** : camions à benne basculante, camions-citernes pour le transport des liquides alimentaires et pétroliers, camions frigorifiques, ateliers mécaniques mobiles, arroseuses-balayeuses, autotracteurs de différents tonnages : 2,5 à 21 tonnes.
- Remorques agricoles basculantes, charge utile : 4 à 5,5 tonnes ; semi-remorques, charge utile : 10 à 17 tonnes.
- CKD ETSKD pour camions automobiles.
- Chaînes de montage pour camions.

IMPORT :

- Matériels et équipements électriques, hydrauliques et pneumatiques pour la construction de camions et de cabines frigorifiques et d'arroseuses-balayeuses.
- Véhicules spéciaux : cabines à benne basculante et camions pour le transport international, camions - citernes à essence, remorques spéciales, dépanneuses et citernes, frigorifiques isothermiques et camionnettes.

AUTOEXPORTIMPORT

45, bd Republicii
B.P. 190 - Tél. : 40133 - Télex 012268
ROUMANIE - BRASOV

AUTOEXPORTIMPORT

vous offre :

- Une vaste gamme de véhicules satisfaisant toutes les nécessités du trafic routier en fonction des modifications de construction techniques.
- Une brillante qualité technique et routière.
- Une période de garantie absolue.
- Des prix compétitifs.
- Une livraison rapide.
- Des pièces de rechange livrées rapidement, en concordance avec les spécifications standards et celles particulières du client.

L'OPEP A LA CROISEE DES CHEMINS

Edgar Mitchell

L'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) est-elle vouée à l'éclatement ? Les pays impérialistes ont-ils réussi à enrayer une action qui, depuis 1973, a suscité bien des espoirs dans le Tiers-Monde ? L'occident va-t-il à nouveau réussir à se procurer le pétrole à un relatif bas prix ? Telles sont quelques unes des questions qui se posent après la dernière conférence de l'OPEP qui s'est tenue à Caracas, en décembre dernier, et qui a vu ses membres incapables de s'entendre, sauf pour fixer la date d'une nouvelle conférence qu'aura lieu en juin prochain.

Que s'est-il donc passé ? Plusieurs éléments sont à prendre en considération. Ils relèvent autant de l'économie que de la politique.

Éléments économiques, d'abord. Il s'agit de la surproduction de pétrole dans le monde. Par suite de la récession qui frappe les pays capitalistes, la consommation de pétrole a chuté considérablement, d'autant que les compagnies pétrolières et les Etats qui les soutiennent ont tout fait pour accélérer le mouvement. Les stratégies de Washington pensaient que, pour écouler leurs marchandises à tout prix, certains membres de l'OPEP rompraient les accords passés, et que les prix seraient sinon baissés, du moins bloqués pour un certain temps.

C'est en partie ce qui s'est passé. Ces derniers mois, les surplus pétroliers se sont accumulés au rythme d'environ 2 millions de barils par jour. D'après des estimations occidentales, il y aurait des excédents de pétrole sur le marché international jusqu'en 1982. Ceci avait amené M. Ulf Lantzke, président de l'Agence Internationale de l'Energie — création des Etats-Unis — à conclure : *« Il sera donc difficile aux pays du cartel d'augmenter de façon significative les prix du pétrole pendant cette période »*. Quand M. Lantzke parle du « cartel », c'est évidemment à l'OPEP qu'il pense, alors que le seul et unique cartel qui existe est celui constitué par les compagnies. Passons. Reste que son raisonnement n'est pas dénué de tout fondement.

Stagnation de la consommation

Ainsi, de 1955 à 1973, la consommation de pétrole à l'échelle mondiale s'est accrue de 7 % par an. Depuis cette date, elle n'augmente plus que de 1 %. Selon les prévisions, son rythme de croissance ne dépasserait pas 3,5 % d'ici 1982.

On parle évidemment d'une nouvelle et forte hausse de la demande après cette date, mais en attendant, la surproduction pose de sérieux problèmes aux membres de l'OPEP. Ils ont toutes les peines du monde à « tenir » les prix au niveau où ils ont été officiellement fixés. Les compagnies en profitent pour accentuer leur pression d'autant qu'elles disposent d'un volant de

brut nettement supérieur à leurs besoins. Dans les ports du monde occidental, les tankers doivent attendre plusieurs jours avant de débarquer leur cargaison. De nombreux pays producteurs accordent des rabais. Les délais de crédit sont allongés, ce qui aboutit à faire baisser le prix du brut. Une véritable guerre des prix semble s'effectuer dans la coulisse.

Voilà pour le contexte économique. Il y a aussi le contexte politique qui a vu l'impérialisme reprendre son souffle, faire capoter la conférence Nord-Sud, entraîner l'Egypte dans la voie de la capitulation face à Israël, et reconstituer un axe Téhéran-Ryad qui n'a eu aucun mal à imposer ses vues à Caracas.



Carlos Andres Perez,
président du Vénézuéla

Marge de manœuvre

Au sein de l'OPEP, l'Arabie Saoudite a toujours fait preuve d'une certaine constance pour défendre les vues américaines. Certes, la situation est complexe et même contradictoire puisqu'émerge peu à peu une bourgeoisie saoudienne qui veut jouer son propre jeu, et qui, pour diverses raisons, peut trouver intérêt à laisser augmenter le brut. Mais les liens entre Washington et Ryad demeurent extrêmement étroits, ce qui donne une certaine marge de manœuvre au Pentagone. En outre, sur le plan économique, l'Arabie Saoudite s'est parfaitement intégrée au système capitaliste.

Disposant d'un volant de pétro-dollars de 60 milliards de dollars investis un peu partout pour 5 millions d'habitants et dans un pays quasiment désertique, les soutiens du roi Khaled ont été attirés par les Etats-Unis comme par un aimant. Les placements saoudiens en Amérique (il s'agit surtout de bons du Trésor) sont estimés à 35 voire 40 milliards de dollars. Les achats saoudiens sont d'une telle ampleur qu'ils dépassent — et de loin — ceux de n'importe quelle entreprise ou banque américaine. On estime que les nouveaux riches de Ryad acquièrent pour environ un milliard de dollars d'obligations et de bons du Trésor chaque trimestre. Leurs placements en bons d'Etat atteindraient 25 à 30 milliards de dollars, ce qui permet à l'Arabie Saoudite de jouer un rôle non négligeable sur le marché financier des Etats-Unis. Par ce fait, elle devient de plus en plus solidaire — elle l'a d'ailleurs toujours été — des pays capitalistes les plus puissants, utilisant une partie de ses importantes réserves pour défendre la « pax america » dans le monde entier.

Encore une fois, tout cela ne va pas sans contradictions. On sait que pour des raisons tant religieuses que politiques, Ryad vient en aide aux Palestiniens et à l'OLP. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'Arabie Saoudite — à coup de dollars — intervient en sous-main aux quatre coins du globe pour freiner les mouvements de libération nationale, aussi bien en Afrique qu'en Asie et en Extrême Orient. Une intervention qui n'a rien de négligeable puisqu'en 1975 l'« aide » extérieure saoudienne s'est élevée à 5,5 milliards de dollars contre 4,9 milliards pour les Etats Unis, ce à quoi il faut ajouter l'« aide » militaire. Au total, Ryad a ainsi dépensé quelque 12 milliards de dollars pour la bonne cause — celle des Etats-Unis s'entend. On comprend mieux à la lumière de ces faits, le sens de l'intervention saoudienne dans l'OPEP.

L'ancien faucon

Pour l'Iran, il y a un changement certain qui a amené Téhéran — jusqu'ici considéré comme l'un des faucons de l'OPEP — à se prononcer en faveur d'un maintien des prix du brut. Pourquoi ce revirement ? La bourgeoisie iranienne a dû revoir quelques unes de ses prétentions. Elle a longtemps cru que, grâce à la manne pétrolière, elle allait pouvoir en un tour de main prendre place sur la scène internationale (la scène capitaliste s'entend), et damner le pion à la plupart de ses concurrents. Il lui a fallu rapidement déchanter. La crise est là, et bien là. Téhéran, pour avoir une petite place au soleil, doit respecter les règles du système. On a beau être le deuxième producteur de l'OPEP — juste après l'Arabie Saoudite — cela ne dispense pas d'avoir à rendre des comptes à ses partenaires impérialistes, surtout quand, en plus, en accord avec la Maison Blanche, on joue le rôle de relais des Etats-Unis dans la région.

Front commun

Les autres membres de l'OPEP n'ont donc pas pu résister au front commun Ryad-Téhéran. Ils ont dû accepter un nouveau gel des prix du pétrole qui correspond à une baisse dans la réalité, cherchant à sauver l'essentiel : l'unité de l'OPEP.

Il y a en effet une baisse incontestable du pouvoir d'achat du pétrole. Elle est la conséquence de l'inflation capitaliste qui se poursuit à un rythme accéléré. Ainsi, à Caracas, le président vénézuélien Carlos-Andrés Pérez a pu affirmer sans crainte d'être démenti que «la détérioration du pouvoir d'achat des ressources pétrolières

pourtant, malgré le jeu des «lois du marché», comme disent certains, qu'une organisation de pays producteurs de matière première ne se brise en mille morceaux. Pour l'impérialisme américain, l'OPEP est une cible qu'il faut absolument atteindre, car elle met en cause sa domination.



Pipe-line de l'Aramco à Abqaiq

est de plus de 50% en comparaison de l'année 1972». La chute du dollar agit dans le même sens. Comme la monnaie américaine est utilisée pour régler les achats de pétrole, toute baisse de son cours aboutit à éroder le tarif du brut. Rarement, la dégringolade du dollar aura été aussi rapide qu'au cours des derniers mois. A tel point que même l'Arabie Saoudite, par la bouche du ministre Yamani, a été contrainte de souligner l'ampleur des ravages causés par l'anarchie du système monétaire. On a même entendu ce même Yamani reprendre à son compte l'idée d'un abandon du dollar comme moyen de règlement, ce qui, évidemment, n'est pas pour enchanter les américains. Nouvelle contradiction... Certes, l'adoption du D.T.S. (Droits de Tirages Spéciaux) proné par Yamani à la suite d'un certain nombre d'autres responsables de l'OPEP ne réglerait pas tout puisque derrière les D.T.S. il y a toujours — en partie — le dollar. Il n'empêche que cette méfiance croissante vis-à-vis du pivot du système monétaire impérialiste n'est pas à négliger. De toute évidence, c'est un problème dont on reparlera...

Il reste, comme nous l'avons dit, que l'unité de l'OPEP a été préservée, même si c'est une unité de recul, même si Caracas s'est soldé par un échec temporaire: cet élément est capital. Depuis 1973, les stratégies de Washington rêvent de transformer l'OPEP en un chiffon de papier, d'isoler les pays qui en sont membres du reste du Tiers Monde, d'empêcher que la lutte engagée par ces derniers contre les toutes puissantes compagnies pétrolières (et leurs mandants) ne soit imitée par d'autres.

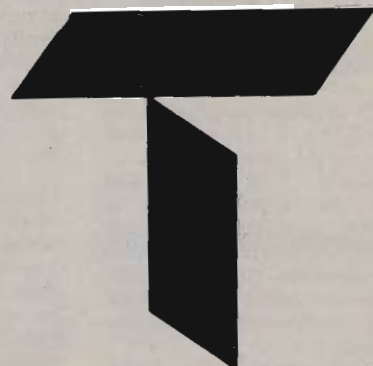
Coups de boutoir

Pour le moment, on ne peut pas dire que cette contre-offensive des pays capitalistes développés ait été couronnée de succès. L'OPEP vacille sous les coups de boutoir de ses ennemis mais elle tient. Il est rare,

Quelques chiffres l'illustrent parfaitement. En novembre 1973 le président Nixon estimait encore que 17% des besoins pétroliers totaux des Etats-Unis (soit environ 45% du total des importations US) devaient être assurés dans un proche avenir par du pétrole arabe. Ces prévisions sont totalement remises en cause aujourd'hui. C'est la première fois que l'impérialisme américain — qui voit déjà son rôle de «leadership» menacé par ailleurs — est touché. Contrairement à toutes les prévisions antérieures, les Etats-Unis sont en passe de devenir un des principaux importateurs de pétrole et de gaz naturel du monde. Les besoins de la machine économique américaine sont énormes et ne cessent d'augmenter. Ce pétrole, d'où peut-il bien venir? En 1980, le Moyen-Orient couvrira la moitié de la production mondiale d'or noir. La Maison Blanche doit se faire, aujourd'hui, à cette triste réalité (pour elle), ce qui explique les critiques véhémentes lancées contre l'OPEP; critiques d'autant plus acerbes que le pétrole n'est pas la seule matière première dont les américains ont besoin et qu'ils seront contraints d'importer dans des proportions croissantes dans les années à venir. Ce qui est vrai des Etats-Unis l'est encore plus des autres pays occidentaux qui, à l'exception de la Grande-Bretagne (et de ses réserves de la Mer du Nord) devront continuer à importer le pétrole qui leur fait défaut, d'autant plus que le nucléaire n'en est encore qu'au stade du balbutiement.

Telle est la toile de fond du dernier sommet de l'OPEP. Dans les mois et les années qui viennent, celle-ci — comme l'ensemble du mouvement de libération économique du Tiers-Monde — va se trouver à la croisée des chemins. Ou elle réussira à s'extirper des pièges tendus par l'impérialisme et servira la cause de la libération du Tiers-Monde, ou elle sera reprise en mains par les tenants de l'ordre économique dominé par les multinationales et pourra alors apparaître comme un frein pour le Tiers-Monde. ■

pesage industriel mécanique et électronique



TRAYVOU

Direction et usines
69350 La Mulatière
(France)
(78) 51.67.67 Télex 33 129
Trayvou - Mulat.

Agences et ateliers
d'entretien
Paris (Aubervilliers) -
Marseille -
Bordeaux - Toulouse

Département
peseuses-doseuses
94300 Vincennes

Réalisations à l'étranger
Algérie - Cameroun -
Congo - Côte d'Ivoire -
Dahomey - Gabon -
Haute-Volta - Irak - Liban -
Madagascar - Mali -
Maroc - Mauritanie -
Niger - Nigeria - Sénégal -
Tchad - Togo - Turquie -
Tunisie - Zaïre

**Nous consulter
pour vos problèmes
de pesage.**

MAURITANIE: UN PILLAGE ORGANISÉ

Depuis la nationalisation de la MIFERMA (fin 1974), le grand capital n'est plus présent en Mauritanie. Il n'en reste pas moins que la politique de ce pays est toute entière gouvernée par les intérêts des firmes multinationales. Si le mécanisme de domination et du pillage a changé, il n'a rien perdu de son efficacité.

Jusqu'en 1975, toute l'économie était organisée autour et pour la société d'exploitation du minerai de fer, la MIFERMA, société anonyme détenue à près de 65% par des groupes capitalistes étrangers (dont Rotschild et Usinor). Participait aussi un établissement public français de recherche minière, le B.R.G.M. La Mauritanie ne détenait, jusqu'à la nationalisation, que 5% du capital. En 1975, après des négociations avec le gouvernement mauritanien, les anciens actionnaires recevaient une cinquantaine de millions de dollars à titre d'indemnisation; somme que les actionnaires avaient jugé «insuffisante», présentant des calculs qui, d'une part, évaluaient les actifs à leur valeur de remplacement, et, d'autre part, ne tenaient aucun compte des avantages énormes accumulés lors des achats préférentiels de minerai par les actionnaires privés.

La nationalisation n'a pas changé l'orientation générale de l'économie mauritanienne: tout s'organise autour du fer. Plus de 80% des recettes proviennent du minerai; il constitue directement plus du tiers du produit intérieur brut; toute l'infrastructure existe pour le fer et la presque totalité des emplois salariés travaillent directement ou indirectement, pour la production ou l'exportation du minerai. Il est évident que la nationalisation dans le cas de la Mauritanie, ne s'est pas faite au détriment des expropriés.

La Mauritanie se trouve contrainte à une véritable fuite en avant. Le minerai en exploitation aujourd'hui sera épuisé en 1982. Alors, les trust sidérurgiques ont, bien sûr, intérêt à maintenir cette production de quelques 10 millions de tonnes; mais en ce qui concerne le pays lui-même,

dans l'état de concurrence entretenue sur le marché, l'échéance revêt un caractère dramatique. Ainsi le cercle est bouclé, la Mauritanie devant décider de s'endetter de plus de 1,3 milliard de francs français pour mettre en exploitation des réserves nouvelles (dans les Guelbs du désert) lui permettant de survivre.

Les trusts internationaux obtiennent facilement ce qu'ils souhaitent; les structures «nationales» leur attribuent docilement leur tribut. Mieux même, les anciens actionnaires sont libérés de plusieurs contraintes: politiquement, les apparences sont sauvegardées et les firmes traitent d'«égal à égal»; l'investissement est mis à la charge de l'Etat indépendant.

IRAK: DU SOUFRE POUR L'AGRICULTURE

D'ici peu, l'Irak, grâce à ses installations d'al-Mishraq, exploitera son propre minerai de soufre et satisfera entièrement ses besoins agricoles en insecticides.

Avant de se lancer dans un tel projet, l'extraction du soufre a été soumise à plusieurs expérimentations et l'usine d'al-Mishraq a subi plusieurs transformations visant à éliminer les difficultés techniques qui se posaient à l'étape du broyage. D'après les sources de l'Organisation nationale des minerais, l'usine débutera cette nouvelle production dans le courant de l'année. Cette production répondra à 100% aux besoins locaux et les surplus seront exportés.

En 1973, l'Organisation nationale des minerais a signé un contrat avec une compagnie internationale pour la fourniture à l'usine de l'équipement nécessaire pour une production de 3,2 tonnes de soufre agricole par heure. Ce chiffre peut être atteint si les broyeurs tournent à une cadence de 7 tonnes permettant d'épurer le minerai local de bonne teneur, ce qui évitera l'importation coûteuse de minerai étranger.

L'emplacement d'al-Mishraq a été choisi pour différentes raisons, entre autres la qualité du soufre de la région et la présence

d'une certaine infrastructure industrielle: équipement électrique, laboratoires, services d'entretien et de surveillance technique et eau en abondance, ce qui a forcément une incidence sur le prix de revient.

Le soufre est une des matières premières les plus anciennement et largement utilisées. Son emploi facile et peu dangereux comparé à d'autres substances chimiques et son prix modéré lui donne un avantage sur les autres insecticides modernes.

Le soufre à usage agricole est utilisé en Irak sous forme de poudre fine contenant du kaolin. Cet élément facilite le broyage et l'épandage. Il est largement employé pour lutter contre le «dôbas» (ommatus binotatus) du palmier et contre les parasites des arbres fruitiers (comme le planococcus citri des agrumes) et des légumes, notamment les tomates.

La consommation nationale annuelle en soufre agricole se monte à 1 000-1 250 tonnes. Elle atteindra rapidement les 3 000 tonnes vu la progression constante enregistrée dans l'utilisation de ce produit par les paysans irakiens. Jusqu'ici, l'Irak importait la totalité des insecticides sulfureux utilisés dans l'agriculture au prix de 150.000 dollars la tonne.

AFRIQUE DU SUD: LE JEU DES MULTINATIONALES

Ni la grave crise économique ni la détérioration de la stabilité politique en Afrique du Sud n'ont apparemment découragé les multinationales. Cela ne signifie pas que les quelques mille multinationales, ayant des intérêts représentant environ sept milliards de dollars à la fin de 1975, ne se posent pas des questions quant à leur avenir dans ce pays. En ce qui concerne les multinationales à base américaine, les leçons du Vietnam et de l'Angola sont sérieusement prises en considération. Ces deux cas leur ont démontré qu'il ne fallait pas s'engager excessivement dans les zones d'instabilité politique. Un autre élément entrant en ligne de compte dans les calculs des multinationales est le fait que l'Afrique noire est un vaste champ potentiel pour l'expansion de leurs activités.

Au cas où elles seraient obligées de choisir entre l'Afrique noire et le cône sud de l'Afrique, beaucoup de multinationales laissent entendre que le premier offre, à terme, plus d'avantages.

A l'heure actuelle, la politique des multinationales semble s'orienter vers une position de compromis entre un désinvestissement coûteux et un engagement croissant périlleux. Afin de conjurer la montée des périls, elles s'empressent d'associer des intérêts sud-africains. De cette manière, les multinationales pourraient également bénéficier d'avantages financiers considérables. Les sociétés étrangères installées en Afrique du Sud ne peuvent emprunter plus de 25% de leur capital sur le marché intérieur. Compte tenu des difficultés à trouver des emprunts à long terme sur le marché international, l'accès au marché financier sud-africain est un atout non-négligeable.

Il faut ajouter que la décision de vendre une partie du capital aux hommes d'affaires sud-africains est souvent motivée par d'autres raisons. D'abord, l'ambiance nationaliste qui règne dans le milieu d'affaires, spécialement le secteur afrikaner, pourrait augmenter le chiffre d'affaires des compagnies ayant une forte participation sud-africaine. Deuxièmement, si le climat politico-économique empire dans l'avenir, il serait plus facile pour les multinationales de vendre le restant de leurs intérêts aux associés sud-africains que de chercher un hypothétique acquéreur étranger.

ETATS-UNIS: DECLENCHEMENT DE LA GUERRE COMMERCIALE

Dégringolade du dollar, limitation des importations de produits sidérurgiques, pressions sur le Japon pour obtenir de nouveaux avantages commerciaux; les Etats-Unis ont lancé une guerre un peu spéciale, mais dont les dégâts ne sont pas négligeables. Leur but: exporter l'inflation, le chômage et la récession chez leurs «partenaires». Leurs moyens: utiliser un dollar de combat et la pression politique. On n'est pas la première puissance impérialiste pour rien.

Il faut dire que la santé du géant américain n'a rien de florissant. Le chômage frappe, selon les syndicats, près de 10% de la population active. Le pouvoir d'achat des travailleurs stagne — quand il ne baisse pas. La récession s'éternise. Et surtout, le déficit commercial de 1977 sera deux fois plus important qu'en 1976. Il avoisinera les 30 milliards de dollars. Une petite performance.

D'où l'offensive en règle lancée depuis plusieurs mois par l'administration Carter.

Fer de lance de cette offensive : la baisse du dollar. Elle s'explique certes par la méfiance généralisée vis-à-vis d'une monnaie qui est le centre du système monétaire impérialiste — système en pleine déconfiture. Le dollar « brûle les doigts », comme disent les spécialistes, et tout le monde cherche à s'en débarrasser au profit des monnaies jugées « fortes », comme le mark ouest-allemand, le franc suisse ou le yen japonais.

Mais il n'y a pas que cela. Il est de notoriété publique que la spéculation à la baisse du dollar est organisée par les banques américaines, et que la Maison Blanche jette délibérément de l'huile sur le feu. Les Etats-Unis ont en effet tout à y gagner. Le dollar dévalué, ce sont des produits « *made in USA* » moins chers, donc plus compétitifs. A la vitesse où baisse le dollar, on en verra rapidement les conséquences au plan commercial. D'où les protestations timides des dirigeants des autres pays capitalistes. Tellement timides qu'elles sont sans effet.

Pressions

D'autant que les Etats-Unis ont une seconde corde à leur arc : les rétorsions commerciales, les pressions directes sur leurs partenaires atlantiques.

On a déjà vu le Japon contraint de baisser unilatéralement ses tarifs douaniers de 23% en moyenne à partir d'avril 1978. Décision qui devrait surtout bénéficier aux Américains, puisque l'augmentation de 2,2 milliards de dollars résultant de cette mesure profitera pour un tiers aux seuls Etats-Unis.

Non contente d'exporter davantage, l'Amérique veut également — c'est logique — moins importer. En conséquence, dès le 15 février, des taxes frapperont tous les produits sidérurgiques entrant aux Etats-Unis au-dessous d'un certain prix. Ce n'est pas tout. Outre l'acier, des secteurs comme le textile, l'automobile, l'électronique sont visés. Des taxes vont être instaurées sur les importations de

chaussures, de sacs à main et de vêtements en cuir en provenance d'Uruguay (34 millions de dollars en 1976) et sur les pâtes de papier au beurre danois (6,7 millions de dollars). Enfin, les Etats-Unis viennent de renouveler les accords de limitations « volontaires » d'exportations de viande de bœuf avec treize pays.

Une grande offensive est lancée. Gageons qu'elle n'est pas prête de s'arrêter. Comme on dit en langage judiciaire : affaire à suivre...

L'ECONOMIE SUD-AFRICAIN EN PANNE

Il a fallu attendre jusqu'en 75 pour que les retombées de la crise économique se fassent sentir en Afrique du Sud. Depuis la chute catastrophique du prix de l'or, et malgré sa remontée modérée, rien ne va plus pour l'économie sud-africaine. A la crise conjoncturelle grave s'ajoute une crise structurelle : étroitesse du marché, manque de main-d'œuvre qualifiée, besoin de capitaux. Les effets combinés de ces deux crises remettent en question les fondements économiques de l'apartheid.

Les signes révélateurs d'un approfondissement de la crise ne manquent pas. En outre, le déclin du P.I.B. s'est poursuivi au premier trimestre 1977. Il est actuellement de 1% inférieur à celui enregistré au cours du premier trimestre 1976. Dans les secteurs-clés de l'économie comme les mines d'or, l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et de détail, l'activité est en baisse. La production industrielle est à son niveau le plus bas depuis quatre ans, de sorte que le taux de croissance de l'économie sud-africaine est tombé de 2,2% en termes réels en 1975 à 1,5% en 1976. Les réserves monétaires sont en régression. Exprimées en millions de DTS, elles étaient en 1975 de 621 en or et 374 en devises, tandis qu'à la fin d'avril 1977, elles se chiffraient à 340 en or et 335 en devises.

Sur le plan social, la situation s'aggrave également. Fait presque inconnu auparavant parmi la population blanche, le chômage atteint un chiffre record de 133 000. Dans la population noire, qui a toujours connu un chômage endémique, le phénomène prend des proportions inquiétantes. On enregistre 250 000 chômeurs en zone urbaine, 402 000 en zone rurale blanche, et 462 000 dans les réserves. A cela, il faut ajouter les 140 000 chômeurs métis et 30 000 Indiens.

L'inflation demeure à un niveau élevé en dépit des efforts du gouvernement pour l'enrayer. Alors que l'on s'attend à un taux d'inflation de 15% en 1977, les perspectives pour 1978 ne sont guère meilleures. C'est surtout la population noire qui est touchée par l'augmentation des prix des produits de première nécessité. Son pouvoir d'achat, déjà passablement bas, et de plus en plus érodé.

Les effets de la crise se font aussi sentir sur le niveau des bénéfices des entreprises établies en Afrique du Sud. A son apogée en 1974, le taux de bénéfice des multinationales américaines en RSA se chiffrait à 19,1%, contre une moyenne mondiale de 11%. En 1975, il avait déjà diminué jusqu'à 12% avant d'atteindre 8,7% en 1976. Après le choc de Soweto, l'apport des capitaux frais américains a été quasiment nul.

Ajouté à l'inflation, le ralentissement de l'économie ne peut qu'aggraver la situation préoccupante sur le marché de l'emploi et avoir des répercussions sur les revendications des travailleurs. A cet égard, le capital international semble désormais être de plus en plus méfiant envers la RSA. L'époque où la RSA se rangeait parmi les cinq pays où les investissements étaient les plus sûrs selon l'indice BERI (qui évalue les risques d'investissement dans le monde en utilisant quinze critères pondérés permettant de donner une note d'ensemble aux 42 pays étudiés) est révolue. Au début de 1974, la RSA avait un BERI de 78,8, tandis qu'au premier trimestre 1975, il n'était que de 68,4. Depuis, le mouvement de baisse ne cesse de s'accroître.

Une récente étude de l'université de Delaware aux Etats-Unis vient de confirmer la crise de confiance dans les perspectives de l'économie sud-africaine. En effet, la conclusion des experts américains est nette : à l'heure actuelle, d'après leur classification la RSA se situe dans les pays à risque modéré pour les investissements étrangers. D'ici 1980 elle fera partie des pays à risque élevé pour atteindre au milieu des années 80 une première place peu enviable.

Comment s'étonner alors que pendant le premier semestre de 1977, le flux de capitaux à long terme s'est soldé, pour la première fois, par un déficit. Autre signe révélateur, les prêts des banques américaines accordés en 1976 — environ \$ 500 millions de dollars — ne sont pas renouvelés l'année dernière. Les banques préfèrent désormais accorder des prêts à court terme. Les autorités sud-africaines sont obligées de souscrire des prêts à

taux d'intérêt extrêmement élevés. A titre d'exemple, le Mexique, qui est considéré comme pays peu sûr, a pu obtenir des prêts à un taux d'intérêt de 9% tandis que l'Afrique du Sud doit maintenant payer entre 12% et 14%.

COREE DU SUD : LES ETATS-UNIS ACCORDENT DEUX MILLIARDS DE DOLLARS AU REGIME DE SEOUL

Les Etats-Unis accorderont à la Corée du Sud près de deux milliards de dollars pour le renforcement de ses forces armées, a récemment annoncé, lors d'une conférence de presse tenue à Séoul, le chef du régime sud-coréen Park Chung Hee.

L'accord a été conclu lors des derniers entretiens à Séoul du secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown.

Les Etats-Unis accorderont au régime sud-coréen un crédit de 1,1 milliard de dollars pour l'achat d'armes, et plus tard ce dernier recevra encore 300 millions de dollars. Après le retrait promis des forces américaines de la Corée du Sud, le régime sud-coréen aura à sa disposition la technique et l'équipement militaire américains d'un montant de 500 millions de dollars.

Le Pentagone a également élaboré le plan de modernisation de l'équipement des forces armées sud-coréennes, qui exigera huit milliards de dollars.

D'autre part, les forces de l'armée de l'air américaine, stationnées en Corée du Sud, recevront au cours des prochains mois douze nouveaux chasseurs à réaction F-4, ont annoncé des sources proches du Pentagone.

Actuellement, soixante Phantom « F-4E », de l'« Air Force » sont stationnés au sud de Séoul.

L'arrivée de nouveaux appareils selon les mêmes sources montre que les USA respecteront leur engagement de défendre le régime de Park Chung Hee, même lorsque le retrait des forces terrestres américaines, stationnées dans la péninsule, sera achevé, souligne-t-on à Washington.

Toutefois, selon les mêmes sources, il n'existe, au-delà de l'envoi de ces douze appareils aucun plan permanent de renforcement des escadrilles de l'« Air Force » en Corée du Sud.

civilisation et culture



Sur les murs de Bissao

LA CULTURE ET LE COMBAT POUR L'INDEPENDANCE

Amilcar Cabral

Voici déjà cinq ans, le 20 janvier 1973, le Secrétaire Général du Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap Vert (P.A.I.G.C.) était sauvagement abattu à Conakry par des agents à la solde du colonialisme portugais. Amilcar Cabral était non seulement un homme d'action mais aussi un théoricien averti de la révolution africaine.

Par sa démarche théorique, il a essayé d'analyser et d'expliquer l'échec de la première vague des indépendances africaines au début des années soixante. Pour Cabral, l'essentiel était de tirer des leçons de ces échecs pour que la lutte de libération en Guinée-Bissau puisse déboucher sur une indépendance authentique axée sur ce qu'il appelait «un homme nouveau». Dans cette perspective, la réflexion de Cabral réservait une place de tout premier ordre à la culture au sens large du terme. Il ne s'agissait pas des égarements idéalistes d'une quelconque «négritude», mais plutôt de la culture en tant qu'arme dans la mobilisation de masse et pour la mise en place d'une société post-coloniale ayant repris sa propre dynamique historique.

Nous publions en hommage à Amilcar Cabral de larges extraits de son texte sur la place de la culture dans la lutte de libération (colloque de l'UNESCO juillet 1972). On notera, particulièrement, l'actualité brûlante des propos du grand dirigeant guinéen surtout en ce qui concerne la montée des luttes en Afrique australe.

«Il s'avère que la culture est le fondement même du mouvement de libération, et que seules peuvent se mobiliser, s'organiser et lutter contre la domination étrangère les sociétés qui préservent leur culture. Celle-ci, quelles que soient les caractéristiques idéologiques ou idéalistes de son expression, est un élément essentiel du processus historique.»

Amilcar Cabral

La lutte des peuples pour la libération nationale et pour l'indépendance est devenue une force immense de progrès pour l'humanité et constitue, sans aucun doute, l'un des traits essentiels de l'histoire de notre temps.

Une analyse objective de l'impérialisme, en tant que fait ou phénomène historique «naturel», voire «nécessaire» dans le cadre du type d'évolution économique-politique d'une partie importante de l'humanité, révèle que la domination impérialiste, avec tout son cortège de misères, de pillages, de crimes et de destruction de valeurs humaines et culturelles, ne fut pas qu'une réalité négative...

Dans les pays colonisés, où la colonisation bloqua, en général, le processus historique du développement des peuples dominés quand elle ne procéda pas à leur élimination radicale ou progressive, le capital impérialiste imposa de nouveaux types de rapports au sein de la société autochtone, dont la structure devint plus complexe; il suscita, fomenta, envenima ou résolut des contradictions et des conflits sociaux.

Il introduisit, avec le cycle de la monnaie et le développement du marché intérieur et extérieur, de nouveaux éléments dans l'économie; il amena la naissance de nouvelles nations à partir de groupes humains ou de peuples se trouvant à des stades divers de développement historique.

La domination impérialiste

Ce n'est pas défendre la domination impérialiste que de reconnaître qu'elle donna de nouveaux mondes au monde, dont elle réduisit les dimensions, qu'elle révéla de nouvelles phases de développement des sociétés humaines et, en dépit ou en raison des préjugés, des discriminations et des crimes auxquels elle donna lieu, contribua à donner une connaissance plus profonde de l'humanité, comme un tout en mouvement, comme une unité dans la diversité complexe des caractéristiques de son développement.

La domination impérialiste sur divers continents favorisa une confrontation multilatérale et progressive (parfois abrupte) non seulement entre différents hommes mais encore entre différentes sociétés [...]

En réalité, jamais l'homme ne s'intéressa autant à la connaissance d'autres hommes et d'autres sociétés qu'au cours de ce siècle de domination impérialiste. Une quantité sans précédents d'informations, d'hypothèses et de théories s'est ainsi accumulée, notamment dans les domaines de l'histoire, de l'ethnologie, de l'ethnographie, de la sociologie et de la culture, relatives aux peuples ou aux groupes humains soumis à la domination impérialiste.

Les concepts de race, de caste, d'ethnie, de tribu, de nation, de culture, d'identité, de dignité, et tant d'autres encore, sont devenus l'objet d'une attention croissante de la part de ceux qui étudient l'homme et les sociétés dites « primitives » ou en « évolution ».

Plus récemment, avec l'essor des mouvements de libération, la nécessité est apparue d'analyser les caractéristiques de ces sociétés en fonction de la lutte menée et de déterminer les facteurs qui déclenchent ou freinent cette lutte. Les chercheurs tombent en général d'accord que, dans ce contexte, la culture revêt une importance particulière. L'on peut donc admettre que toute tentative visant à éclairer le vrai rôle de la culture dans le développement du mouvement de libération (pré-indépendance) peut être une contribution utile à la lutte générale des peuples contre la domination impérialiste.

Le fait que les mouvements d'indépendance sont en général marqués, même dans leur phase initiale, par un essor des manifestations à caractère culturel, a fait admettre que ces mouvements sont précédés d'une « renaissance » culturelle du peuple dominé. L'on va même plus loin, en admettant que la culture est une méthode de mobilisation du groupe, voire une arme dans la lutte pour l'indépendance.

A partir de l'expérience de notre propre lutte et, l'on pourrait dire, de l'Afrique tout entière, nous estimons qu'il s'agit là d'une conception trop limitée, sinon erronée, du rôle primordial de la culture dans le développement du mouvement de libération. Elle découle, pensons-nous, d'une généralisation incorrecte d'un phénomène réel mais restreint, se situant au niveau des élites ou des diasporas coloniales. Généralisation qui ignore ou néglige cette donnée essentielle du problème : le caractère indestructible face à la domination étrangère.

L'échec de l'« assimilation »

A certaines exceptions près, le temps de la colonisation ne fut pas suffisant pour permettre, tout au moins en Afrique, une destruction ou une dépréciation significative des éléments essentiels de la culture et des traditions du peuple colonisé. L'expérience coloniale de la domination impérialiste en Afrique révèle que (le génocide, la ségrégation raciale et l'apartheid exceptés) la seule solution prétendument « positive » trouvée par la puissance coloniale pour nier la résistance culturelle du peuple colonisé est l'« assimilation ». Mais l'échec total de la politique d'« assimilation progressive » des populations natives est la preuve évidente aussi bien de la fausseté de cette théorie que de la capacité de résistance des peuples dominés [...]

L'influence de la culture de la puissance coloniale est presque nulle au-delà des limites de la capitale et d'autres centres urbains. Elle n'est ressentie de façon



significative que dans la verticale de la pyramide sociale coloniale — celle que créa le colonialiste lui-même — et s'exerce spécialement sur ce que l'on peut appeler la petite bourgeoisie autochtone et sur un nombre très réduit de travailleurs des centres urbains.

L'on constate donc que les grandes masses rurales, de même qu'une fraction importante de la population urbaine, soit au total plus de 99% de la population indigène, demeurent à l'écart, ou presque, de toute influence culturelle de la puissance coloniale. Ce qui précède implique que, non seulement pour les masses populaires du pays dominé, mais aussi pour les classes dominantes autochtones (chefs traditionnels, familles nobles, autorités religieuses), il n'y a pas, en général, destruction ou dépréciation significative de la culture et des traditions.

Réprimée, persécutée, humiliée, trahie par un certain nombre de catégories sociales compromises avec l'étranger, réfugiée dans les villages, dans les forêts et dans l'esprit des victimes de la domination, la culture survit à toutes les tempêtes, pour reprendre grâce aux luttes de libération, toute sa faculté d'épanouissement.

Voici pourquoi le problème d'un « retour aux sources » ou d'une « renaissance culturelle » ne se pose pas, ni ne saurait se poser pour les masses populaires : car elles sont porteuses de culture, elles sont la source de la culture et, en même temps, la seule entité vraiment capable de préserver et de créer la culture, de faire l'histoire.

Pour une appréciation correcte du vrai rôle de la culture dans le développement du mouvement de libération, il faut donc, au moins en Afrique, faire la distinction entre la situation des masses populaires, qui préservent leur culture, et celle des catégories sociales plus ou moins assimilées, déracinées, et culturellement aliénées.

La petite bourgeoisie autochtone

Les élites coloniales autochtones, forgées par le processus de colonisation, même si elles sont porteuses d'un certain nombre d'éléments culturels propres à la société autochtone, vivent matériellement et spirituellement la culture de l'étranger colonia-

liste, auquel elles cherchent à s'identifier progressivement, et dans le comportement social et dans l'appréciation même des valeurs culturelles indigènes.

A travers deux ou trois générations au moins de colonisés, il se forme une couche sociale constituée de fonctionnaires d'Etat et d'employés des diverses branches de l'économie (notamment du commerce) ainsi que de membres des professions libérales et de quelques propriétaires urbains et agricoles. Cette petite bourgeoisie autochtone, forgée par la domination étrangère et indispensable au système d'exploitation coloniale, se situe entre les masses populaires travailleuses de la campagne et des centres urbains, et la minorité de représentants locaux de la classe dominante étrangère.

Bien qu'elle puisse avoir des rapports plus ou moins développés avec les masses populaires ou avec les chefs traditionnels, elle aspire en général à un train de vie semblable, sinon identique, à celui de la minorité étrangère ; simultanément, alors qu'elle limite ses rapports avec les masses, elle essaie de s'intégrer à cette minorité, bien souvent au détriment des liens familiaux ou ethniques et toujours aux dépens des individus.

Mais elle n'arrive pas, quelles que soient les exceptions apparentes, à franchir les barrières imposées par le système : elle est prisonnière des contradictions de la réalité culturelle et sociale où elle vit, car elle ne peut pas fuir, dans la paix coloniale, sa condition de classe marginale ou « marginalisée ». Cette marginalité constitue le drame socioculturel des élites coloniales ou de la petite bourgeoisie indigène, vécu plus ou moins intensément selon les circonstances matérielles et le niveau d'acculturation, mais toujours sur le plan individuel, non collectif.

C'est dans le cadre de ce drame quotidien, sur la toile de fond de la confrontation généralement violente entre les masses populaires et la classe coloniale dominante, que surgit et se développe chez la petite bourgeoisie indigène un sentiment d'amer-tume ou un complexe de frustration et, parallèlement, un besoin pressant, dont elle prend peu à peu conscience, de contester sa marginalité et de se découvrir une identité. Elle se tourne donc vers l'autre pôle du conflit socioculturel au sein duquel elle vit : les masses populaires natives.

Le « retour aux sources »

D'où le « retour aux sources » qui semble d'autant plus impérieux que l'isolement de la petite bourgeoisie est grand, et que son sentiment ou son complexe de frustration est aigu, comme c'est le cas pour les diasporas africaines implantées dans les métropoles colonialistes ou racistes.

Ce n'est donc pas par hasard que des théories ou des mouvements, tels que le panafricanisme et la négritude (deux expressions pertinentes fondées principalement sur le postulat de l'identité culturelle de tous les Africains noirs), furent conçus hors de l'Afrique noire. Plus récemment, la revendication, par les Noirs américains, d'une identité africaine, est une autre manifestation, peut-être désespérée, de ce besoin de « retour aux sources », quoique nettement influencée par une réalité nouvel-

le : la conquête de l'indépendance politique par la grande majorité des peuples africains.

Mais le « retour aux sources » n'est, ni ne peut être en lui-même, un acte de lutte contre la domination étrangère (colonialiste et raciste), et il ne signifie pas non plus nécessairement un retour aux traditions. C'est la négation, par la petite bourgeoisie indigène, de la prétendue suprématie de la culture de la puissance dominatrice sur celle du peuple dominé avec lequel elle a besoin de s'identifier.

Le « retour aux sources » n'est donc pas une démarche volontaire, mais la seule réponse viable à la contradiction irréductible qui oppose la société colonisée à la puissance coloniale, les masses populaires exploitées à la classe étrangère exploitante.



Alphabétisation dans les maquis

Lorsque le « retour aux sources » dépasse le cadre individuel pour s'exprimer à travers des « groupes » ou des « mouvements », cette contradiction se transforme en conflit (voilé ou ouvert), prélude du mouvement de pré-indépendance ou de lutte pour la libération du joug étranger.

Ainsi, le « retour aux sources » n'est historiquement conséquent que s'il implique non seulement un engagement réel dans la lutte pour l'indépendance, mais encore une identification totale et définitive avec les aspirations des masses populaires qui ne contestent pas seulement la culture de l'étranger, mais aussi, globalement, la domination étrangère. Sinon, le « retour aux sources » n'est autre chose qu'une solution visant à obtenir des avantages temporaires, une forme consciente ou inconsciente d'opportunisme politique.

Il faut remarquer que le « retour aux sources », qu'il soit apparent ou réel, ne se

produit pas de façon simultanée et uniforme au sein de la petite bourgeoisie autochtone. C'est un processus lent, discontinu et inégal, dont le développement dépend du degré d'acculturation de chaque individu, de ses conditions matérielles d'existence, de sa formation idéologique et de sa propre histoire en tant qu'être social.

Cette inégalité est à la base de la scission de la petite bourgeoisie indigène en trois groupes, face au mouvement de libération : une minorité qui, même si elle souhaite la fin de la domination étrangère, s'accroche à la classe coloniale dominante et s'oppose ouvertement à ce mouvement, pour défendre sa sécurité sociale ; une majorité d'éléments hésitants ou indécis ; et une autre minorité dont les éléments participent à la

quelles que soient les caractéristiques idéologiques ou idéalistes de son expression, est un élément essentiel du processus historique. C'est en elle que réside la capacité d'élaborer ou de féconder des éléments qui assurent la continuité de l'histoire et déterminent, en même temps, les possibilités de progrès et de régression de la société.

L'on comprend ainsi que, la domination impérialiste étant la négation du processus historique de la société dominée, elle soit nécessairement la négation de son processus culturel. Aussi — et parce qu'une société qui se libère vraiment du joug étranger reprend les routes ascendantes de sa propre culture — la lutte de libération est-elle avant tout, un acte de culture.

La lutte de libération est un fait essentiellement politique. Par conséquent, seules les méthodes politiques peuvent être utilisées au cours de son développement. La culture n'est donc pas, ni ne saurait être une arme ou une méthode. Elle est bien plus que cela. En effet, c'est dans la connaissance concrète de la réalité locale, en particulier de la réalité culturelle, que se fondent le choix, la structuration et le développement des méthodes les plus adéquates pour la lutte [...]

Quelle que soit sa forme, la lutte exige la mobilisation et l'organisation d'une majorité importante de la population, l'unité politique et morale des diverses catégories sociales, la liquidation progressive des vestiges de la mentalité tribale et féodale, le refus des règles et des tabous sociaux et religieux incompatibles avec avec le caractère rationnel et national du mouvement libérateur, et elle opère encore beaucoup d'autres modifications profondes dans la vie des populations.

Cela est d'autant plus vrai que la dynamique de la lutte exige encore la pratique de la démocratie, de la critique et l'auto-critique, la participation croissante des populations à la gestion de leur vie, l'alphabétisation, la création d'écoles et de services sanitaires, la formation de cadres issus des milieux paysans et ouvriers, et bien d'autres réalisations qui impliquent une véritable « marche forcée » de la société sur la route du progrès culturel. Cela montre que la lutte de libération n'est pas qu'un fait culturel, elle est aussi un facteur de culture [...]

La réaction de la puissance coloniale

[...] Pour que la culture joue le rôle qui lui revient dans le mouvement de libération, celui-ci doit établir avec précision les objectifs à atteindre sur la voie de la reconquête du droit du peuple qu'il représente et dirige à avoir sa propre histoire et à disposer librement de ses forces productives en vue du développement ultérieur d'une culture plus riche, populaire, nationale, scientifique et universelle.

Ce qui est important pour le mouvement de libération, ce n'est pas de prouver la spécificité ou la non-spécificité de la culture du peuple, mais de procéder à l'analyse critique de cette culture en fonction des exigences de la lutte et du progrès et de la situer, sans complexe de supériorité ou d'infériorité, dans la civilisation universelle, comme une parcelle du patrimoine commun de l'humanité, en vue d'une intégration harmonieuse dans le monde actuel. ■

création et à la direction du mouvement de libération.

Mais ce dernier groupe, qui joue un rôle décisif dans le développement du mouvement de pré-indépendance, ne parvient vraiment à s'identifier avec les masses populaires (avec leur culture et leurs aspirations) qu'à travers la lutte, le degré de cette identification dépendant de la forme ou des formes de la lutte, du contenu idéologique du mouvement et du niveau de conscience morale et politique de chaque individu.

La culture : fondement de la libération

Il s'avère que la culture est le fondement même du mouvement de libération, et que seules peuvent se mobiliser, s'organiser et lutter contre la domination étrangère les sociétés qui préservent leur culture. Celle-ci,

LE PROCES DU SIONISME A BAGDAD

Bernard Couret



Prisonniers palestiniens

L'assimilation du «sionisme» à une forme de racisme et de discrimination raciale par l'ONU ne cesse de provoquer les réactions les plus passionnelles dans les mass-média occidentaux.

Jusqu'à aujourd'hui, seule l'Université de Bagdad a pris l'initiative de répondre à cette campagne par l'organisation d'un symposium international qui s'est tenu du 8 au 12 novembre 1976 autour de cette résolution.

Il n'est pas inutile de rappeler que, malgré l'importance de ce colloque, la qualité des personnalités qui y ont participé et l'actualité du sujet débattu, la presse occidentale dans sa quasi-totalité l'a presque complètement passé sous silence.

Dans quelques semaines les travaux de ce symposium sortiront en français dans un livre intitulé «Sionisme et racisme». «3 Continents» publie à cette occasion l'introduction à cet ouvrage, espérant ainsi contribuer à briser le mur de silence qui avait entouré, l'année passée, la conclusion de ce symposium.

Rarement résolution adoptée par l'ONU a suscité autant de déferlement de passion, de réactions hostiles et indignées dans les mass-média occidentaux que celles du 10 novembre 1975 de l'Assemblée Générale assimilant le sionisme à «une forme de racisme et de discrimination».

Ces clameurs avaient quelque chose d'irréel. Dans aucun des commentaires des mass-média occidentaux, que ce soit dans les éditoriaux, les articles, les reportages ou les programmes de télévision, nous n'avons entendu ni lu un seul fait réel et concret et sur la nature du sionisme en tant que philosophie politique et sur les institutions de l'Etat d'Israël.

La campagne diffamatoire contre l'ONU et sa «majorité automatique» a pris des dimensions importantes, non seulement au niveau de la polémique mais aussi sur le plan pratique. Le Congrès américain a menacé l'ONU de représailles et la contribution américaine au budget de cette organisation

a été réduite. Bien plus, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à « la décennie onusienne contre le racisme ».

A New-York, le Conseil de la Ville a tenté de changer le nom de la Place de l'ONU en Place de Sion... Israël a renforcé et rendu publics ses liens, jusque-là discrets, avec la République Sud-Africaine. Ce déchaînement, qui frisait l'hystérie avait de quoi étonner. Le sionisme réagissait comme s'il était frappé en plein cœur.

M. Moynihan, représentant américain à l'ONU, lors de ce débat historique, a bien traduit cet état d'esprit quand il s'est écrit : « *Maintenant, j'aimerais bien que l'on comprenne que je désire montrer une chose ici, et rien qu'une chose : c'est que le sionisme pourrait être tout ce que vous voulez à l'exception d'une chose : il ne pourrait jamais être une forme de racisme. En toute logique, l'Etat d'Israël pourrait être ou devenir beaucoup de choses, y compris en principe beaucoup de choses indésirables, mais ne pourrait être ou devenir raciste, à moins de cesser d'être sioniste.* »

Cette affirmation, aussi véhémente soit-elle, ne traduit qu'une réaction émotionnelle ou un cri d'indignation hypocrite. Pour M. Moynihan et ses pairs d'Occident, Israël n'est-il pas, en effet, ce « *bastion avancé de l'Occident en Asie, ce rempart de la civilisation contre la barbarie* » (1)?

Le vote de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le lundi 10 novembre 1975, qui définit le sionisme comme une forme de racisme et de discrimination raciale, est peut-être l'une des plus importantes décisions prises par cet organisme depuis la résolution de partition de la Palestine, adoptée 28 ans auparavant. La pression que les Etats-Unis et leurs alliés européens ont exercée sur les pays du Tiers-Monde qui ont opté pour la résolution sur le sionisme a été comparée, par l'un des participants au débat, à celle exercée par l'Occident lors de la séance qui proclama la partition de la Palestine.

L'offensive a été repoussée et la majorité des pays membres de l'ONU, notamment ceux du Tiers-Monde et du camp socialiste, ont condamné l'idéologie sioniste fondée sur une prétendue « *supériorité raciale scientifiquement fautive, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse* ». (cf. annexe texte de la résolution).

Dès lors, une réflexion sérieuse, un travail en profondeur s'imposaient. Il fallait porter à la connaissance de l'opinion internationale les fondements idéologiques, historiques et politiques de cette résolution. D'où l'idée d'un symposium sur le sionisme et d'un livre qui regrouperait une sélection d'études présentée lors de ce colloque.

Une riche discussion

C'est dans cette optique que des chercheurs et des intellectuels venus de quarante-six pays, invités par l'Université de Bagdad, ont du 8 au 12 novembre 1976 examiné et discuté du sionisme, de ses origines, de ses fondements, de ses théories et de ses pratiques à la lumière de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 10 novembre 1975.

Cinquante-deux études ont été présentées et débattues, une dizaine de documents

distribués et une déclaration finale adoptée à l'unanimité.

Le présent livre est constitué d'une sélection de ces études regroupées autour de cinq thèmes fondamentaux :

1. Les fondements idéologiques du sionisme.
2. L'alliance impérialo-sioniste.
3. Les implications du sionisme sur le plan pratique.
4. Sionisme et Apartheid.
5. Sionisme, Judaïsme et histoire arabe.

L'ensemble des études sélectionnées constitue un dossier assez complet sur une question épineuse et délicate qui ne concerne pas seulement les parties antagonistes mais aussi l'Occident qui porte une lourde part de responsabilité.

Il est certes extrêmement difficile de vouloir résumer un livre de cette importance en quelques lignes. Aussi, contentons-nous de souligner certaines idées fortes retenues par les participants, telles qu'elles ont été adoptées par le Symposium dans sa déclaration finale :

1. Le sionisme en tant que concept colonial d'implantation était issu de l'impérialisme du XIX^{ème} siècle. En même temps, il représentait la tendance au nationalisme expansionniste prévalante et le point de vue erroné disant que la solution de l'antisémitisme réside dans l'autoségrégation des Juifs dans la société d'où il était nécessaire que les non-Juifs soient exclus. Reconnaisant que la persécution des Juifs constituait un facteur important dans le développement du sionisme, les participants à ce symposium ont condamné sans équivoque l'antisémitisme et se sont engagés à s'y opposer, comme à toute autre forme de racisme, où qu'il se trouve.

2. Dans son appel à l'immigration de tous les Juifs du monde, le sionisme a dévoilé son essence expansionniste. En poursuivant cet objectif, il condamne les Israéliens à mener une guerre perpétuelle pour « *l'espace vital* » au détriment des peuples du Moyen-Orient.

Impliquant la nécessité d'une expansion territoriale, le sionisme n'a pas réussi et ne peut, de par sa nature, réussir à satisfaire les aspirations des Juifs persécutés à la sécurité. Bien plus, en invitant les Juifs à aller en Palestine, il poursuit le même objectif que les plus hostiles des antisémites se sont fixés : rassembler tous les Juifs dans un ghetto mondial.

3. En se proposant comme objectif l'établissement d'un Etat juif, exclusivement racial, dédaignant les droits des Arabes de Palestine, le sionisme a pris, dès sa création, un caractère essentiellement raciste.

4. Pour réaliser leurs ambitions, il a été nécessaire aux sionistes de se débarrasser de la population arabe de la Palestine, objectif qu'ils ont accompli en 1947-1948 par l'intimidation et la violence, et qui a abouti à l'expulsion de la majeure partie de la population locale.

5. En poursuivant, après l'établissement de leur Etat, leur action en vue de réaliser l'objectif de « *rassemblement* » de tous les Juifs du monde en Palestine, et en conférant à tous les Juifs le « *droit du retour* » qu'ils ont dénié aux Arabes palestiniens, les sionistes ont confirmé la nature raciste de leurs desseins.

6. Les autorités sionistes ont pratiqué une politique de discrimination raciale institutionnalisée contre les Arabes palestiniens qui sont demeurés dans le pays. Cette politique est concrétisée par une série de lois visant expressément à restreindre leurs droits humains et politiques, à confisquer leur terre et à supprimer leur conscience de toute identité nationale.

7. Représentant le concept de suprématie raciale en vogue au cours du XIX^{ème} siècle européen, le sionisme a même pratiqué une forme de discrimination à l'encontre des colons juifs non européens.

8. La coopération avec les autres régimes racistes, qui s'est exprimée par l'établissement de liens d'étroite collaboration avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud, s'inscrit dans le prolongement des origines et de l'évolution du sionisme, qui a toujours bénéficié de l'appui et du soutien de l'impérialisme et des régimes issus du processus de colonisation de peuplement.

9. Appuyé par les puissances impérialistes, le sionisme a été utilisé pour étendre le champ d'influence et favoriser les intérêts de l'impérialisme dans la patrie arabe et dans le tiers monde.

10. En poursuivant inflexiblement, et par tous les moyens — notamment la résistance armée — la lutte pour la reconnaissance de leurs droits, les Palestiniens ont contribué à mettre en relief le caractère foncièrement raciste de la théorie et de la pratique sionistes. La lutte des Arabes palestiniens, qui a été soutenue par les forces populaires dans le monde arabe et par les autres mouvements de libération nationale dans le monde, a prouvé que le conflit du Moyen-Orient oppose le mouvement sioniste réactionnaire — aidé par l'impérialisme américain — au mouvement de libération arabe palestinien, qui bénéficie de l'appui de mouvements progressistes semblables au sein même et à l'extérieur du monde arabe, ainsi que du soutien des pays progressistes épris de paix.

11. Le sionisme est un obstacle à la paix au Moyen-Orient. La lutte des Palestiniens pour lui substituer une société palestinienne et progressiste, dont tous les membres bénéficieraient de droits égaux sans distinction de religion, de couleur ou d'origine ethnique, mérite le soutien actif des peuples du monde entier.

12. Le symposium a approuvé les mesures adoptées par les gouvernements arabes qui ont invité les Juifs arabes à regagner leur pays d'origine. Par ailleurs, il a exprimé son appréhension du fait des initiatives sionistes en vue de développer l'immigration juive en Palestine qu'il estime susceptible d'accroître la tension dans la région et de menacer la paix mondiale.

Le présent ouvrage ne fait que refléter le climat qui a marqué les débats du symposium de Bagdad, dont il faut reconnaître la hauteur de vues et la sérénité.

Le Dr Elias FARAH a remarquablement tiré les conclusions de ce colloque dans son étude intitulée « *Comment faire face au sionisme en tant que mouvement raciste ?* ». Les Juifs, écrit-il, furent victimes de l'injustice, mais l'injustice a été jugée, condamnée et punie, et il est devenu une malédiction de l'histoire, alors que l'injustice dont les arabes sont victimes exige toujours réparation... » ■

(1) Th. Herzl, « *Journal* ».

LIVRES

ILLUSIONS DANS L'EQUILIBRE DES PUISSANCES

Zbigniew Brzezinski,
l'Herne, Lyon, 1977

Le maître d'œuvre de la première tournée marathon du président Carter était son conseiller pour les affaires de Sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski. L'actuelle éminente grise de la Maison Blanche, professeur de son état, a été le mentor de Jimmy Carter pour les questions de relations internationales. Dès sa création en 1973 à juillet 1976, «Zbig» dirigeait la section américaine de la Commission trilatérale. Créée par le PDG de la très puissante Chase Bank, la commission se définit comme un groupe de *citoyens privés* qui souhaitent resserrer les liens entre les *trois points cardinaux* du monde trilatéral — les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Elle compte environ deux cents membres pour la plupart des hommes d'affaires, politiques et des intellectuels. En clair, la Trilatérale a constitué le forum dans lequel s'est produit l'évolution des perspectives de Carter sur les problèmes mondiaux.

Il est même possible de dire que la nouvelle administration américaine a été formée dans le creuset de cette mission. En plus du président et de son conseiller, elle comprend le vice-président Mondale, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Andrew Young, le secrétaire au Trésor Michael Blumenthal, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et le secrétaire de la Défense Brown. A cette date, il faut encore ajouter cinq sous-secrétaires d'Etat.

Depuis plusieurs années Brzezinski publie ses réflexions sur les principaux problèmes internationaux et sur la politique étrangère de son pays d'adoption. Un recueil de dix articles, d'intérêt inégal, vient d'être publié en français sous le titre évocateur d'*«Illusions dans l'équilibre des puissances»*. La pensée de Brzezinski s'articule selon trois grands axes. Premièrement, il constate que l'Amérique est de plus en plus contestée dans un monde hostile. Deuxièmement, puisque l'Amérique conserve toujours le pouvoir de façonner ce monde, il faut trouver une nouvelle manière d'exercer cette puissance. Troisièmement, ce dessein ne peut se réaliser que dans le contexte d'un nouvel ordre économique international.

Partant d'une critique de la diplomatie de Kissinger qu'il trouve trop «acrobatique» et pas assez «architecturale», Brzezinski, s'attache à démontrer que la politique de son prédécesseur était «menée de manière quasi clandestine, manipulatrice et trompeuse». De plus, «cette politique semble naître d'une vision du monde en grande partie statique» qui était orientée plus généralement vers la préservation du statu-quo plutôt que vers le changement de celui-ci. Alors que l'équilibre envisagé par le «Dr K.» avait comme pôle Moscou et Pékin, Brzezinski donne la priorité aux relations latino-américano-européennes et américano-japonaises afin de gérer le monde à la nouvelle manière bilatérale.

La philosophie qui sous-tend le travail de la Trilatérale trouve son origine dans «l'Internationalisme libéral». La Commission essaie d'édifier la théorie libérale de l'après-guerre froide en s'efforçant de rénover le système capitaliste traversé par de graves crises. Comment ne pas voir le cachet de la pensée de Brzezinski dans le deuxième papier de la Trilatérale, «La Réforme des institutions internationales»: «L'Amérique doit jouer encore un rôle majeur dans la gestion du système international. Elle doit continuer à assurer l'ultime sécurité de la plupart des pays industrialisés du monde... La réticence d'autres pays à accepter sa direction excluent pour l'avenir le même degré de domination américaine que par le passé. Aucun pays ou groupe de pays ne semble en mesure de jouer à lui seul un rôle de leadership majeur. La seule alternative est le leadership collectif».

Le Front des démocraties industrielles est donc essentiel pour faire face à la crise de l'économie mondiale, aussi bien qu'au défi du Tiers-Monde. Mais Brzezinski espère néanmoins faire rentrer les nouveaux riches — les pays producteurs de pétrole — dans son jeu.

Un examen approfondi de la vision trilatérale de Brzezinski révèle qu'au fond, un nouveau style recouvre les mêmes tendances et les mêmes intérêts. En s'attaquant à la diplomatie personnalisée de l'ancien Secrétaire d'Etat, Brzezinski a trouvé le biais de le critiquer sans réellement s'opposer à ses desseins. Bien qu'il ait souvent réprouvé les erreurs du Vietnam, Brzezinski a toujours évité de répudier la vision planétaire de l'Amérique qui était à l'origine de cette guerre d'agression. En somme, à travers ses écrits et son influence dans le nouveau gouvernement se dessine une tentative réformatrice pour mieux asseoir l'hégémonie américaine.

H.S.



Barry Cohen, Howard Schissel,
l'Harmattan, Paris, 1977

Après les dossiers du Pentagone sur l'Indochine et ceux d'ITT-CIA au sujet de l'intervention américaine au Chili, ce livre comble un grand vide en présentant le fameux rapport Kissinger connu aussi sous le nom de memorandum N.S.S.M. 39, sur l'Afrique australe. Tout en levant le voile sur la manière dont la politique étrangère est élaborée dans les hautes sphères du gouvernement américain, ce document constitue également le point de départ historique qui met en lumière l'évolution de la politique de Washington dans le cône sud de l'Afrique. Dans une très intéressante introduction, Cohen et Schissel s'attachent à démontrer que, de Kissinger à Carter, les changements de la politique américaine ont

porté davantage sur la forme que le fond. Car, tout compte fait, que propose Carter que ne voulait pas Kissinger?

Des cinq options retenues par le mémorandum 39, Henry Kissinger a conseillé à l'administration Nixon d'adopter la deuxième comme base de sa politique régionale. Cette option prévoyait en effet un avenir illimité pour les régimes blancs: «Les Blancs sont là et y resteront; et ce n'est que grâce à eux qu'on arrivera à des changements constructifs. Pour les Noirs, obtenir leurs droits politiques par la violence relève de l'utopie». Dans l'optique des stratégies américains, les principaux sujets d'inquiétude avaient trait à la sauvegarde des intérêts occidentaux et la consolidation de l'hégémonie sud-africaine sur toute l'Afrique australe. L'aspiration de la majorité noire pour l'indépendance n'est guère prise en considération.

Si la politique de «détente» entre Prétoria et l'Afrique noire était la conséquence naturelle de la politique kisingérienne, celle-ci n'a pas résisté à l'écroulement de l'empire portugais. La victoire du FRELIMO et surtout du MPLA en Angola signifiait la fin du glacis portugais pour l'Afrique du Sud et soulignait les erreurs d'appréciation de la politique africaine des Etats-Unis. L'intervention militaire sud-africaine en Angola (pays promu «gendarme régional» par la doctrine de Nixon) s'est soldée par un échec cuisant.

A la suite de ces événements, un grand espoir est né parmi la population noire du Zimbabwe, de la Namibie, et même de l'Afrique du Sud, et celui-ci va grandissant à mesure où l'étau se resserre autour du «pouvoir pâle». Avec les intérêts de l'impérialisme occidental menacés et la montée des luttes, Kissinger a entrepris deux safaris en Afrique en 1976 afin de trouver un règlement de dernière heure qui permettrait le transfert du pouvoir à la majorité noire au Zimbabwe. L'impasse, fort prévisible au demeurant, de la Conférence de Genève, fin 1976, a marqué l'échec de la stratégie du «docteur miracle».

Avec l'avènement de l'administration Carter, le monde s'attendait à des innovations significatives dans la politique étrangère des Etats-Unis compte tenu des exigences morales du nouveau président. Mais pour Cohen et Schissel, qui connaissent bien la nature de l'impérialisme américain, «la compréhension des rapports entre pouvoir et classe aux Etats-Unis devrait nous mettre en garde contre les initiatives américaines concernant les vieux problèmes. Fondamentalement, les besoins et les intérêts du capitalisme américain n'ont pas changé». Les auteurs ajoutent non sans humour, «les douces exhortations morales d'un missionnaire campagnard auraient-elles maintenant remplacé les rugissements de l'impérialisme américain?»

La grande originalité du chapitre consacré à l'équipe Carter est le fait que son action est analysée à la lumière de la Commission trilatérale. Fondée en 1973 par le banquier Rockefeller, la commission s'efforce de resserrer, autour du leadership américain, l'Europe occidentale et le Japon dans le but de présenter un front commun contre les demandes du Tiers-Monde pour un ordre nouveau, tant économique que politique, à l'échelle mondiale. Les auteurs exposent comment la Commission trilatérale a

façonné la vision du monde du président et de son administration. En plus de Carter, le vice-président Mondale, le secrétaire du Trésor Blumenthal, celui de la Défense Brown, le secrétaire d'Etat Vance, le conseiller de la Sécurité nationale Brzezinski et, *last but not least*, l'ambassadeur à l'ONU, Andrew Young en font partie. Véritable maître d'œuvre de la politique africaine de la nouvelle administration, ce pasteur noir, ancien acolyte de Martin Luther King, n'a pas cessé de surprendre par ses déclarations fracassantes ou comme disent ses détracteurs « *la diplomatie de la grande gueule* ». Tout en essayant de s'assurer la bonne volonté de Prétoria pour la décolonisation de la Namibie et l'application de la règle de la majorité au Zimbabwe, Young poussait pour un démantèlement progressif et libéral de l'apartheid en accord avec les souhaits du grand capital, personifié en la personne du grand magnat sud-africain Oppenheimer. Pour Young, les multinationales pourraient faire plus pour les noirs que les mouvements de libération nationale ! Cette stratégie contradictoire ne semble ni réaliste ni efficace car l'Afrique du Sud, ou l'Azanie selon les mouvements de libération, n'est pas Atlantia ; le récent durcissement de la répression par le régime raciste en est la preuve.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, les auteurs estiment que « *le règlement de toutes les contradictions de la politique américaine est directement lié au développement de la lutte des classes en Afrique australe* ».

D'une activité brûlante, cet ouvrage est essentiel pour la compréhension des rapports de force dans cette région explosive. Nous ne serions que trop le recommander à nos lecteurs.

B.C.

Wilfred Burchett, Derek Roebuck
les putains de l'impérialisme
les mercenaires en Afrique



LES MERCENAIRES EN AFRIQUE

LES PUTAINS DE L'IMPERIALISME

Wilfred Burchett, Derek Roebuck
Maspero, Paris, 1975

Au lendemain des indépendances africaines, c'est le continent noir qui est devenu le terrain de prédilection pour l'intervention des mercenaires. De la crise congolaise à la guerre d'Angola en passant par le Biafra, la Guinée, le Bénin et la Rhodésie, les mercenaires blancs ont été un véritable fléau en Afrique. Mais le mythe de leur invincibilité n'a pas su résister à leur échec pendant la guerre d'Angola.

Ce livre est donc un réquisitoire contre l'activité des mercenaires, ou comme déclarait l'un d'eux emprisonné en Angola, « les putains de l'impérialisme ». Pendant

l'été 1976, les deux auteurs ont assisté au procès des treize mercenaires à Luanda. L'ouvrage qui en résulte est le fruit d'une enquête qu'ils ont entreprise afin d'établir la vérité au sujet des activités actuelles des mercenaires, de leurs agents recruteurs, et de ceux qui les paient ».

Pour les auteurs, l'emploi des mercenaires n'est qu'une manière détournée des pays occidentaux pour défendre leurs intérêts. Les « soldats de fortune » offrent l'avantage d'être « une force anonyme qui ne laisserait pas de trace, qui n'aurait pas de lien officiel avec le gouvernement ou la politique, le substitut rêvé des anciennes forces expéditionnaires ». S'appuyant sur une documentation approfondie, ils décrivent avec force détails les opérations de recrutement des mercenaires pour l'Angola. Au lieu d'empêcher cette activité illégale, les autorités anglaises, américaines et françaises, ont fermé les yeux quand elles n'ont pas facilité l'acheminement des mercenaires vers les champs de bataille.

Le portrait-robot du mercenaire qui se dégage des procès-verbaux de Luanda s'inscrit en faux contre le mythe romantique — cultivé dans une certaine littérature de type S.A.S. — des mercenaires. Ces hommes étaient un triste ramassis de laissés-pour-compte, des têtes brûlées, des racistes et surtout des rapaces venant des couches les plus défavorisées de nos sociétés. En proie à la crise, celles-ci sont devenues de véritables pépinières de mercenaires, comme de nervis pour les coups de main de l'extrême-droite. Le lien entre les organisations fascistes et les services secrets occidentaux dans le recrutement des mercenaires est aussi mis en lumière.

Avant que l'opération franco-marocaine ait sauvé le régime du Général Mobutu pendant la crise du Shaba, son gouvernement avait déjà commencé à recruter des mercenaires en Europe et aux Etats-Unis. De plus, leur utilisation en Rhodésie contre les mouvements de libération nous démontre que l'impérialisme est toujours prêt à jouer cette carte pour sauvegarder ses intérêts. Cet ouvrage a le mérite de briser le mur du silence et l'écran du secret qui entoure ce phénomène.

H.S.

LE DEFI QUEBECOIS

François-Marie Monnet,
Laffont, Paris, 1977

René Lévesque, premier chef d'un gouvernement « indépendantiste » québécois, gagnait-il son pari : remplacer la Fédération canadienne de 1867 par l'association de deux Etats souverains, le Québec et le Canada ?

Les « Français d'Amérique », dont une part de l'actif culturel a su résister au « melting pot » nord-américain, gagneront-ils leur indépendance politique, sinon économique ?

François-Marie Monnet, ancien correspondant du « Monde » au Canada connaît bien les habitants de la « Belle Province ». Il a entendu leurs interrogations. Surtout, il a été sensible à ce qu'il appelle leur « défi » dans un livre sérieusement documenté, il tente d'en démêler les causes... et les chances. On parle beaucoup du Québec en France, mais on le connaît si peu. Voilà une occasion...

G.S.

Nations indiennes
nations souveraines



NATIONS INDIENNES, NATIONS SOUVERAINES

Jean François Graugnard,
Maspero, Paris, 1977

Comment peut-on être indien aujourd'hui aux Etats-Unis ? C'est en réponse à cette interrogation que ce livre prend tout son intérêt et tout son relief. Après des siècles de massacre et de répression, un nouvel espoir est en train de se manifester parmi ce peuple parqué dans les réserves ou promis à la prolétarisation dans les grandes villes américaines. A travers les dossiers, les textes, les reportages, les photographies et les dessins, les auteurs donnent la parole aux Indiens afin qu'ils expliquent le sens et la portée de leur lutte. Tout en continuant, la résistance séculaire de ce peuple héroïque à l'encontre de l'expansionnisme américain n'en reste pas moins radicalement nouvelle.

L'histoire des relations entre le gouvernement de Washington et les nations indiennes est faite de génocide, d'hypocrisie et de violation constante des traités signés. En effet, c'est dans les guerres contre les peuples indiens que les traits permanents de l'impérialisme américain se sont affirmés. Pour la jeune génération indienne, sa lutte s'inscrit dans une perspective internationale en tant que « bras de la lutte de libération nationale au cœur même de l'impérialisme américain... ». Récusant l'exotisme de pacotille et le folklore touristique, cette nouvelle génération refuse de se conformer à l'image déformante véhiculée par les mass-médias. La culture traditionnelle est à la fois la base de l'unité et l'élément-clé de sa résistance à la culture dominante.

Avec les autres minorités aux Etats-Unis (Noirs, portoricains et chicanos) les Indiens revendiquent leur identité culturelle et leurs droits économiques et politiques. Ces revendications se sont cristallisées sur le respect des traités signés voici un siècle. Le point culminant de cette action était l'occupation de Wounded Knee en 1973. Acte hautement symbolique (lieu de la dernière grande bataille livrée contre les Américains), elle mettait également en cause la politique de Washington et attirait l'attention du monde entier sur leur sort. La répression meurtrière du gouvernement Nixon n'a fait que confirmer la volonté des Indiens d'aller de l'avant. Mais bien peu de choses ont changé pour eux depuis l'arrivée à la Maison Blanche du président Carter. Cet état de fait démontre, si besoin était, que le thème des droits de l'homme est avant tout destiné à l'exportation.

Ce beau livre, *Nations indiennes, nations souveraines* est également un livre militant qui apporte une précieuse contribution à la compréhension d'un peuple qui refuse d'être broyé par cet impérialisme le plus redoutable de tous.

H.S.

archéologie

PREMIERES INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES AU SUD VIETNAM

Mises à part les entreprises sporadiques de quelques amateurs français, les travaux archéologiques étaient presque inexistant dans le Sud Viet Nam avant 1975. Mais dès la libération, l'Institut d'Archéologie du Viet Nam a rapidement mis en place un centre à Ho Chi Minh ville et lance expéditions sur expéditions à la découverte des cultures préhistoriques qui s'étaient épanouies dans ces régions restées longtemps inexplorées.

Des vestiges du néolithique ont été découverts à Ho Chi Minh ville même, dans le bassin du Dong Nai et le long du littoral du centre sud.

Les fouilles effectuées à Ben Do et Cai Van dans le bassin du Dong Nai ont révélé un faciès néolithique final, du début de l'ère du bronze, assez différent de celui qu'ont fait connaître les Français, et suggèrent la coexistence puis l'interpénétration des deux cultures à l'instar de ce qui semble avoir eu lieu dans le bassin du fleuve Rouge dans le Nord du pays. L'abondance des haches épaulées trouvées dans ces sites contraste avec celle des haches quadrangulaires soulignées par les chercheurs français. Le néolithique de Poulo Condor qui n'a pas encore été étudié avec soin, ne semble s'apparenter ni à l'un ni à l'autre faciès.

Les investigations sur la culture «Sa Huynh» connue dès le début du siècle mais dont l'étude n'a guère avancé depuis ont en peu de temps fourni des éclaircissements appréciables. Comme la culture Dong Son, il s'agit bien d'une culture autochtone. Si le bronze et même le fer sont largement utilisés, elle plonge ses racines dans le néolithique. Nous savons également qu'elle n'est pas exclusivement liée aux dunes le long du littoral et qu'il convient d'en rechercher les liens avec les champs de «Jarres» retrouvés au Laos et en Thaïlande. En territoire vietnamien même elle s'étend beaucoup plus au nord et au sud qu'on ne le pensait. Elle a été décelée tant aux abords de Ho Chi Minh ville qu'autour de Hué. On peut noter enfin qu'elle ne se présente pas seulement sous forme de nécropoles (les urnes funéraires contenant des restes réinhumés groupées sans doute par familles), mais aussi sous forme de sites d'habitation.

Les vestiges d'époques récentes ont fait l'objet d'une enquête. Des recherches de géographie historique ont permis de repérer notamment les hauts lieux de la résistance à la conquête coloniale: un canon, des fortifications, la tombe du patriote Truong Cong Dinh Tien Giang, l'endroit de la rivière Nhat Tao (Long An) où émergeait encore en 1960 le mât de l'Espérance coulé un siècle auparavant par les pays insurgés sous la direction de Nguyen Trung Truc, le village d'origine et le lieu du supplice du docteur Huan, célèbre lettré patriote... Il convient de compléter ce tableau en faisant état d'une recherche assez approfondie sur le terrain, pratiquement sur toute l'étendue du sud Vietnam, des souvenirs de la grande

insurrection paysanne Tay Son à la fin du XVIII^e siècle, du héros national Nguyen Hue tout particulièrement. C'est sous la direction de la Faculté d'histoire de l'Université de Ha Noi que cette entreprise a été menée à bien.

DECOUVERTE A TLEMCEM D'UN TRESOR MONETAIRE DE PRES DE 10 000 PIECES D'ARGENT DE L'EPOQUE ALMOHADE

Le trésor monétaire almohade (12^e siècle) récemment mis à jour à Tlemcem au cours de travaux fortuits d'exploitation d'une carrière de travertin, a été estimé à près de 10 000 (dix mille) pièces de monnaies en argent.

C'est la plus importante découverte numismatique jusqu'alors enregistrée en Algérie et à travers le Maghreb, surtout pour ce qui est des pièces de l'époque almohade. La dernière découverte effectuée en Algérie remonte à l'année 1972 par la mise à jour, à Béni Rached (Relizane), d'un lot de 1000 (mille) pièces de monnaie de l'époque turque et datant du 17^e siècle.

Cette découverte se révèle d'une importance historique capitale pour la connaissance de cette période. En effet, c'est au cours du règne de la dynastie almohade que fut tenté par le roi Abdelmoumen, et pour la première fois le vieux rêve de l'unification du Maghreb.

Le parfait état de conservation de ces pièces, dont un premier examen a permis de déterminer qu'elles sont d'origine (Malaga, Fes, Tlemcem...) et de frappes différentes allant de 1130 à 1242 constitue un facteur déterminant pour leur étude.

EXPEDITION SOVIETO-MONGOLE

Des explorateurs ont découvert l'été dernier dans le désert de Gobi (Mongolie) les restes d'un grand dinosaure à carapace qui vivait il y a plus de cent millions d'années. Sa longueur atteignait 10 m. Le squelette de l'animal fossile pèse environ 3 tonnes.

Les scientifiques ont baptisé cette région de la République Populaire Mongole d'Eldorado paléontologique. En effet, rien que l'été dernier, ils ont découvert dans le sud du désert les restes de plus de cent reptiles fossiles. Ils ont trouvé un cimetière de dinosaures herbivores.

Le squelette d'un dinosaure carnivore vivant il y a 120 millions d'années, peut, suivant son degré de conservation, servir d'ornement à tout musée paléontologique.

Les scientifiques soviétiques et mongols publieront prochainement les résultats de l'étude des matériaux réunis l'an dernier.

géophysique

PREVISIONS DES TREMBLEMENTS DE TERRE

On peut apprendre l'imminence d'un tremblement de terre d'après la concentration dans les eaux souterraines de l'hélium,

élément largement répandu. Des géophysiciens soviétiques ont procédé à une série d'observations dans les régions du Tian-Chan à l'activité sismique élevée. En mesurant la concentration de l'hélium, du rhodium et du strontium, ils ont constaté que l'hélium réagissait littéralement à tous les changements qui s'opèrent dans l'écorce terrestre.

La rapidité des ondes transversales et longitudinales, l'aimantation et la résistance électrique des roches annoncent également un tremblement de terre imminent. C'est pourquoi, dans leurs prévisions, les savants tiennent compte de tous les changements qui s'opèrent dans les régions sismiques.

linguistique

LE VIETNAMIEN, LANGUE DES VIETS

Le vietnamien, langue des Viet ou Kinh, population majoritaire du Vietnam, a connu un développement rapide sous tous les rapports, depuis la Révolution d'Août 1945. Il a une longue histoire et a résisté avec succès à la politique d'assimilation appliquée par les féodaux étrangers dont la domination a pesé sur notre pays pendant dix siècles.



L'Institut de linguistique du Viet Nam, auparavant Section de Linguistique à l'Institut des lettres relevant du Comité des sciences sociales, a été fondé en 1968. C'est un des organismes d'Etat qui a contribué le plus à l'étude et aux recherches sur les différentes langues du Viet Nam, en premier lieu le vietnamien.

La conservation de la pureté du vietnamien dont le but essentiel est de préserver les normes et les caractéristiques de la langue littéraire du pays tout en l'enrichissant pour l'adapter aux besoins de la société vietnamienne en pleine évolution se poursuit activement dans tout le pays.

Le bon usage du vietnamien a été discuté dans de nombreuses réunions d'écrivains, d'enseignants, de journalistes, de scientifiques et dans de nombreuses unités de l'armée, entreprises industrielles et coopératives agricoles. La radio «La voix du Viet Nam» et l'Institut de linguistique ont reçu chaque jour des lettres de paysans, d'ouvriers, de combattants et de fonctionnaires demandant leur avis et apportant des suggestions sur certains problèmes concernant l'usage de la langue.

L'Institut de linguistique du Viet Nam a rédigé plusieurs ouvrages, entre autres un

dictionnaire orthographique, un dictionnaire de la langue, une grammaire et a publié un certain nombre d'ouvrages de vulgarisation sur la linguistique et de nombreux articles sur la conservation de la pureté de la langue.

La rédaction du dictionnaire vietnamien et de la grammaire vietnamienne a été placée sous la direction de la commission de supervision fondée en 1969 par le premier ministre du gouvernement. Plus de cent scientifiques ont collaboré à ce travail et ont réuni quelques trois millions de fiches renfermant des exemples tirés des œuvres littéraires et scientifiques. Le premier tome du dictionnaire général de la langue vietnamienne est paru.

L'institut a aussi organisé la rédaction des terminologies de différentes branches de la science et de l'art, avec les termes équivalents en russe, français et anglais.

Le projet de perfectionnement de l'écriture vietnamienne a fait l'objet d'une étude soignée et a été soumis à des débats dans les réunions de travailleurs des sciences et de la culture.

Les cadres de l'Institut se sont rendus dans les régions montagneuses du pays, depuis le plateau de Dong Van à l'extrême nord jusqu'aux hauts plateaux du centre et sont même allés jusqu'à la pointe de Ca Mau à l'extrême sud, pour faire des investigations sur plus d'une quarantaine de langues des minorités ethniques. Des lexiques vietnamiens avec les termes équivalents en langues Tay-Nung, Thai, Muong, Giarai, et inversement sont en préparation. Les grammaires de ces langues ainsi que plusieurs essais sur d'autres langues des minorités ont été achevés ou sont en voie d'achèvement. Parallèlement à ces travaux, l'Institut a apporté une contribution active à l'élaboration des projets de perfectionnement de certaines écritures comme le Tay-Nung, le Meo et pour latiniser l'écriture Thai.

L'Institut s'occupe également de la rédaction d'un certain nombre de dictionnaires bilingues de grand format comme les dictionnaires anglais-vietnamien, français-vietnamien, russe-vietnamien, chinois-vietnamien, espagnol-vietnamien. Il se charge lui-même de la formation des cadres post-universitaires. Ces derniers ont préparé ou préparent actuellement des thèses sur la grammaire, l'histoire, la phonétique de la langue vietnamienne et de plusieurs langues de minorités.

La revue trimestrielle « *Le langage* » dont le premier numéro est sorti en 1969 est la tribune des spécialistes de la linguistique du Viet Nam, organe où ils échangent les résultats de leurs recherches et les réflexions que leur suggèrent certains problèmes de cette science.

pédologie

UNE NOUVELLE CARTE DU MONDE

Les spécialistes de nombreux pays composent actuellement une carte pédologique du monde. Sergueï Zonn, cartographe et

pédologue soviétique, a déclaré qu'elle permettrait d'évaluer les ressources naturelles des différents pays et continents et de la planète dans son ensemble, de préciser les régions qui offrent le plus de perspectives à l'agriculture.

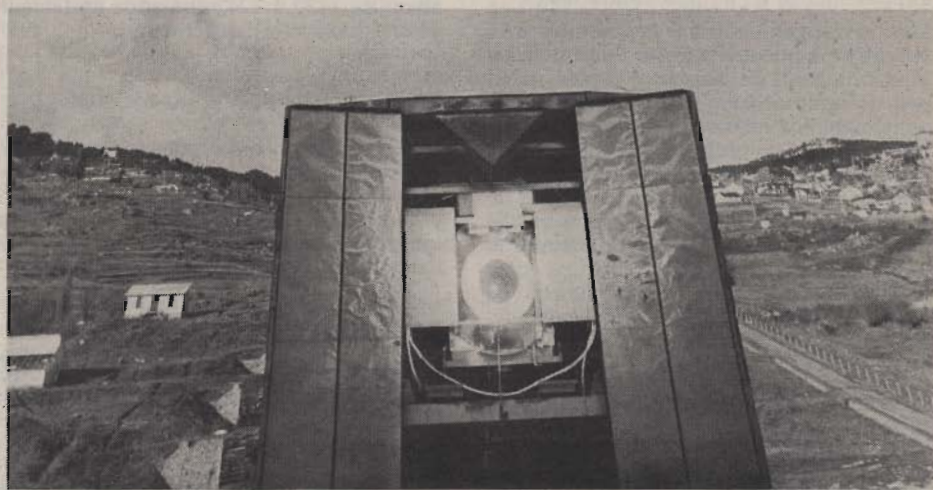
C'est dans le cadre de l'UNESCO et à l'initiative des Soviétiques que ces travaux ont été entrepris. Les spécialistes ont déjà dressé des cartes détaillées des sols d'Europe et d'Asie, d'Amérique du Sud et du Canada. Leurs recommandations formulées sur la base de l'étude des nouvelles cartes permettront d'utiliser d'une façon optimale les terres en fonction de leur fertilité. Cela est très important pour les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, où le problème de l'alimentation est particulièrement aigu.

sciences

RESSOURCES SOLAIRES, RESERVES DE L'AVENIR

La croissance des pays industrialisés, a largement été alimentée par le pétrole des pays en voie de développement. Comment, à présent que les ressources mondiales d'énergie diminuent, les pays en voie de développement parviendront-ils à faire face à leurs propres besoins ?

L'augmentation du prix du pétrole, qui a quintuplé depuis 1973, a affecté de nombreux programmes de développement.



Une centrale solaire expérimentale en France à Odeillo

La crainte que les réserves pétrolifères ne s'épuisent dans un avenir prochain a amené plusieurs pays en voie de modernisation à ralentir leurs efforts et à bien réfléchir.

Pourtant, selon certains observateurs optimistes, les possibilités d'accroître les réserves traditionnelles d'énergie sont immenses. Il n'y a donc guère lieu de désespérer. Cet espoir, nous le retrouvons auprès du Worldwatch Institute, organisation à but non lucratif dont le siège se trouve à Washington, et qui est financé par les Nations Unies et divers organismes privés, afin d'étudier les problèmes auxquels le monde devra faire face au cours des 25 prochaines années. D'après une étude qu'il vient d'effectuer, le Worldwatch Institute indique dans son onzième rapport que les

réserves solaires — l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie provenant de la biomasse et les rayons du soleil — constituent en fait les réserves de l'avenir.

« Ce qu'aucune technologie solaire ne peut accomplir à elle seule, indique-t-il, une combinaison de sources solaires le peut et permettrait donc de pourvoir aux besoins mondiaux d'énergie. La transition vers une ère solaire peut s'amorcer dès aujourd'hui. Techniquement réalisable, elle est judicieuse sur le plan économique et séduisante sur le plan écologique ». Cette évaluation est certes des plus prometteuses pour les régions qui disposent de vastes ressources solaires.

Certains faits saillants ressortent de ce rapport. Nous en citons ci-dessous quelques exemples :

— L'Asie possède à elle seule près de 30 % de l'énergie hydraulique mondiale potentielle. Or, bien qu'elle abrite neuf des rivières les plus puissantes du globe, elle ne produit aujourd'hui qu'environ 12 % de l'énergie hydraulique mondiale.

— La production annuelle mondiale de biomasse — masse de matériel vivant contenu dans les déchets organiques tels que les feuilles et les sous-produits agricoles — contient de 15 à 20 fois l'énergie consommée aujourd'hui à l'échelle internationale.

— De ces déchets, les plus importants en tant que source potentielle d'énergie sont les sous-produits agricoles non utilisés. Plusieurs pays producteurs de canne à sucre emploient déjà la bagasse, un sous-produit de la canne à sucre, comme combustible.

— L'Inde pourrait approvisionner ses 600 000 villages en énergie commerciale par l'instal-

lation d'un système convertissant les déchets humains en gaz méthane et en engrais.

— Les rayons du soleil captés chaque jour par l'atmosphère représentent 28 000 fois plus d'énergie que la consommation mondiale annuelle.

— Le vent, capté dans des endroits propices, pourrait produire une puissance de 20 millions de mégawatts. La capacité mondiale de production d'électricité se situe actuellement à quelque 1,5 million.

Autrefois, les habitants des pays considérés aujourd'hui comme les plus pauvres, comptaient sur les ressources solaires pour une grande partie de leur énergie. Peut-être serait-il temps de revenir aux anciennes technologies et d'en tenir compte pour le développement futur. ■



idée

« Comment osez-vous asservir les hommes alors qu'ils naissent libres ».

Khalife Omar

PENSEE ET REALITES SOCIO-POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

Abdel-Majid MEZIANE

1^o) INTRODUCTION

A) L'histoire non-isolante :

Il est difficile de tenter une analyse socio-politique, même schématique, dans le monde arabe contemporain, sans se référer à l'histoire tant précoloniale que post-coloniale des sociétés arabo-musulmanes, bien qu'il soit nécessaire de manier la méthode historique avec beaucoup de précautions. Prendre globalement les réalités sociologiques présentes pour une froide continuité des situations médiévales, parce que les sociétés arabes sont considérées à priori comme des sociétés traditionnelles, est l'exemple même de la recherche mal orientée au départ. Cependant le poids du passé, aussi bien sur la pensée que sur les structures, aide à expliquer un certain nombre de situations caractéristiques, et permet de saisir les grandes lignes conductrices de l'évolution des sociétés arabes, dans le grand ensemble dynamique et complexe de l'histoire humaine. Ici, l'histoire au sens large du terme, doit donc être suivie dans une double direction. Elle doit établir en premier lieu les liens réels entre la société présente et son passé qui est immanquablement un passé d'héritages, d'ouvertures, d'échanges et aussi de coupures et de heurts avec les civilisations voisines ou précédentes. Elle devra aussi saisir de l'intérieur la manière d'être et d'évoluer d'une civilisation qui continue de jouir d'une identité bien démarquée et d'une personnalité encore vigoureuse dans l'ensemble des grandes sociétés humaines. Dans ses luttes et ses contradictions internes, la société arabe évolue et a évolué suivant une dialectique propre qu'il faut saisir et expliquer dans la pratique événementielle et aussi en théorie.

B) Universalité et originalité des idées et des structures :

Un certain nombre de penseurs arabes et orientalistes insistent spécialement sur le caractère original de la pensée et des structures socio-politiques du monde arabe. Les édifices politiques et juridiques, le concept du pouvoir, les processus économiques qui ont déterminé le développement matériel de la civilisation musulmane sont ainsi analysés comme s'il s'agissait d'innovations sans rapport avec les civilisations antérieures. D'autres chercheurs verront dans toutes ces structures, une continuité par rapport aux structures byzantines et persanes.

Dans le monde arabe contemporain, deux grands courants idéologiques à orientation opposée expliquent leur perception globale

de l'histoire. Les partisans de l'originalité arabo-musulmane, qui se posent par ailleurs en idéologues de l'identité à conserver, insistent sur l'analyse fermée et font ressortir les grands moments de la civilisation musulmane comme une illustration de cette originalité.

Une autre tendance mue elle aussi par sa propre vision idéologique, retrouve à chaque détail de son analyse historique l'ouverture, l'universalité et la capacité de transformation des sociétés arabes.

Peut-on dire que les deux tendances ont raison parce que chacune d'elles jette la lumière sur l'un des deux aspects de l'histoire globale ? Formulée ainsi la question est mal posée. L'idéologie sommaire ne doit pas recevoir le crédit de rationalité historique tant qu'elle n'a pas donné la preuve précise de son apport scientifique. Le crédit s'acquiert bien après l'examen de l'analyse et c'est alors qu'on saura de quel côté se trouve l'effort scientifique qui recouvre les situations dans leur réalité, et de quel côté se trouve la simple affectivité sublimée en représentations idéologiques. Il faudra donc, pour lever toute équivoque, s'habituer, dans le domaine de la recherche concernant le monde arabo-musulman, à manier certaines classifications et étiquettes avec beaucoup de discernement. Les qualificatifs accordés à priori aux œuvres des penseurs médiévaux, jugées stériles et non exploitables, ne viendront pas brouiller les voies de la recherche, avant l'examen précis des documents qu'ils nous ont légués. On n'insistera par exemple jamais assez sur l'apport de l'œuvre d'Ibn Khaldoun dans l'explication d'un grand nombre de phénomènes socio-historiques du monde arabe.

Nos jeunes chercheurs, formés pour la plupart à l'école de l'Occident dans sa multiplicité idéologique et culturelle sont généralement trop pressés d'aboutir à des conclusions, pour s'arrêter à l'examen d'une documentation politique considérable, léguée par les auteurs médiévaux. Il est par ailleurs nécessaire de savoir chercher cette littérature politique dans des œuvres les plus diverses. Le droit, la morale, la théologie y ont consacré bon nombre de traités, autant que l'histoire, les relations de voyage, la philosophie et la sociologie proprement dite.

Une bonne analyse de l'histoire des idées montrera, à partir de cette documentation, toute la variété et toute la richesse de la recherche politique que les intellectuels mal informés ne reconnaissent pas à la culture arabo-musulmane. Les trop classiques traités de « droit constitutionnel » du genre de Mawardi apparaissent alors comme un détail dans un grand ensemble où fusent des idées se rattachant aussi bien au rationalisme grec qu'au despotisme persan. Les schémas classificatoires du genre hégélien que nous ont donnés certains penseurs européens au sujet de la politique asiatique paraissent dérisoires devant une telle variété.

Déjà les premières écoles théologiques de l'Islam étaient, dès le VIII^e siècle, des écoles qui s'affrontaient essentiellement sur la conception du pouvoir. Mais dans chaque école on trouvait des divergences d'opinions qui reflétaient la multiplicité culturelle et le cosmopolitisme du monde arabo-musulman. Si comme on le sait, le droit et la théologie

qui sont les principaux édifices de la pensée religieuse, se sont ouverts au rationalisme grec, comment ne pas trouver les influences et les orientations les plus diverses dans d'autres édifices de la culture arabe, et plus particulièrement dans la pensée politique ?

Mais il faut aussi se méfier des classifications trop rapides en abordant l'étude de ces écoles qui reflètent les manifestations les plus apparentes de l'élaboration idéologique. On a, par exemple, trop tendance de nos jours à considérer la Chi'a comme l'école politique qui prêche la théocratie, alors qu'on oublie certaines manifestations frondeuses et égalitaristes de grands mouvements chiïtes, telles les fameuses révoltes du prolétariat agricole de l'Iraq avec les Zing ou la fronde Q'armate qui a donné naissance à la grande aventure hilalienne. Les Kharidjites, en principe défenseurs de la démocratie, ont fini par sombrer dans une forme d'organisation oligarchique où le pouvoir des clercs n'a rien de démocratique. Telle autre manifestation maraboutique qui peut paraître porteuse d'idéologie obscurantiste a joué un rôle mobilisateur dans la lutte contre les féodalités. Ce fut par exemple, le cas de la Dilaiya du Maghreb occidental ou de la Qadiriya du Maghreb central qui ont mené la lutte tant contre le pouvoir local que contre l'occupant étranger. Des penseurs rationalistes et surtout les plus grands d'entre eux ont par contre, justifié et appuyé le pouvoir féodal dans leurs écrits. Ce fut notamment le cas des grands philosophes arabes héritiers de la pensée aristotélicienne, comme Al Kindi, Ibn Rochd et dans une certaine mesure Ibn Khaldoun. Mais ces diversités, ces inattendus dans l'évolution des idéologies ne doivent pas nous faire perdre de vue une certaine constance dans l'affrontement incessant de deux idéologies : l'une populaire, se posant en théorie et en pratique en faveur de la démocratie, et l'autre élitique qui est celle du pouvoir en place toujours conservateur et aristocratique.

2^o) L'EXEMPLE DU POUVOIR FEODAL

C'est la féodalité au pouvoir qui va donner du monde arabe cette image schématisée qui est celle du despotisme cruel, du cycle de conquêtes et de décadences sans cesse renouvelées, du rituel dynastique piétinant dans les mêmes formes organiques, et d'une déprimante incapacité d'invention politique. Cependant le pouvoir féodal n'a pas été le seul acteur politique en terre arabo-musulmane. Il a été constamment affaibli et réduit à de cruelles luttes défensives par les assauts populaires. Toute la vie et les idées politiques du monde arabe précolonial ont été agencées sur ces luttes des deux partis et des deux idéologies adverses. Une dialectique particulière est à saisir à partir de cette situation historique qu'il faut connaître dans toute sa réalité et ses spécificités.

Cependant il y a encore de nos jours un certain nombre d'intellectuels qui usent trop volontiers de ces spécificités pour affirmer que les structures du monde arabe n'ont aucun rapport avec celles des civilisations voisines telles la civilisation de l'Inde ou de l'Occident médiéval. Avec cette affirmation on passe alors de la recherche socio-historique à la philosophie de l'histoire. Le terme même de féodalité n'aurait, d'après ce point de vue, pris en arabe moderne le sens universellement connu que par référence

au modèle européen. Le mot *Iqta'* qui le désigne ne serait ni plus ni moins qu'une concession territoriale ou fiscale faite par le prince à un dignitaire du royaume. On réduit ainsi un certain nombre d'actes politico-économiques à leurs dimensions juridiques pour prouver la spécificité de la civilisation arabo-musulmane. Or, nous savons que la conquête arabe s'est étendue à des territoires de civilisations hydrauliciennes où les régimes des terres étaient depuis longtemps soumis à des organisations féodales. Persans en Iraq, et Romains, puis Byzantins en Egypte conservent et perfectionnent ce mode d'exploitation agricole par la concentration de la grande propriété aux mains des élites conquérantes, avec le maintien des populations paysannes dans un état de servage plus ou moins accentué. Si la première période de la conquête islamique marque l'abolition du système féodal et une tentative d'instauration d'un régime communautaire, sous Omar et Ali, les Omeyyades n'hésitent pas à revenir au mode d'exploitation de la Perse et de Byzance dont les institutions économiques et politiques sont restées vivantes.

L'élite arabe s'érige très vite en féodalité héritière de celles des deux grands empires évincés. Les princes Omeyyades affirment sans détour que les terres fertiles d'Iraq et d'Egypte sont « les jardins de Qoraïch ». C'est évidemment contre ces excès que les populations de diverses ethnies prennent les armes au nom de l'idéologie égalitaire de l'Islam. Le peuple luttait donc contre une forme de pouvoir bien défini et il savait l'identifier, par sa double appartenance à l'aristocratie arabe préislamique et aux féodalités persanes et byzantines. Il était le pouvoir despotique, illégal, contre lequel il n'y avait pas d'autre recours que celui de l'exercice du droit de révolte.

Si l'on perd de vue ces réalités, on serait tenté comme beaucoup d'historiens l'ont fait, de parler trop schématiquement de despotisme gouvernemental face à l'anarchie populaire des Arabes. Or la féodalité en général et le pouvoir féodal en particulier sont l'héritage, la confirmation et enfin la « spécification », pour ne pas dire l'arabisation d'institutions bien connues dans les civilisations précédentes, alors que l'idéal égalitaire des peuples est un moteur idéologique nouveau assez puissant pour survivre à des siècles de cruelles répressions. Mais il faut reconnaître que le perpétuel affrontement entre pouvoir féodal et forces populaires révoltées a fait échouer, dans le monde arabe, aussi bien les politiques dynastiques que la démocratie communautaire des peuples.

A) Caractéristiques du pouvoir féodal :

Le pouvoir féodal de l'époque précoloniale présente un intérêt réel pour l'étude sociologique parce qu'il survit en tant que modèle politique dans certaines régions du monde arabo-musulman. L'Iran, la Jordanie, le Maroc et plusieurs contrées de la péninsule arabique nous fournissent encore de nos jours des modèles qui dans leurs variétés ont les mêmes fondements structuraux, et les mêmes conceptions de vie politique. Le pouvoir féodal des périodes précoloniales présentait d'ailleurs autant de

diversités qu'à notre époque. Si le genre dynastique était et demeure le modèle le plus représentatif de l'état féodal, il y a aussi à remarquer l'existence d'autres modèles non moins importants par leur influence sur l'évolution historique. L'état des oligarchies militaires, les émirats locaux, les féodalités tribales, les organisations maraboutiques dégénérées, sont autant de formes plus ou moins élaborées d'un même mode de vie et de vision politique.

La « systématisation » du pouvoir féodal à travers l'état dynastique et l'état des oligarchies militaires en organisations politiques et économiques bien précises n'est d'ailleurs réalisée qu'assez tardivement et surtout à partir du XII^e siècle. L'historien Al Maqrizi signale que c'est le règne de Salah Eddine El Ayoubi qui a inauguré l'institution de partage des terres en Egypte, entre les grands cadres de l'armée; et nous n'arrivons au perfectionnement de la machine administrative du pouvoir féodal comme le décrit Al Qalqachendi qu'à partir du XIV^e siècle. Mais il ne faut pas attendre le perfectionnement économique du système ou le parachèvement de son édifice juridico-administratif pour sentir le poids de son existence dans la vie politique et sociale du monde arabe.

Il faut remarquer que même en faisant abstraction de l'héritage byzantin et persan, et cela semble difficile, on pourra trouver dans l'évolution interne de la vie économique, et précisément à l'aube de l'histoire arabo-musulmane, une consolidation du système et des institutions féodales. Dès le début du VIII^e siècle, les dynasties Omeyyades et tous leurs successeurs, Khalifes, princes ou oligarques militaires ont usé de l'*Iqta'* comme moyen politique pour asseoir leur pouvoir. Les querelles qui ont apparues au VII^e siècle au sujet du régime des riches terres conquises par les Arabes ne seront plus à partir des ères dynastiques que souvenirs progressivement jetés dans l'oubli. Le communautarisme économique de Omar n'a duré que pendant l'époque de son mandat, et c'est l'élite Qoraïchite et ses clients les plus proches qui finit par prendre la place des féodalités dans les anciens empires.

B) Régime des terres sous les féodalités arabo-musulmanes :

Sur le plan juridique, les terres fertiles d'Iraq, d'Egypte et de la Grande Syrie étaient soumises à des régimes juridiques, fiscaux et administratifs assez perfectionnés. Les terres dites de communauté étaient essentiellement celles saisies après la mort, la fuite ou l'éviction des féodaux persans ou byzantins. Les revenus de ces terres étaient, en principe, versés au trésor public, pour être redistribués, conformément aux lois communautaires de l'Islam, aux populations, ou même aux individus les plus pauvres. Cet aspect social disparut dès l'avènement du pouvoir dynastique et les revenus des terres des communautés furent laissés à la discrétion du dynaste ou du gouverneur.

Dans une seconde étape ce fut la propriété elle-même, en principe inaliénable, parce que communautaire qui se vit soumise aux caprices des princes. L'*Iqta'* en tant que

concession immobilière importante, devint alors non seulement une pratique occasionnelle, mais eut tendance à se généraliser au point que tous les dirigeants politiques et militaires purent en bénéficier.

Les terres de « Kharaj », soumises à l'impôt foncier, eurent elles aussi au départ un statut assez souple qui ne tarda pas à glisser vers un durcissement dû au comportement féodal des gouverneurs et agents du fisc.

D'après les lois fondamentales, les terres Kharaj sont les terres fertiles des contrées conquises par les armes, à des populations hostiles, qui refusent d'adhérer à l'Islam ou de pactiser avec lui. Théoriquement ces terres devaient passer à l'impôt légal de 10 % des revenus en cas d'adhésion des populations à l'Islam, et cela conformément à la consigne libérale de Omar qui affirmait : « Etre missionnaire et non chercheur de profits ». Mais les institutions fiscales dynastiques avaient prévu les conséquences désastreuses pour leur trésorerie au cas où toutes les populations paysannes venaient à se convertir à l'Islam. L'impôt légal, qui est la Zakat, est en effet un impôt social affecté, conformément à des lois religieuses immuables, au secours des populations les plus pauvres. Les princes ne pouvaient pas en bénéficier à leur guise sans risquer un affrontement avec la communauté.

Les institutions fiscales décidèrent, à partir de l'époque dynastique, de l'immuabilité du statut des terres de « Kharaj », quelque soit la situation civile ou religieuse des populations qui les travaillent. Le poids de l'exploitation féodale reposa alors particulièrement sur ces terres, et l'instauration du régime de féodalité fiscale avec tous les abus qui s'y attachent obligèrent souvent les masses paysannes à quitter leurs villages, pour échapper aux pressions des autorités. Malgré la campagne lancée par les juristes moralisateurs, cette situation ne fit qu'empirer, car la fuite des paysans entraîna un durcissement des princes et des fonctionnaires possédants qui installèrent assez souvent sur ces terres leurs propres serviteurs, inaugurant ainsi une ère nouvelle de servage, dont les abus aboutirent aux fameuses révoltes des Zinj en Mésopotamie.

Les terres de « Solh », soumises originellement au prélèvement d'un pourcentage fixe sur les récoltes, conformément à des pactes assez libéraux conclus avec des populations non belligérantes, subirent elles aussi une évolution, allant de plus en plus vers le durcissement, et finirent par être assimilées, dans la plupart des cas, aux terres de Kharaj.

Il faut retenir de toutes ces situations et régimes agraires, que la loi, qui dans ses fondements se voulait communautaire, a glissé brutalement avec l'avènement du pouvoir dynastique vers un mode original d'exploitation féodale qui a su aussi bien concentrer une grosse propriété agricole aux mains des hommes du pouvoir, que perfectionner un régime de fiscalité foncière au profit de la dynastie. ■

Prochain article :

II - La féodalité fiscale